

VELAN

2018 rapport annuel



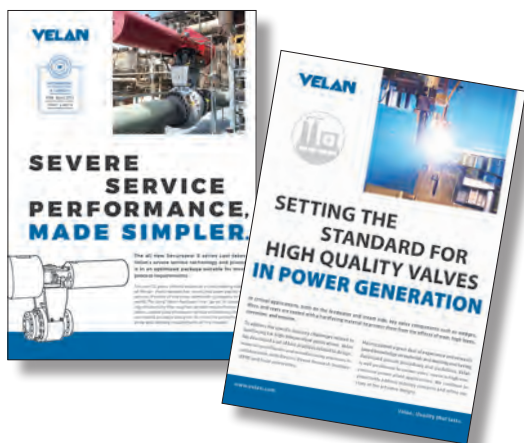
Faits saillants



Velan SAS a fabriqué ces robinets cryogéniques de régulation à soufflet pour l'application d'hélium liquide dans un réacteur de fusion nucléaire au Japon. Crédit photo: P.AvavianCEA.



Développées et fabriquées par Velan ABV en Italie, ces vannes rotatives à tournant sphérique Key-C de nouvelle génération— combinées à notre actionneur breveté à entraînement par câble—représentent un progrès important dans la technologie des vannes de contrôle.



La stratégie marketing de Velan s'est concentrée sur deux campagnes de produits cette année: la vanne à tournant sphérique à sièges métalliques série R et le robinet autoclave. L'initiative a mis en valeur l'importance du travail d'équipe interdisciplinaire.

Photo de couverture :

Photo de couverture: Robinet Velan à tournant sphérique 30 po. Securaseal installé dans une raffinerie en Amérique du Sud.

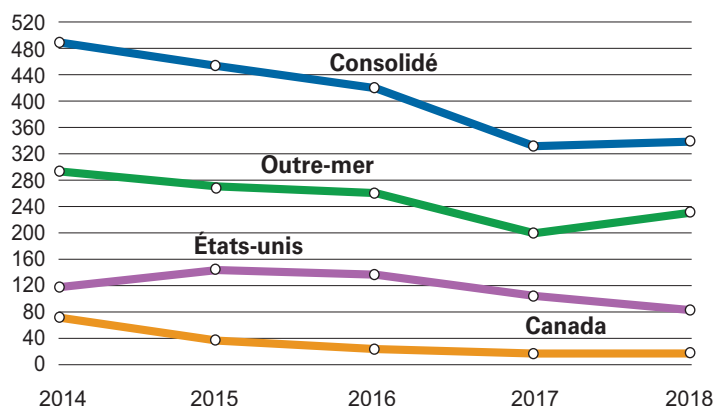


Les robinets série C de Velan installés sur l'une des canalisations de boues les plus sévères au Chili. Les vannes Velan dépassent les exigences de performance dans l'un des pipelines ayant les conditions les plus difficiles au monde.

Faits saillants financiers de 2018

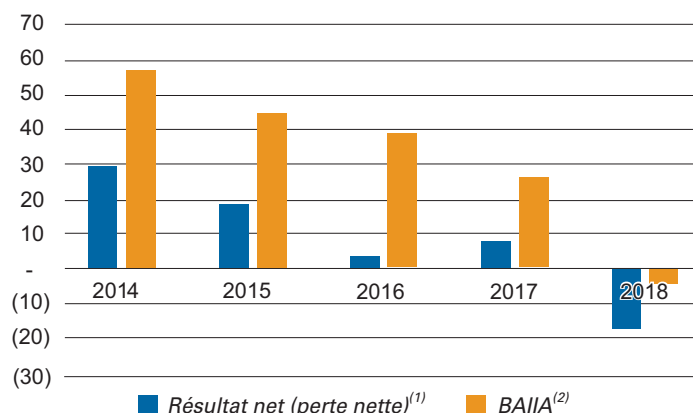
Chiffres d'affaires

(en millions de dollars américains)



Résultat net (perte nette)⁽¹⁾ et BAIIA⁽²⁾

(en millions de dollars américains)



(en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par actions et des nombres d'employés)

Pour les exercices clos	Fév 2018	Fév 2017	Fév 2016	Fév 2015	Fév 2014
État des résultats					
Chiffre d'affaires	337 963 \$	331 777 \$	426 895 \$	455 750 \$	489 257 \$
Marge brute	68 585	88 528	104 283	118 283	131 146
Marge brute %	20,3 %	26,7 %	24,4 %	26,0 %	26,8 %
Frais d'administration	85 437	75 868	77 974	88 391	87 143
Résultat (perte) avant impôt	(18 512)	12 994	12 587	28 965	42 762
BAIIA ⁽²⁾	(4 376)	26 201	38 563	45 066	57 435
BAIIA ⁽²⁾ %	(1,3) %	7,9 %	9,1 %	9,9 %	11,7 %
BAIIA ⁽²⁾ par action	(0,20)	1,21	1,76	2,05	2,62
Résultat net (perte nette) ⁽¹⁾	(17 811)	7 737	3 641	18 580	29 400
Résultat net (perte nette) ⁽¹⁾ %	(5,3) %	2,3 %	0,8 %	4,1 %	6,0 %
Résultat net (perte nette) ⁽¹⁾ par action ⁽³⁾	(0,82)	0,36	0,17	0,85	1,34
État de la situation financière					
Montant net de la trésorerie ⁽²⁾	61 048 \$	72 481 \$	82 049 \$	75 612 \$	67 761 \$
Fonds de roulement	215 639	233 262	229 959	227 793	235 318
Immobilisations corporelles	89 864	91 535	95 257	91 285	96 605
Total des actifs	540 193	519 297	515 627	558 628	624 154
Total de la dette	22 129	22 433	22 449	14 827	22 087
Capitaux propres	321 617	331 911	333 119	345 093	359 119
Nombre d'employés					
Canada	732	763	787	917	917
États-Unis	146	157	165	181	188
Europe	489	482	520	528	526
Asie	463	474	430	441	429
Total	1 830	1 876	1 902	2 067	2 060

(1) Le résultat net (perte nette) représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de votre multiple.

(2) Ce terme ne s'agit pas d'une mesure de rendement et/ou de la situation financière qui est définie aux termes des Normes internationales d'information financière et, par conséquent, est peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Toutefois, de telles mesures sont utilisées par la direction pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. En outre, elles fournissent aux lecteurs des états financiers consolidés de la Société avec une meilleure compréhension de ses résultats et sa situation financière, et offrent plus de transparence et clarté en ce qui concerne les résultats d'exploitation de ses activités principales. Se reporter à la rubrique « Rapprochements et les mesures hors IFRS » dans le rapport de gestion de la Société, inclus dans ce rapport annuel, pour un calcul détaillé de cette mesure.

(3) Voir la note 21 des Notes annexes aux états financiers consolidés.

Chers Actionnaires,

En tant que président du conseil d'administration et un membre de la famille d'actionnaires majoritaires de la société, je tiens à mentionner que je partage la désolation de tous nos actionnaires face au faible résultat de l'exercice 2018. Cette année fut très difficile pour notre société alors que nos ventes ont diminué et que nous avons reconnu une perte, notre première perte d'exploitation depuis 2004. Les capitaux propres de la société ont glissé à 321,6 millions de dollars américains, ce qui représente un montant de 19,05 dollars canadiens par action.

Cette année fut un moment de transition pour la société, mais également pour la famille Velan. En Septembre 2017, AK Velan, mon père qui était le fondateur et leader de longue date de la société est décédé à moins de six mois de pouvoir célébrer son centenaire. Même s'il n'était plus impliqué dans la société, tous ceux qui le connaissaient ont été attristés par sa perte. En effet, plusieurs de nos employés le considéraient comme un deuxième père. Il était une légende dans l'industrie de la robinetterie, un philanthrope et un homme très attaché à sa famille. Il nous manquera beaucoup.

Le 1^{er} mars 2017, je me suis retiré de mon rôle de chef de la direction et Yves Leduc a pris la relève suite à deux années de service comme président et est devenu le premier président et chef de la direction n'appartenant pas à la famille Velan. Yves et son équipe de direction consacrent tous leurs efforts afin de renverser la tendance à la baisse et afin d'améliorer les résultats de la société.

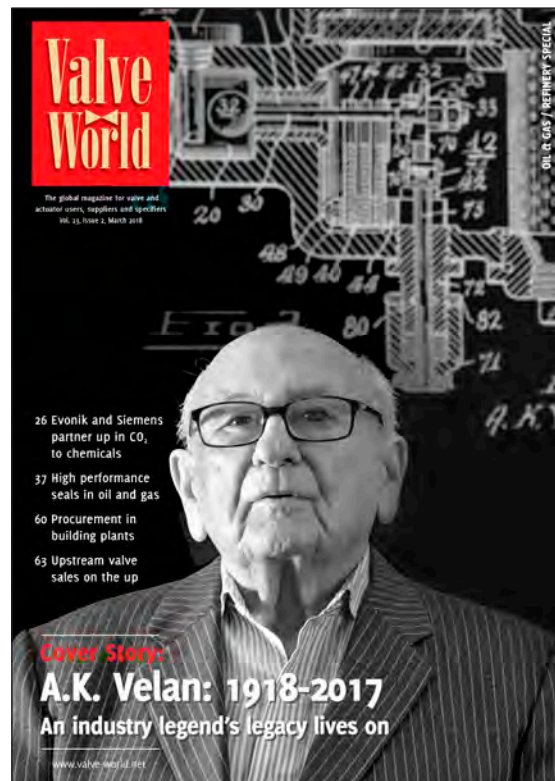
Au niveau de la gouvernance de l'entreprise, nous avons établi un plan de relève afin de renouveler les membres du conseil d'administration. Nous avons procédé à la première étape du plan avec la nomination de James Mannebach qui remplacera Ken MacKinnon qui prendra sa retraite après 13 années de services. James Mannebach est le premier administrateur indépendant à posséder une vaste expérience dans l'industrie de la robinetterie. Nous prévoyons procéder au remplacement d'un autre administrateur au cours de l'année prochaine. Nous devons trouver un équilibre entre le besoin de renouveler les membres du conseil d'administration avec celui d'avoir des administrateurs chevronnés ayant une bonne compréhension de la complexité de nos activités mondiales.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier tous les actionnaires pour votre soutien continu et la confiance que vous avez en notre société.

Tom Velan



Président du Conseil d'Administration



Dans l'édition du mois de mars, A.K. Velan a fait la première page du magazine Valve World lors de l'hommage que le magazine lui a rendu.



A.K. et Tom Velan devant une grande vanne en 2006 quand A.K. était âgé de 88 ans.

Message aux actionnaires et aux employés

(En dollars américains, sauf indication contraire.)

Faits saillants

- Chiffre d'affaires de 338,0 millions de dollars
- Perte nette⁽¹⁾ de 17,8 millions de dollars
- Carnet de commandes de 464,5 millions de dollars
- Nouvelles affaires de 320,9 millions de dollars
- Montant net de la trésorerie⁽²⁾ de 61,0 millions de dollars



Yves Leduc, Président de Velan Inc. et Chef de la direction.

L'exercice 2018 a été ma première année en tant que président et chef de la direction de Velan Inc. (la « Société ») et fut de loin la plus éprouvante depuis mon arrivée dans la compagnie il y a trois ans. Nos résultats déçoivent grandement puisque nous avons subi une perte sur des revenus légèrement en hausse.

Alors que se passe-t-il ? Les faibles nouvelles affaires enregistrées par les opérations nord-américaines au cours de l'exercice 2017 n'ont pas été suivies par la reprise prévue. La solide performance habituelle de nos opérations françaises, combinée à l'impressionnante reprise des ventes en Italie, n'a pas été suffisante pour compenser notre performance en Amérique du Nord. Pendant ce temps, la complexité de nos activités de projets manufacturiers augmente à un rythme plus rapide que nos améliorations. Ceci, conjugué à la forte contraction des marges dans le secteur des vannes liés à des projets, a contribué à une baisse notable de notre marge. Encore une fois l'impact a surtout été constaté sur nos opérations nord-américaines.

Regardons de plus près nos résultats.

Chiffre d'affaires, nouvelles affaires et carnet de commandes

Le chiffre d'affaires a augmenté de 6,2 millions de dollars, ou 1,9 %, par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a été favorisé par une augmentation des expéditions effectuées par les opérations italiennes de la Société, compensée par une diminution des expéditions en provenance des opérations nord-américaines de la Société en raison de divers problèmes liés à des clients, à des problèmes au sein de la chaîne d'approvisionnement ainsi

qu'à des problèmes opérationnels internes. Le chiffre d'affaires a également été affecté par la baisse des expéditions de robinets à usage courant non-projet, en particulier en Amérique du Nord. Au départ, la faiblesse de ce segment, qui se vend principalement dans le secteur du pétrole et du gaz, a été perçue comme temporaire et largement liée aux conditions du marché. Toutefois, alors que la concurrence s'est intensifiée et que nos concurrents ont gagné des parts de marché, le déclin apparaît aujourd'hui plus structurel. Par conséquent, il est devenu impératif pour la Société de cibler et de se concentrer sur des segments de marché ciblés où son savoir-faire en ingénierie et ses capacités de conception agile peuvent être un effet de levier pour la croissance future.

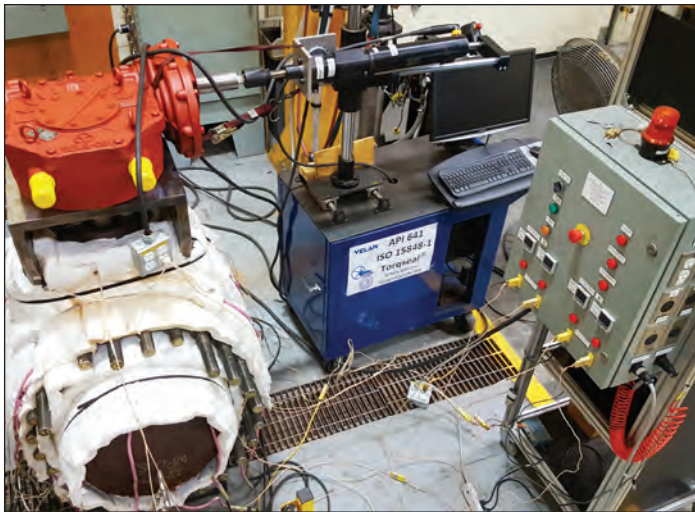
Les nouvelles affaires ont diminué de 127,3 millions de dollars, ou 28,4 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des nouvelles affaires liées à des projets pris en charge par les opérations françaises, allemandes et italiennes de la Société, qui avaient tous enregistré d'importantes nouvelles affaires dans le cadre de projets d'envergure au cours de l'exercice précédent. Bien que les opérations nord-américaines de la Société aient enregistré des nouvelles affaires plus élevées pour l'exercice, ce montant demeure faible par rapport aux exercices précédents. L'environnement hautement concurrentiel des différents marchés de la compagnie affecte tant les prix que les délais de livraison.

Puisque les ventes ont dépassé les nouvelles affaires pour l'exercice courant, le ratio commandes/chiffre d'affaires de la Société s'est établi à 0,95 pour l'exercice. Malgré la faiblesse de ce ratio, le carnet de commandes a augmenté de 26,3 millions de dollars, ou 6,0 %, depuis le début de l'exercice. L'augmentation du carnet de commandes a été atteint grâce à l'impact positif

(1) Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

(2) Ce terme ne s'agit pas d'une mesure de rendement et/ou de la situation financière qui est définie aux termes des Normes internationales d'information financière et, par conséquent, est peu susceptible d'être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Toutefois, de telles mesures sont utilisées par la direction pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. En outre, elles fournissent aux lecteurs des états financiers consolidés de la Société avec une meilleure compréhension de ses résultats et sa situation financière, et offre plus de transparence et clarté en ce qui concerne les résultats d'exploitation de ses activités principales. Se reporter à la rubrique « Rapprochements et les mesures hors IFRS » dans le rapport de gestion de la Société, inclus dans ce rapport annuel, pour un calcul détaillé de cette mesure.

Message aux actionnaires et aux employés



Un robinet à papillon à triple excentration Torqseal de 20" classe 600 prêt à être qualifié pour les standards API 641 et ISO-18848-1. Velan est un chef de file de l'industrie dans le développement de meilleures technologies pour les vannes à faible émission qui offrent également une maintenance aisée pour les opérateurs sur le terrain.

causé par l'appréciation du taux au comptant de l'euro par rapport au dollar américain à la fin de l'exercice courant comparativement au taux au comptant au début de l'exercice.

Résultat net (perte nette)⁽¹⁾ et BAIIA⁽²⁾

La perte nette⁽¹⁾ s'est chiffrée à 17,8 millions de dollars, ou 0,82 \$ par action, comparativement à un résultat net⁽¹⁾ de 7,7 millions de dollars, ou 0,36 \$ par action, pour l'exercice précédent. Le BAIIA⁽²⁾ s'est chiffré à un montant négatif de 4,4 millions de dollars, ou 0,20 \$ par action, comparativement à un solde positif de 26,2 millions de dollars, ou 1,21 \$ par action, pour l'exercice précédent. Malgré une augmentation du volume des ventes, la diminution de 25,5 millions de dollars du résultat net⁽¹⁾ est principalement attribuable à des marges plus faibles, une augmentation des frais d'administration et aux effets négatifs de la réforme fiscale américaine adoptée au quatrième trimestre de l'exercice courant, entraînant une charge d'impôts non récurrente de 4,3 millions de dollars.

La marge brute a diminué de 19,9 millions de dollars pour l'exercice, alors que le pourcentage de la marge brute a diminué de 640 points de pourcentage, passant de 26,7 % à 20,3 %. Cette diminution est principalement attribuable aux opérations nord-américaines qui ont livré une plus grande proportion de projets à marge plus faible, conjugué à la pression sur les prix causée par une concurrence féroce et la faiblesse persistante de certains marchés. Cette perte de marge n'a été que partiellement compensée par les économies réalisées sur les coûts de matière obtenues grâce aux initiatives d'amélioration de la chaîne d'approvisionnement de la Société. De plus, les opérations nord-américaines de la Société ont été affectées par un nombre de vannes projet qui ont été difficiles à livrer en raison de problèmes liés à des clients. Également, la mise à jour du système de planification des ressources d'entreprise de la Société, qui a été livré à temps et avec succès au début de l'exercice en cours, a été la cause de difficultés d'adaptation normales. Ceci a fait en sorte d'intensifier les défis de livraisons et de perturber

certaines étapes critiques du cheminement de certains projets des opérations nord-américaines de la Société. Cette turbulence a atteint son sommet au troisième trimestre de l'exercice, au moment où une commande significative en provenance d'Asie a été reçue. Les problèmes créés par le déploiement du nouveau système ont été résolus avant la fin de l'exercice en cours, mais ces retards d'expédition ont eu comme impact d'augmenter la provision relative aux pénalités pour retards de livraisons et d'augmenter la provision pour obsolescence, ce qui a causé un poids additionnel sur la marge brute en pourcentage de la Société.

La performance financière porte ombrage aux nombreux progrès réalisés

Notre plan stratégique, Vélacité 2020, lancé au cours de l'exercice précédent, repose sur quelques fondements clés et vise à transformer notre modèle d'affaires afin de générer un rendement sur capital investi digne d'une marque haut de gamme. Nous sommes loin de cet objectif, mais les résultats de notre entreprise ont éclipsé le fait que nous progressons sur plusieurs fronts dans le processus de transformation de notre Société :

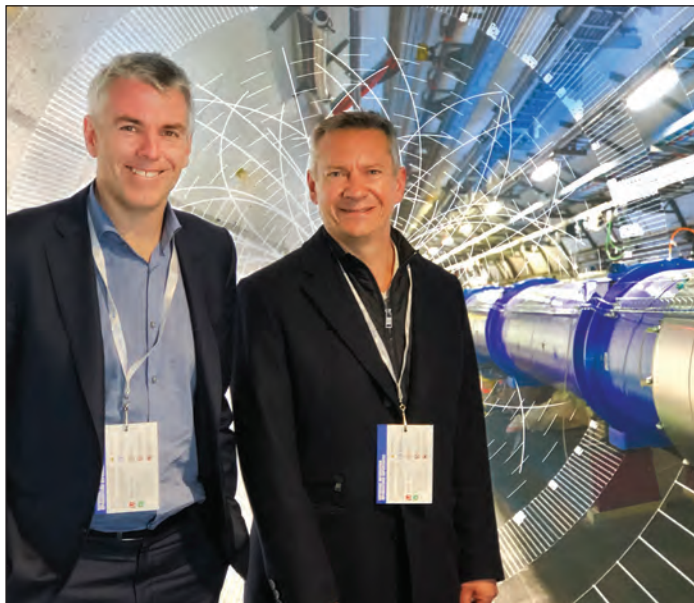
- Nous sommes en voie d'honorer l'engagement que j'ai pris en juillet dernier de réduire la base de nos coûts de 20 millions de dollars sur trois ans. À ce jour, nous avons identifié 5,2 millions de dollars d'économies dans le cadre de cette initiative, grâce entre autres à une augmentation de nos approvisionnements dans les pays émergents et un renforcement de nos pratiques d'approvisionnement. Nous commençons seulement à constater les bénéfices d'une nouvelle fonction corporative centralisée établie à la fin de l'exercice 2017 et nous nous attendons à ce que ces gains continuent de progresser cette année. Cependant, le fait est que, tel que mentionné ci-dessus, ces économies sont en grande partie transférées à nos clients en raison de la concurrence féroce sur les prix qui affecte actuellement nos affaires liées à des projets.
- Le déploiement d'un nouveau processus de gestion de projet de valves (« GPV »), lancé au cours de l'exercice 2017, prend de l'ampleur, mais les opérations de fabrication liées à des projets deviennent de plus en plus complexes et les délais de livraisons promis sont de plus en plus courts : nous ne sommes pas encore au point où on peut crier victoire.



Robinetts-vannes en acier moulé fabriqués pour la centrale supercritique NTPC Telangana et prêts à être expédiés de notre usine en Inde.

Message aux actionnaires et aux employés

- L'implantation d'initiatives d'amélioration dans nos activités de fabrication a augmenté régulièrement, un jalon important dans le déploiement d'une culture d'amélioration continue.
- Nous avons restructuré avec succès notre force de vente mondiale sur des marchés verticaux plutôt que des régions géographiques afin de concentrer nos ressources sur des segments à plus forte marge où nous pouvons davantage nous distinguer grâce à la qualité de nos produits et notre profondeur technique.
- Cette démarche est accompagnée d'une plus grande emphase sur la commercialisation disciplinée de nos innovations et, à ce titre, plusieurs nouveaux designs et de nouvelles plateformes de produits ont été introduites sur le marché.
- Notre focus accru sur les ventes de pièces de rechange porte fruit alors que le niveau de facturation en pourcentage des ventes a atteint un niveau record une deuxième année consécutive dans nos opérations nord-américaines. En France, les revenus de services ont également progressé à un niveau record, un reflet de l'organisation exceptionnelle centrée sur le service après-vente qui a été mise en place pour répondre à sa base installée et assurer la satisfaction de ses clients. Il s'agit d'un modèle d'affaires que nous avons l'intention de reproduire sur nos opérations nord-américaines, alors que nous augmentons les synergies et la coopération à travers notre organisation mondiale.
- La plupart de nos filiales se portent bien, nos opérations françaises ont très bien performé dans le secteur nucléaire et nos opérations italiennes ont été en mesure de renverser la vapeur après un exercice financier très difficile en 2017.



Yves Leduc, Président et Chef de la direction, Velan Inc., avec Frédéric Segault, Président, Segault SAS et Velan SAS, lors de leur visite au CERN. L'accélérateur compte 2 500 robinets-vannes à soufflet contrôlant le débit de 700 000 litres d'hélium liquide qui servent à refroidir et optimiser la performance de 1 700 aimants à -271 ° C. Ceci est installé dans le Grand collisionneur de hadrons, l'accélérateur de particules le plus puissant du monde.



La première réunion de l'équipe d'ingénierie mondiale de Velan s'est tenue à Montréal du 5 au 9 mars 2018, avec des employés du Canada, de l'Inde, de la France et de l'Italie.

Malheureusement, l'effet combiné de l'ensemble de ces succès n'est pas visible sur notre résultat financier. Pourquoi ? Je dois admettre que nous avons sous-estimé l'impact d'un environnement commercial en pleine mouvance sur notre capacité d'exécuter rapidement la transformation opérationnelle prévue dans notre plan stratégique.

Par exemple, nos usines nord-américaines ont eu beaucoup de mal à s'adapter à la fois à la mise à niveau de notre système de planification de ressources d'entreprise, qui a créé des turbulences normales attendues, et au faible carnet de commandes, qui a entravé leur capacité à planifier la production. Nous prévoyons des améliorations significatives des opérations cette année, grâce aux nouveaux systèmes et au déploiement de pratiques modernisées dans la planification de la capacité.

De plus, nous avons déjà constaté l'année dernière des stratégies très agressives de prix de la part de nos concurrents: tous se battent féroce pour accroître leur part de marché alors que la reprise se fait attendre. En fait, nous avons assisté à une vague de nouveaux concurrents cherchant à étendre leur portée dans certains des marchés traditionnels de la Société. Cette année, ces guerres de prix ont affecté nos marges à un degré jamais vu auparavant. Notre réponse à ce défi est en deux temps : une stratégie agressive de gestion des matériaux, tel que mentionnée précédemment, et une force de vente beaucoup plus ciblée, visant à donner de l'élan à notre portefeuille de produits en redoublant les efforts sur les segments de croissance à plus forte marge. Mais cette stratégie ne portera pas fruits immédiatement, puisqu'elle dépend d'activités de développement des affaires en amont des appels d'offres, dans des segments prometteurs sur lesquels nous portons moins d'attention auparavant.

Des changements pour accélérer la transformation

L'année dernière, je déclarais « puisque l'entreprise est saine financièrement, il n'y a pas lieu de précipiter les efforts », reconnaissant le défi du changement à multiples facettes auquel nous sommes toujours confrontés. Cette année, je dis, en réaction à la performance de l'entreprise, mais avec notre santé financière toujours forte, que nous sommes bien moins patients. La bonne nouvelle est que les progrès réalisés au cours de l'exercice 2018

Message aux actionnaires et aux employés



La stratégie marketing de Velan s'est concentrée sur deux campagnes de produits cette année incluant la vanne à tournant sphérique à sièges métalliques série R et le robinet autoclave qui ont été présentées à nos clients lors de la conférence des distributeurs tenue à Québec en septembre dernier.

sur les nombreux fronts décrits ci-dessus nous préparons à agir rapidement. L'autre bonne nouvelle est que les employés me disent qu'ils n'acceptent pas les résultats et qu'ils sont grandement motivés à ramener la Société sur la voie de la réussite financière.

À titre d'exemple de cette attitude gagnante, les syndicats du Québec et la direction se sont rapidement entendus en mars 2018 pour reporter d'un an le renouvellement de la convention collective, afin d'éviter la distraction des négociations et de garder tout le monde concentré sur un objectif commun : rétablir nos résultats financiers. Je suis reconnaissant envers nos employés syndiqués qui ont accepté cet arrangement exceptionnel, ainsi

qu'envers tous nos employés à travers le monde, qui travaillent sans relâche et avec dévouement à soutenir notre entreprise à travers ces moments difficiles.

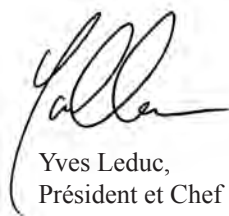
Bref, l'environnement des affaires en constante évolution et la lente reprise des nouvelles affaires pour nos opérations nord-américaines exigent que nous accélérions notre transformation. Compte tenu des résultats décevants, nous réévaluons actuellement notre plan stratégique Vitesse 2020 afin de déterminer comment il peut être adapté pour inclure des moyens de simplifier nos opérations et d'accélérer nos initiatives de réduction des coûts. En d'autres termes, des changements importants seront nécessaires pour améliorer nos résultats opérationnels.

D'autres entreprises ont également subi des épreuves difficiles. J'ai dit à Tom, récemment, que ma confiance en les moyens de la Société était encore plus grande qu'à mes débuts : l'une des marques les plus réputées de l'industrie, des clients qui veulent nous voir réussir, des employés compétents et passionnés, une chaîne d'approvisionnement mondiale bien établie en occident et dans les marchés émergents, et un bilan solide.

Nous saurons assurément tirer parti de ces atouts pour renverser la situation. Quant à nos objectifs à long terme, la ligne d'arrivée s'est peut-être éloignée de nous, mais nous ne la perdons pas de vue. Demeurez à l'écoute.



Robinet-vanne Velan en acier forgé 16" classe 2500 pour service hydrogène à haute température et haute pression installé dans un processus AXENS-HYVAHL sur le site d'RPC Rayong en Thaïlande.


Yves Leduc,
Président et Chef de la direction

Rapport de gestion

Le 24 mai 2018

L'exposé qui suit fournit une analyse des résultats d'exploitation consolidés et de la situation financière consolidée de Velan Inc. (la « Société ») pour l'exercice clos le 28 février 2018. Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017. Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables conformément auxquelles ces états financiers consolidés ont été dressés sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés audités de la Société. L'ensemble des opérations, des soldes et des opérations libellés en monnaies étrangères ont été convertis en dollars américains, monnaie de présentation de la Société. L'information financière choisie pour les trois dernières périodes terminées et un sommaire des résultats des huit derniers trimestres terminés sont présentés plus loin dans le présent rapport. D'autres documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur SEDAR, au www.sedar.com.

MÉTHODE DE PRÉSENTATION ET D'ANALYSE

Dans le présent rapport de gestion, la Société utilise des mesures du rendement et de la situation financière qui ne sont pas définies aux termes des IFRS (les « mesures hors IFRS ») et qui sont par conséquent peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, qui sont utilisées par la direction pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures du rendement définies aux termes des IFRS. Ces rapprochements sont présentés à la fin du présent rapport.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs, qui contiennent généralement des mots comme « devoir », « croire », « anticiper », « planifier », « pouvoir », « prévoir », « devoir », « avoir l'intention de », « continuer » ou « estimer » ou la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable, qui comportent tous des risques et des incertitudes. Ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents déposés par la Société auprès des commissions des valeurs mobilières compétentes et sont inclus dans le présent rapport (voir la rubrique *Risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités*). Bien que ces énoncés soient basés sur les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs qui, selon elle, sont raisonnables et appropriés dans les circonstances, aucun énoncé prospectif ne peut être garanti et les résultats réels futurs peuvent différer de façon importante de ceux exprimés ici. La Société nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif contenu dans ce rapport que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la législation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

APERÇU

La Société conçoit, fabrique et commercialise à l'échelle internationale une vaste gamme de robinetteries destinées à différents usages industriels, notamment dans les secteurs de la production d'énergie, du pétrole et du gaz, du raffinage et de la pétrochimie, des produits chimiques, du gaz naturel liquéfié et de la cryogénie, des pâtes et papiers, des procédés géothermiques, ainsi que de la construction navale. La Société, un des chefs de file mondiaux de la robinetterie industrielle en acier, exploite 14 usines à travers le monde et compte 1 830 employés. Son siège social est situé à Montréal, au Canada. Sa stratégie d'affaires consiste à concevoir, à fabriquer et à commercialiser des robinetteries novatrices en mettant l'accent sur la qualité, la sécurité, la facilité d'utilisation et la longévité. Les objectifs stratégiques de la Société consistent, entre autres, à favoriser l'excellence de son exploitation et l'amélioration des marges en demeurant résolument axée sur ses clients, à assurer une croissance accélérée en portant une attention grandissante aux principaux marchés cibles où elle a su bien se démarquer de la concurrence et à améliorer et moderniser sans cesse ses systèmes et ses processus.

Les états financiers consolidés de la Société incluent les activités nord-américaines, composées de trois usines et d'une installation de distribution au Canada, et d'une usine et de deux installations de distribution aux États-Unis. Les activités importantes à l'étranger incluent des usines en France, en Italie, au Portugal, en Corée, à Taïwan, en Inde et en Chine. Les activités de la Société incluent également une installation de distribution en Allemagne et une fonderie détenue à hauteur de 50 % en Corée.

Rapport de gestion

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS¹

(en millions, sauf les montants par action)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017	Augmentation (diminution)	Augmentation (diminution) en pourcentage
États consolidés du résultat net				
Chiffre d'affaires	338,0 \$	331,8 \$	6,2 \$	1,9 %
Marge brute	68,6	88,5	(19,9)	(22,5) %
Marge brute en pourcentage	20,3 %	26,7 %		
BAIIA ²	(4,4)	26,2	(30,6)	(116,8) %
BAIIA ² en pourcentage	(1,3) %	7,9 %		
BAIIA ² par action – de base et dilué	(0,20)	1,21	(1,41)	(116,5) %
Résultat net (Perte nette) ³	(17,8)	7,7	(25,5)	(331,2) %
Résultat net (Perte nette) ³ en pourcentage	(5,3) %	2,3 %		
Résultat net (Perte nette) ³ par action – de base et dilué	(0,82)	0,36	(1,18)	(327,8) %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	21,6	21,7		
Tableaux consolidés des flux de trésorerie				
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(1,9)	7,1	(9,0)	(126,8) %
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(6,7)	(5,5)	(1,2)	(21,8) %
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(11,1)	(8,1)	(3,0)	(37,0) %
Information sur la demande				
Nouvelles affaires nettes	320,9	448,2	(127,3)	(28,4) %
Carnet de commandes à la fin de la période	464,5	438,2	26,3	6,0 %

¹ Toutes les sommes présentées dans ce tableau sont en dollars américains.

² Mesures non conformes aux IFRS – voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.

³ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Faits saillants de l'exercice 2018 et facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'exercice 2019

(sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à l'exercice précédent)

- Le BAIIA¹ s'est chiffré à un montant négatif de 4,4 millions de dollars, ou 0,20 \$ par action, comparativement à un solde positif de 26,2 millions de dollars, ou 1,21 \$ par action, pour l'exercice précédent. Malgré une augmentation du volume des ventes, la diminution de 30,6 millions de dollars du BAIIA¹ est principalement attribuable à des marges significativement plus faibles et à l'augmentation des frais d'administration.
- La perte nette² s'est chiffrée à 17,8 millions de dollars, ou 0,82 \$ par action, comparativement à un résultat net² de 7,7 millions de dollars, ou 0,36 \$ par action, pour l'exercice précédent. La diminution de 25,5 millions de dollars du résultat net² est principalement attribuable à la baisse du BAIIA¹ et aux effets négatifs de la réforme fiscale américaine adoptée au quatrième trimestre de l'exercice courant, entraînant une charge d'impôts non récurrente de 4,3 millions de dollars.
- Le chiffre d'affaires s'est établi à 338,0 millions de dollars, en hausse de 6,2 millions de dollars, ou 1,9 %, par rapport à l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a été affecté positivement par une augmentation des livraisons des opérations italiennes de la Société, qui ont été compensées par une diminution des livraisons de ses opérations nord-américaines. Des délais de livraison sur certaines commandes de projets d'envergure, attribuables à des problèmes liés à des clients, à des problèmes au sein de la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'à des problèmes opérationnels internes, combinés à une diminution des livraisons de vannes à usage courant non liées à un projet ont causé la diminution des livraisons des opérations nord-américaines de la Société.
- Les nouvelles affaires ont atteint 320,9 millions de dollars, une diminution de 127,3 millions de dollars, ou 28,4 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des nouvelles affaires liées à des projets pris en charge par les opérations françaises, allemandes et italiennes de la Société, qui avaient toutes enregistré d'importantes nouvelles affaires dans le cadre de projets d'envergure au cours de l'exercice précédent. Cette diminution a été partiellement compensée par une augmentation des nouvelles affaires prises en charge par les opérations nord-américaines de la Société.
- Malgré le fait que les livraisons ont surpassé les nouvelles affaires au cours de l'exercice, la Société a terminé l'exercice courant avec un carnet de commandes de 464,5 millions de dollars, soit une augmentation de 26,3 millions de dollars, ou 6,0 %, depuis le début de l'exercice courant. L'augmentation du carnet de commandes est grandement attribuable à l'impact positif causé par l'appréciation du taux de change au comptant de l'euro par rapport au dollar américain au cours de l'exercice.
- Le pourcentage de la marge brute a diminué de 640 points de pourcentage, passant de 26,7 % à 20,3 %. Cette diminution est principalement attribuable aux opérations nord-américaines qui ont livré une plus grande proportion de produits à marge plus faible, ainsi qu'à la pression sur les prix causée par une concurrence féroce et la faiblesse persistante de certains marchés; cette perte de marge n'a été que partiellement compensée par les importantes économies réalisées grâce aux initiatives d'amélioration de la chaîne d'approvisionnement de la Société. De plus, les opérations nord-américaines de la Société ont été affectées par un nombre important de vannes liées à des projets inclus dans son carnet de commandes qui n'ont pas été livrées en raison de problématiques liées à des clients et des problèmes opérationnels internes.
- Les frais d'administration ont totalisé 85,4 millions de dollars, en augmentation de 9,5 millions de dollars, ou 12,5 %. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des frais de commission sur ventes et des frais de livraison résultant de la hausse du volume des ventes, à l'augmentation des frais de licences technologiques sur la vente de certaines vannes cryogéniques qui nécessitent un niveau élevé d'ingénierie par les opérations françaises de la Société et à l'augmentation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet (voir la rubrique *Éventualités*). La fluctuation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante pour l'exercice est attribuable davantage à l'échelonnement des paiements de règlement dans les deux périodes plutôt qu'à des changements dans les tendances à long terme.
- À la fin de l'exercice, le montant net de la trésorerie² détenue par la Société s'élevait à 61,0 millions de dollars, une baisse de 11,5 millions de dollars, ou 15,9 %, depuis le début de l'exercice courant. Cette diminution est principalement attribuable à des sorties de trésorerie utilisées dans les activités d'exploitation, à des investissements en immobilisations corporelles, à des remboursements sur la dette à long terme et à des distributions aux actionnaires par voie de dividendes et de rachats d'actions.
- Incidences des taux de change :
 - Compte tenu des taux de change moyens, l'euro s'est apprécié de 4,9 % par rapport au dollar américain en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, de sorte que les profits nets et les nouvelles affaires des filiales européennes de la Société ont représenté une somme plus élevée après leur conversion en dollars américains pour la période courante.
 - Compte tenu des taux de change moyens, le dollar canadien s'est apprécié de 1,8 % par rapport au dollar américain en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, de sorte que les charges de la Société libellées en dollars canadiens ont représenté une somme plus élevée après leur conversion en dollars américains pour la période courante.
 - Compte tenu des taux de change au comptant, l'euro s'est apprécié de 15,3 % par rapport au dollar américain en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce renforcement s'est traduit par des pertes de 1,8 million de dollars américains sur les contrats de change à terme utilisés par la Société pour couvrir la position monétaire nette de ses filiales européennes. Ce renforcement a également donné lieu à un écart de conversion positif de 15,9 millions de dollars qui a été comptabilisé directement dans les capitaux propres de la Société par le biais des autres éléments du résultat global.

¹ Mesures non conformes aux IFRS – voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.

² Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Rapport de gestion

- L'incidence nette des fluctuations des taux de change ci-dessus a été défavorable sur le résultat net¹ de la Société, mais favorable sur ses capitaux propres.

L'exercice 2018 a été une autre année marquée de défis pour la Société. Les résultats financiers décevants de l'exercice sont principalement attribuables aux opérations nord-américaines qui, au cours des deux dernières années, ont continué d'éprouver de la difficulté à accroître leur carnet de commandes, en raison de la vive concurrence exercée sur leurs principaux marchés cibles, laquelle intensifie la pression sur les prix et les délais de livraison. Cette tendance commence à se manifester dans les résultats de la Société puisque l'on remarque une diminution du pourcentage de marge brute, alors que le chiffre d'affaires a légèrement augmenté. Bien que la Société ait mis en œuvre plusieurs initiatives d'amélioration de ses opérations nord-américaines dans le cadre de son plan stratégique « Vélocité 2020 », il est clair que le rythme de son processus de transformation d'une Société largement axée sur les vannes à usage courant vers une entreprise davantage axée sur la fabrication de projets devra être accéléré. La société procède actuellement à un examen détaillé de son plan stratégique et déploiera une version accélérée au cours du prochain exercice. Pendant ce temps, la Société a mis en place quelques initiatives d'amélioration cette année, notamment la poursuite du déploiement de son processus de Gestion de projet de valves (« GPV »); l'implantation avec succès de plusieurs initiatives innovatrices d'amélioration continue au sein des activités de fabrication de la Société; la restructuration de la force de vente mondiale de la Société sur des marchés verticaux plutôt que des régions géographiques; une commercialisation disciplinée de nouveaux modèles et de nouvelles plateformes de produits mis sur le marché; et une augmentation de la facturation de pièces de rechange en pourcentage des ventes pour une deuxième année consécutive dans les activités nord-américaines de la Société.

Alors que les opérations nord-américaines de la Société ont continué d'éprouver de la difficulté, les opérations en propriété exclusive française de la Société ont poursuivi sur leur lancée en réalisant une performance supérieure au reste du groupe, en maintenant les solides ventes et marges qui avaient été réalisées au cours de l'exercice précédent. La Société a également effectué un revirement au niveau de ses opérations italiennes qui ont été en mesure d'effectuer un retour à la rentabilité grâce à une augmentation significative du volume de ses ventes.

Autres facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'exercice 2019

En raison de sa diversification à la fois géographique et par type d'industrie, la Société est bien placée pour relever les nombreux défis auxquels elle est confrontée actuellement. Bien que sa situation financière soit solide avec un ratio d'endettement de seulement 13,7 %, la Société ne sera pas en mesure de maintenir des résultats similaires à ceux de l'exercice 2018 pour les exercices à venir. À ce titre, la Société accélérera son plan de transformation, tout en continuant de poursuivre son initiative mondiale de réduction des coûts et d'amélioration d'efficacité, annoncée au premier trimestre de l'exercice courant. Ce plan vise à réduire les coûts annuels de sa chaîne d'approvisionnement, de sa fabrication ainsi que ses frais généraux d'environ 20 millions de dollars avant la fin de l'exercice se terminant le 29 février 2020. Des économies annuelles d'environ 5,2 millions de dollars ont été identifiées à ce jour. Grâce à ses diverses initiatives stratégiques, la Société travaille également à devenir un joueur plus agile sur le marché des vannes à l'échelle mondiale pour mieux tirer parti des fluctuations du marché et des variations touchant la demande et les préférences des clients. Toutefois, rien ne garantit que des facteurs économiques et géopolitiques externes n'auront pas d'incidence défavorable significative sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. Ces facteurs comprennent, sans en exclure d'autres, les fluctuations des taux de change, plus particulièrement les variations du dollar canadien et de l'euro par rapport au dollar américain, ainsi que les fluctuations des prix des marchandises, tant du point de vue de l'approvisionnement (prix de l'acier) que du point de vue des ventes (prix du pétrole), et l'imposition éventuelle de mesures et de sanctions commerciales protectionnistes. Voir la rubrique *Risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités* pour plus de précisions.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Le tableau suivant présente des données financières sommaires tirées des états financiers de la Société qui ont été dressés conformément aux IFRS pour les trois dernières périodes terminées :

Périodes terminées aux dates suivantes

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017	Exercice clos le 29 février 2016
Résultat net			
Chiffre d'affaires	337 963 \$	331 777 \$	426 895 \$
Résultat net (Perte nette) ¹	(17 811)	7 737	3 641
Résultat par action			
– De base	(0,82)	0,36	0,17
– Dilué	(0,82)	0,36	0,17
Situation financière			
Total des actifs	540 193	519 297	515 627
Total des passifs financiers non courants	22 200	22 532	23 516
Capitaux propres			
Dividendes en espèces par action			
– Actions à droit de vote multiple ²	0,31	0,31	0,31
– Actions à droit de vote subalterne	0,31	0,31	0,31
Nombre d'actions en circulation à la date de clôture			
– Actions à droit de vote multiple ²	15 566 567		
– Actions à droit de vote subalterne	6 055 368		

Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2018 a augmenté de 1,9 % par rapport à l'exercice 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation des livraisons des opérations italiennes de la Société, qui a été compensée par une diminution des livraisons de ses opérations nord-américaines. Des délais de livraison sur certaines commandes de projets d'envergure, attribuables à des problèmes liés à des clients, à des problèmes au sein de la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'à des problèmes opérationnels internes, combinés à une diminution des livraisons de vannes à usage courant non liées à un projet ont causé la diminution des livraisons des opérations nord-américaines de la Société. Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2017 avait diminué de 22,3 % par rapport à l'exercice 2016. Cette baisse avait été principalement attribuable à une diminution des nouvelles affaires enregistrées au cours de l'exercice 2016, due à une plus faible demande des marchés principaux de la Société, ce qui avait eu un impact négatif sur le volume des ventes de l'exercice 2017.

La marge brute de l'exercice 2018 s'élève à 68,6 millions de dollars, soit une diminution de 19,9 millions de dollars par rapport à l'exercice 2017, alors que la marge brute en pourcentage pour l'exercice 2018 a diminué de 26,7 % en 2017 à 20,3 % pour l'exercice 2018. Cette diminution est principalement attribuable aux opérations nord-américaines qui ont livré une plus grande proportion de produits à marge plus faible, ainsi qu'à la pression sur les prix causée par une concurrence féroce et la faiblesse persistante de certains marchés. Cette perte de marge n'a été que partiellement compensée par les économies réalisées sur les coûts des matières. La marge brute de l'exercice 2017 s'élève à 88,5 millions de dollars, soit une diminution de 15,8 millions de dollars par rapport à l'exercice 2016. La marge brute en pourcentage pour l'exercice 2017 avait augmenté de 24,4 %, en 2016 à 26,7 %. Le recul du volume des ventes avait eu un impact négatif sur la marge brute de l'exercice précédent, cependant, l'augmentation de la marge brute en pourcentage était principalement attribuable à une plus grande proportion de ventes de produits à marge plus élevée, aux économies sur les coûts des matières et à la réduction des coûts de la main-d'œuvre résultant des initiatives de restructuration prises au cours de l'exercice précédent.

Les frais d'administration pour l'exercice 2018 ont augmenté de 9,5 millions de dollars par rapport à l'exercice 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des frais de commission sur ventes et des frais de livraison résultant de la hausse du volume des ventes, à l'augmentation des frais de licences technologiques sur la vente de certaines vannes cryogéniques qui nécessitent un niveau élevé d'ingénierie par les opérations françaises de la Société et à l'augmentation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet (voir la rubrique *Éventualités*). Les frais d'administration pour l'exercice 2017 avaient diminué de 2,1 millions de dollars par rapport à l'exercice 2016. Cette diminution avait été atteinte malgré une augmentation de 1,2 million de dollars des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet (voir la rubrique *Éventualités*).

La perte nette¹ pour l'exercice 2018 a également été marquée négativement par une charge d'impôt ponctuelle de 4,3 millions de dollars, imputable à la réforme fiscale américaine adoptée en décembre 2017. Le résultat net¹ de l'exercice 2016 avait été affecté négativement par une perte de valeur liée au goodwill hors trésorerie de 11,5 millions de dollars relativement à l'unité génératrice de trésorerie de Velan ABV s.r.l. (« ABV ») et des coûts de restructuration de 2,8 millions de dollars liés principalement aux installations nord-américaines et britanniques de la Société.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Chaque action à droit de vote multiple (qui confère cinq voix) est convertible en une action à droit de vote subalterne.

Rapport de gestion

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Comparaison des exercices clos le 28 février 2018 et le 28 février 2017

(sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à l'exercice précédent)

Chiffre d'affaires

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017
Chiffre d'affaires	338,0 \$	331,8 \$

Le chiffre d'affaires a augmenté de 6,2 millions de dollars, ou 1,9 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation des livraisons des opérations italiennes de la Société, qui ont été compensées par une diminution des livraisons de ses opérations nord-américaines. L'une des raisons expliquant la diminution des expéditions au cours de la période est la présence de délais de livraison sur certaines commandes de projets d'envergure dus à des problèmes liés à des clients, à des problèmes au sein de la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'à des problèmes opérationnels internes. Une commande en particulier pour un projet au Mexique lié au secteur du pétrole et du gaz et qui totalise environ 11 millions de dollars est prête à livrer depuis le premier trimestre de l'exercice précédent mais a été retardée par le fait que le client a placé la commande en attente. Alors que le client maintient son engagement à prendre possession des biens, il n'est pas encore clair quand ceux-ci seront livrés. Le chiffre d'affaires a également été affecté négativement par une baisse des livraisons de vannes d'usage courant non liées à un projet, particulièrement en Amérique du Nord. En premier lieu, la faiblesse de ce segment, qui vend principalement dans le secteur du pétrole et du gaz, était perçue comme temporaire et largement liée aux conditions du marché. Cependant, au fur et à mesure que la concurrence s'est intensifiée et que les concurrents ont gagné leur part du marché, il est devenu évident que le déclin est davantage permanent. Par conséquent, il est devenu impératif pour la Société de cibler et de se concentrer sur des segments de marché distincts où son savoir-faire en ingénierie et ses capacités de conception agiles peuvent être un effet de levier pour la croissance future.

Nouvelles affaires et carnet de commandes

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017
Nouvelles affaires	320,9 \$	448,2 \$

Les nouvelles affaires ont diminué de 127,3 millions de dollars, ou 28,4 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des nouvelles affaires liées à des projets pris en charge par les opérations françaises, allemandes et italiennes de la Société, qui avaient toutes enregistré d'importantes nouvelles affaires dans le cadre de projets d'envergure au cours de l'exercice précédent, particulièrement environ 22 millions de dollars en commandes liées à des projets obtenus par les opérations italiennes de la Société pour fournir des vannes au secteur du pétrole et du gaz au Moyen-Orient, environ 91 millions de dollars de commandes liées à des projets obtenus par les opérations françaises de la Société pour fournir des vannes au marché de l'énergie nucléaire en Chine et au Royaume-Uni et environ 21 millions de dollars en commandes liées à des projets obtenus par les opérations allemandes de la Société pour fournir des vannes au marché de la production d'énergie au Vietnam. De plus, les nouvelles affaires ont été négativement affectées par l'annulation d'une commande reliée au secteur du pétrole et du gaz de 6 millions de dollars des opérations italiennes de la Société au cours du premier trimestre de l'exercice en cours. Bien que les opérations nord-américaines aient enregistré de nouvelles commandes plus élevées au cours de l'exercice, le montant demeure faible par rapport aux exercices précédents. L'environnement hautement concurrentiel dans les différents marchés continue d'exercer une pression sur les prix et les délais de livraison. Compte tenu de ces tendances, la Société a accéléré l'évaluation de son empreinte de fabrication mondiale, de sa chaîne d'approvisionnement et de sa structure de coûts conformément à son plan stratégique Vitesse 2020. Par conséquent, la Société poursuit son initiative mondiale de réduction des coûts et d'amélioration d'efficacité dans le but de diminuer les coûts annuels de sa chaîne d'approvisionnement, de sa production ainsi que ses frais généraux d'environ 20 millions de dollars avant la fin de l'exercice se terminant le 29 février 2020. Des économies de coûts annuelles d'environ 5,2 millions de dollars ont été identifiées dans le cadre de cette initiative à ce jour.

(en millions)	Février 2018	Février 2017	Février 2016
Carnet de commandes	464,5 \$	438,2 \$	331,2 \$
Livraison au cours du prochain exercice	286,7 \$	270,5 \$	256,2 \$
Livraison après le prochain exercice	177,8 \$	167,7 \$	75,0 \$
Pourcentage des commandes devant être livrées après le prochain exercice	38,3 %	38,3 %	22,7 %

Rapport de gestion

Puisque les ventes ont dépassé les nouvelles affaires pour l'exercice courant, le ratio commandes/chiffre d'affaires de la Société s'est établi à 0,95 pour l'exercice. Malgré ce ratio faible, le carnet de commandes a augmenté de 26,3 millions de dollars, ou 6,0 %, depuis le début de l'exercice pour se fixer à 464,5 millions de dollars. L'augmentation du carnet de commandes a été atteinte grâce à l'impact positif causé par l'appréciation du taux au comptant de l'euro par rapport au dollar américain à la fin de l'exercice courant comparativement au taux au comptant au début de l'exercice.

Marge brute

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017
Marge brute	68,6 \$	88,5 \$
Pourcentage de la marge brute	20,3 %	26,7 %

La marge brute a diminué de 19,9 millions de dollars pour l'exercice, alors que le pourcentage de la marge brute a diminué de 640 points de pourcentage, passant de 26,7 % à 20,3 %. Cette diminution est principalement attribuable aux opérations nord-américaines qui ont livré une plus grande proportion de produits à marge plus faible, la pression sur les prix causée par une concurrence féroce, la faiblesse persistante de certains marchés, et des provisions pour garanties ont également eu un impact négatif sur la marge brute en pourcentage. Cette perte de marge n'a été que partiellement compensée par les économies réalisées sur les coûts des matières grâce aux initiatives d'amélioration de la chaîne d'approvisionnement de la Société. De plus, les opérations nord-américaines de la Société ont été affectées par des vannes liées à des projets inclus dans son carnet de commandes qui ont été difficiles à livrer en raison de problématiques liées à des clients. Également, la mise à jour du système ERP de la Société, qui a été livré à temps et avec succès au début de l'exercice courant, a été la cause de difficultés d'adaptation normales, ce qui a fait en sorte d'aggraver les problématiques de livraison et de perturber certaines étapes critiques du cheminement de certains projets des opérations nord-américaines de la Société. Cette turbulence a atteint son sommet au troisième trimestre de l'exercice, au moment où une commande significative en provenance d'Asie a été reçue. Les problèmes créés par le déploiement du nouveau système ERP ont été résolus avant la fin de l'exercice courant. Ces retards d'expédition ont résulté en une augmentation de la provision pour obsolescence, qui a eu un poids additionnel sur la marge brute en pourcentage de la Société.

Frais d'administration

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017
Frais d'administration*	85,4 \$	75,9 \$
En % du chiffre d'affaires	25,3 %	22,9 %
* Comprend des coûts liés à l'amiante de :	8,2 \$	6,8 \$

Les frais d'administration ont augmenté de 9,5 millions de dollars, ou 12,5 %, pour l'exercice. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des frais de commission sur ventes et des frais de livraison résultant de la hausse du volume des ventes, à l'augmentation des frais de licences technologiques sur la vente de certaines vannes cryogéniques qui nécessitent un niveau élevé d'ingénierie par les opérations françaises de la Société et à l'augmentation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet (voir la rubrique *Éventualités*). La fluctuation des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante les deux exercices est attribuable davantage à l'échelonnement des paiements de règlement dans les deux périodes plutôt qu'à des changements dans les tendances à long terme.

Comme de nombreux autres fabricants de robinetterie des États-Unis, deux des filiales américaines de la Société ont été nommées défenderesses dans des poursuites en dommages-intérêts en instance relatives à des préjudices corporels censément causés par l'exposition à des produits renfermant de l'amiante qui ont été fabriqués et vendus dans le passé. La direction estime que l'amiante était incorporé dans le produit de manière à rendre impossible l'éventualité d'un danger si le produit était utilisé, inspecté ou réparé selon la procédure normale. La direction croit fermement que ses produits, qui ont été fournis conformément aux pratiques en vigueur dans le secteur de la robinetterie et selon les directives des clients, n'ont été responsables d'aucune maladie causée par l'amiante. La Société continuera de fournir une défense vigoureuse à ces poursuites, mais l'évolution des litiges relatifs à l'amiante aux États-Unis et l'issue imprévisible des procès devant jury l'empêchent d'établir une estimation des coûts de règlement et des frais juridiques.

Rapport de gestion

Autres charges (produits)

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017
Autres charges (produits)	1,5 \$	(0,4) \$

Les autres charges ont augmenté de 1,9 million de dollars pour l'exercice. L'augmentation est principalement attribuable à des pertes de 1,8 million de dollars découlant de l'évaluation à la valeur de marché des contrats de change conclus par la Société pour couvrir la position monétaire nette de ses filiales européennes, qui est libellée en euros. La Société a réalisé des gains découlant de l'évaluation à la valeur de marché de 0,7 million de dollars sur des instruments similaires au cours de l'exercice précédent. Le taux de change au comptant de l'euro s'est apprécié de 15,3 % par rapport au dollar américain depuis le début de l'exercice, ce qui s'est traduit par une augmentation de la perte nette¹. Cette appréciation de l'euro a également eu un impact positif sur l'état de la situation financière de la Société puisqu'elle a donné lieu à un écart de conversion positif de 15,9 millions de dollars pour l'exercice, qui a été comptabilisé directement dans les capitaux propres par le biais des autres éléments du résultat global. Ainsi, l'impact net de l'appréciation de l'euro a été positif sur les capitaux propres de la Société, mais négatif sur la perte nette¹ de la Société.

Charges financières, montant net

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017
Charges financières, montant net	0,2 \$	0,1 \$

Les charges financières ont augmenté de 0,1 million de dollars pour l'exercice. Bien que la dette à long terme soit demeurée relativement stable comparativement à l'exercice précédent, l'encours global de la dette de la Société a augmenté au cours de l'exercice courant, particulièrement la dette bancaire de ses activités nord-américaines et italiennes, ce qui s'est traduit par une hausse de ses charges financières (voir la rubrique *Liquidités et ressources en capital*).

Impôt sur le résultat

(en milliers, sauf les pourcentages)	Exercice clos le 28 février 2018		Exercice clos le 28 février 2017	
	\$	%	\$	%
Résultat avant impôt	(18 512)	100,0	12 994	100,0
Impôt calculé en fonction des taux d'imposition applicables au résultat dans chacun des pays	(3 562)	19,2	5 020	38,6
Incidences fiscales des éléments suivants :				
Perte (profit) de change non déductible (imposable)	(303)	1,6	(344)	(2,6)
Pertes sans incidence fiscale	1 151	(6,2)	1 552	11,9
Utilisation de pertes non assujetties à l'impôt	-	-	(444)	(3,4)
Avantage attribuable à une structure de financement	(917)	5,0	(927)	(7,1)
Impact de la réforme fiscale américaine	4 259	(23,1)	-	-
Autres	(267)	1,5	(177)	(1,4)
Charge d'impôt sur le résultat	361	(2,0)	4 680	36,0

La réforme fiscale américaine a été adoptée en grande partie le 22 décembre 2017 sous son nom officiel « An Act to Provide for Reconciliation Pursuant to Titles II and V of the Concurrent Resolution on the Budget for Fiscal Year 2018 ». Par suite de l'adoption de cette loi, la filiale américaine de la Société a comptabilisé une charge d'impôt non récurrente de 4,3 millions de dollars, dont 2,3 millions de dollars étaient dus à la nouvelle taxe de rapatriement obligatoire et 2,0 millions de dollars étaient causés par la réduction du taux d'imposition sur ses actifs nets d'impôts différés.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Rapport de gestion

Résultat net (perte nette)¹

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017
Résultat net (Perte Nette) ¹	(17,8) \$	7,7 \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	(5,3) %	2,3 %
BAIIA ²	(4,4) \$	26,2 \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	(1,3) %	7,9 %

La perte nette¹ s'est chiffrée à 17,8 millions de dollars, ou 0,82 \$ par action, comparativement à un résultat net¹ de 7,7 millions de dollars, ou 0,36 \$ par action, pour l'exercice précédent. Le BAIIA² s'est chiffré à un montant négatif de 4,4 millions de dollars, ou 0,20 \$ par action, comparativement à un solde positif de 26,2 millions de dollars, ou 1,21 \$ par action, pour l'exercice précédent. Malgré une augmentation des ventes, la diminution de 25,5 millions de dollars du résultat net¹ est principalement attribuable à une baisse significative des marges, à l'augmentation des frais d'administration et aux effets négatifs de la réforme fiscale américaine adoptée au quatrième trimestre de l'exercice courant, entraînant une charge d'impôts non récurrente de 4,3 millions de dollars.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente des données financières sommaires tirées des états financiers non audités de la Société pour les huit derniers trimestres terminés :

	Trimestres terminés en mai, en août, en novembre et en février (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)				TRIMESTRES CLOS			
	Février 2018	Novembre 2017	Août 2017	Mai 2017	Février 2017	Novembre 2016	Août 2016	Mai 2016
Chiffre d'affaires	102 607 \$	87 738 \$	76 531 \$	71 087 \$	102 835 \$	80 396 \$	71 137 \$	77 409 \$
Résultat net (Perte nette) ¹	(8 221)	305	(5 591)	(4 304)	3 707	1 501	2 001	528
Résultat net (Perte nette) ¹ par action								
– De base	(0,38)	0,02	(0,26)	(0,20)	0,17	0,07	0,10	0,02
– Dilué	(0,38)	0,02	(0,26)	(0,20)	0,17	0,07	0,10	0,02

Le chiffre d'affaires peut varier d'un trimestre à l'autre en fonction du moment de l'expédition des commandes destinées à des projets d'envergure. Le chiffre d'affaires était plus élevé pour les trimestres terminés en février 2017 et en février 2018 en raison de la hausse des livraisons pour ces types de commandes, alors que la baisse du chiffre d'affaires pour les trimestres terminés en mai 2016, en août 2016, en novembre 2016, en mai 2017, en août 2017 et en novembre 2017 était causée par des retards dans la livraison de ces commandes. Le résultat net¹ pour les trimestres terminés en août 2016, en novembre 2016 et en février 2017 était plus élevé en raison d'une gamme de produits plus efficace. Une perte nette¹ a été comptabilisée pour les trimestres terminés en mai 2017 et en août 2017 en raison d'une baisse du volume des ventes et d'une gamme de produits moins efficace. Le résultat net¹ pour les trimestres terminés en mai 2016 et en novembre 2017 était plus bas en raison d'une gamme de produits moins efficace. La perte nette¹ pour le trimestre terminé en février 2018 a été causée par une gamme de produits moins efficace, des retards d'expéditions causés par des problèmes opérationnels internes et une charge d'impôts non récurrente de 4,3 millions de dollars résultant de la réforme fiscale américaine adoptée en décembre 2017.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesures non conformes aux IFRS – voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – comparaison des trimestres clos le 28 février 2018 et le 28 février 2017

(sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent)

Chiffres d'affaires

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2017
Chiffre d'affaires	102,6 \$	102,8 \$

Le chiffre d'affaires est demeuré relativement stable au cours du trimestre en diminuant de 0,2 million de dollars, ou 0,2 %. Bien que le chiffre d'affaires ait été moins élevé pour le trimestre courant que pour la période correspondante de l'exercice précédent, il a été supérieur à celui des trois trimestres précédents de l'exercice courant. Les opérations italiennes de la Société ont enregistré un chiffre d'affaires trimestriel plus élevé, tandis que les opérations nord-américaines ont enregistré un chiffre d'affaires moins élevé, en raison de délais de livraison sur certaines commandes de projets d'envergure attribuables à des problèmes liés à des clients, à des problèmes au sein de la chaîne d'approvisionnement ainsi qu'à des problèmes opérationnels internes.

Nouvelles affaires

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2017
Nouvelles affaires	72,9 \$	125,9 \$

Les nouvelles affaires ont diminué de 53,0 millions de dollars, ou 42,1 %, au cours du trimestre. La diminution des nouvelles affaires est principalement attribuable à l'obtention de 55 millions de dollars de commandes de projets d'envergure par les opérations françaises de la Société au cours de l'exercice précédent afin de fournir des vannes destinées à la construction d'une centrale nucléaire au Royaume-Uni. En excluant les commandes mentionnées précédemment, les nouvelles affaires sont demeurées relativement stables, cependant, les opérations nord-américaines de la Société continuent d'éprouver de la difficulté alors que le contexte actuel hautement compétitif de certains marchés continue de mettre de la pression sur les prix et les délais de livraison, malgré le fait que les perspectives de la plupart de ces marchés commencent à montrer des signes d'amélioration.

Marge brute

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2017
Marge brute	17,3 \$	28,9 \$
Pourcentage de la marge brute	16,9 %	28,1 %

La marge brute a diminué de 11,6 millions de dollars pour le trimestre, tandis que le pourcentage de la marge brute a diminué de 1 120 points de base comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Malgré le fait que le volume des ventes est demeuré relativement stable et que la Société a été en mesure de contrôler ses coûts de main d'œuvre et ses frais généraux, la marge brute et la marge brute en pourcentage ont diminué de façon significative principalement à cause de l'expédition d'une gamme de produits avec une plus grande proportion de vannes liées à des projets à marge faible, d'une diminution de la production qui a fait en sorte de réduire pour la période courante les coûts de main d'œuvre directe et les frais généraux de production qui auraient pu être capitalisés, et des provisions pour garanties. Finalement, des retards d'expédition résultant de problèmes liés à des clients et de problèmes opérationnels internes ont également entraîné une augmentation de la provision pour obsolescence qui a eu un poids additionnel sur la marge brute en pourcentage de la Société. La pression persistante sur les prix et les coûts indirects fixes de la Société attribuables à sa vaste empreinte manufacturière mondiale continuent d'avoir un impact négatif sur les marges de la Société, en particulier pour ses opérations nord-américaines qui ont vu leur coût des matières augmenter de 320 points de base en pourcentage des ventes au cours du trimestre. La Société vise à résoudre ces problèmes par le biais d'initiatives stratégiques telles que gérer les matériaux, cibler des segments à marge supérieure et réduire ses frais généraux.

Rapport de gestion

Frais d'administration

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2017
Frais d'administration*	22,7 \$	19,0 \$
En % du chiffre d'affaires	22,1 %	18,5 %
*Comprend des coûts liés à l'amiante de :	2,0 \$	1,2 \$

Les frais d'administration ont augmenté de 3,7 millions de dollars, ou 19,5 %, pour le trimestre. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation des frais de commission et de livraison mais également à une hausse des coûts liés aux poursuites relatives à l'amiante dont la Société fait l'objet (voir la rubrique *Éventualités*). La fluctuation des coûts de l'amiante est causée davantage par l'échelonnement des paiements de règlement plutôt que des changements dans les tendances à long terme.

Charges financières, montant net

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2017
Charges financières, montant net	0,1 \$	0,3 \$

Les charges financières ont diminué de 0,2 million de dollars pour le trimestre. La Société n'a contracté aucune nouvelle dette à long terme au cours du trimestre.

Impôt sur le résultat

(en milliers, sauf les pourcentages)	Trimestre clos le 28 février 2018		Trimestre clos le 28 février 2017	
	\$	%	\$	%
Résultat avant impôt	(5 333)	100,0	9 067	100,0
Impôt calculé en fonction des taux d'imposition applicables au résultat dans chacun des pays	(605)	11,3	4 241	46,8
Incidences fiscales des éléments suivants :				
Perte (produit) de change non déductible (imposable)	(92)	1,7	(181)	(2,0)
Pertes sans incidence fiscale	645	(12,1)	1 514	16,7
Utilisation de pertes non assujetties à l'impôt	-	-	(158)	(1,8)
Avantage attribuable à une structure de financement	(230)	4,3	(220)	(2,4)
Impact de la réforme fiscale américaine	4 259	(79,8)	-	-
Autres	(292)	5,5	(215)	(2,4)
Charge d'impôt sur le résultat	3 685	(69,1)	4 981	54,9

La réforme fiscale américaine a été adoptée en grande partie le 22 décembre 2017 sous son nom officiel « An Act to Provide for Reconciliation Pursuant to Titles II and V of the Concurrent Resolution on the Budget for Fiscal Year 2018 ». Par suite de l'adoption de cette loi, la filiale américaine de la Société a comptabilisé une charge d'impôt non récurrente de 4,3 millions de dollars, dont 2,3 millions de dollars étaient dus à la nouvelle taxe de rapatriement obligatoire et 2,0 millions de dollars étaient causés par la réduction du taux d'imposition sur ses actifs nets d'impôts différés.

Rapport de gestion

Résultat net (perte nette)¹

(en millions)	Trimestre clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2017
Résultat net (Perte nette) ¹	(8,2) \$	3,7 \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	(8,0) %	3,6 %
BAIIA ²	(1,2) \$	12,6 \$
En pourcentage du chiffre d'affaires	(1,2) %	12,3 %

La perte nette¹ s'est chiffrée à 8,2 millions de dollars, ou 0,38 \$ par action, comparativement à un résultat net¹ de 3,7 millions de dollars, ou 0,17 \$ par action, pour l'exercice précédent. Le BAIIA² s'est chiffré à un montant négatif de 1,2 million de dollars, ou 0,05 \$ par action, comparativement à un solde positif de 12,6 millions de dollars, ou 0,58 \$ par action, pour l'exercice précédent. Malgré un niveau relativement stable des ventes, la diminution de 11,9 millions de dollars du résultat net¹ est principalement attribuable à une baisse significative des marges, à l'augmentation des frais d'administration et aux effets négatifs de la réforme fiscale américaine adoptée au quatrième trimestre de l'exercice courant, entraînant une charge d'impôts non récurrente de 4,3 millions de dollars.

¹ Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesures non conformes aux IFRS – voir les rapprochements à la fin du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL – Analyse du risque de liquidité, des facilités de crédit, des flux de trésorerie et des opérations projetées (sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars américains)

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ce risque en exerçant une surveillance continue de ses besoins de trésorerie futurs. Les entités en exploitation effectuent les prévisions de flux de trésorerie, lesquelles sont ensuite totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers classés par type et par échéance contractuelle des paiements aux dates indiquées :

Au 28 février 2018

	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme	22 129	8 151	5 371	3 548	5 059
Dettes d'exploitation et charges à payer	63 411	63 411	-	-	-
Acomptes de clients	48 963	48 963	-	-	-
Provision pour garantie d'exécution	32 655	32 655	-	-	-
Dettes bancaires et emprunts bancaires à court terme	21 922	21 922	-	-	-
Passifs dérivés	1 615	1 615	-	-	-

Au 28 février 2018, le carnet de commandes de la Société se chiffrait à 464,5 millions de dollars, alors que le montant net de la trésorerie¹ et ses facilités de crédit non utilisées totalisaient 144,0 millions de dollars. La Société estime que cette somme, combinée aux flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation, est suffisante pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations financières, d'accroître sa capacité de production, de financer son fonds de roulement et de mettre en œuvre sa stratégie d'entreprise. Toutefois, rien ne garantit que le risque d'un autre ralentissement marqué de l'économie n'aura pas d'incidence défavorable significative sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. La Société continue de surveiller attentivement la faiblesse persistante du prix du pétrole et de l'euro ainsi que les mesures commerciales protectionnistes et les sanctions économiques récemment imposées. La Société respecte tous ses engagements au titre de sa dette et de ses facilités de crédit.

En plus de gérer le risque de liquidité, la Société surveille la situation financière de ses principaux fournisseurs.

Opérations projetées

La Société ne s'est pas engagée à effectuer des acquisitions ou des cessions importantes d'actifs ou d'entreprises, à l'exception de ce qui a déjà été mentionné dans le présent rapport de gestion.

¹ Mesures non conformes aux IRFS – voir les rapprochements à la fin du présent rapport.

Rapport de gestion

Flux de trésorerie (sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent)

Montant net de la trésorerie¹

(en millions)	Février 2018	Novembre 2017	Février 2017	Novembre 2016	Février 2016
Montant net de la trésorerie ¹	61,0 \$	73,2 \$	72,5 \$	72,6 \$	82,0 \$

Le montant net de la trésorerie¹ de la Société a diminué de 12,2 millions de dollars, ou 16,7 %, depuis le début du trimestre et de 11,5 millions de dollars, ou 15,9 % depuis le début de l'exercice courant. Cette diminution est principalement attribuable à des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, à des investissements en immobilisations corporelles, à des remboursements sur la dette à long terme et à des distributions aux actionnaires par voie de dividendes et de rachats d'actions.

Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017	Trimestre clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2017
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(1,9) \$	7,1 \$	(8,9) \$	0,3 \$

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 8,9 millions de dollars pour le trimestre courant, contre des entrées de trésorerie de 0,3 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation défavorable du trimestre courant consiste en une perte nette¹ en trésorerie négative de 13,5 millions de dollars ainsi qu'en des variations positives des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 4,6 millions de dollars. Les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 1,9 million de dollars pour l'exercice courant, contre des entrées de trésorerie de 7,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation négative de l'exercice courant consiste en une perte nette² en trésorerie négative de 12,5 millions de dollars ainsi qu'en des variations positives des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 10,6 millions de dollars.

Créances d'exploitation

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017	Trimestre clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2017
Augmentation des créances d'exploitation	10,3 \$	5,9 \$	23,9 \$	21,9 \$

Le solde des créances d'exploitation est fonction de l'écart entre le moment où les ventes sont conclues et celui où les sommes sont recouvrées. Le solde des créances d'exploitation a augmenté pour le trimestre et l'exercice courants, essentiellement parce qu'une plus grande proportion des créances de la Société résultait de ventes liées à des commandes de projets d'envergure faites à la fin du trimestre courant, qui impliquent généralement de plus longs délais de règlement.

Stocks

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017	Trimestre clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2017
Diminution (augmentation) des stocks	2,6 \$	(10,6) \$	12,8 \$	6,0 \$
Augmentation des acomptes de clients	5,7 \$	15,8 \$	2,8 \$	5,8 \$

En règle générale, lorsque le carnet de commandes et les nouvelles affaires augmentent, les stocks augmentent et, dans le cas contraire, ils diminuent. Les stocks sont également fonction du délai entre les réceptions et les expéditions. Pour le trimestre et l'exercice courants, les stocks ont diminué en raison des importantes livraisons effectuées par de la Société à la fin de l'exercice sans avoir le temps de réapprovisionner ses stocks. Pour financer l'investissement dans les stocks, la Société exige, dans la mesure du possible, un acompte des clients pour les commandes importantes. Les acomptes de clients ont augmenté pour le trimestre et l'exercice courants en raison de la hausse des acomptes de clients sur certaines commandes d'exportation pour des projets d'envergure des opérations nord-américaines et allemandes de la Société.

¹ Mesures non conformes aux IFRS – voir les rapprochements à la fin du présent rapport.

² Le résultat net ou la perte nette représente le résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

Rapport de gestion

Dettes d'exploitation et charges à payer

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017	Trimestre clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2017
Augmentation (diminution) des dettes d'exploitation et charges à payer	3,2 \$	(2,3) \$	(0,8) \$	1,7 \$

Pour toutes les périodes indiquées, les fluctuations des dettes d'exploitation et charges à payer sont principalement fonction du moment où les sommes sont constatées, en particulier celles liées aux stocks.

Ajouts aux immobilisations corporelles

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017	Trimestre clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2017
Ajouts aux immobilisations corporelles	6,2 \$	7,7 \$	1,8 \$	1,7 \$

La fluctuation des ajouts aux immobilisations corporelles pour toutes les périodes comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement fonction du moment où les équipements sont reçus.

Dettes à long terme

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017	Trimestre clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2017
Augmentation de la dette à long terme	- \$	5,1 \$	- \$	5,1 \$
Remboursement de la dette à long terme	3,2 \$	5,9 \$	0,9 \$	0,6 \$

Au cours du trimestre et de l'exercice courants, la Société a continué à rembourser sa dette à long terme sans effectuer de nouvelles émissions de titres d'emprunt.

Dividendes versés et rachat d'actions

(en millions)	Exercice clos le 28 février 2018	Exercice clos le 28 février 2017	Trimestre clos le 28 février 2018	Trimestre clos le 28 février 2017
Dividendes versés	6,7 \$	6,6 \$	1,7 \$	1,6 \$
Rachat d'actions	0,6 \$	0,9 \$	- \$	0,6 \$

Alors que la Société a maintenu sa politique de dividende au cours de l'exercice courant, qui consiste à verser un dividende trimestriel de 0,10 \$ CA par action, elle a choisi de réduire le montant du dividende trimestriel à 0,03 \$ CA par action à compter de juin 2018. De plus, aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a racheté en vue d'annulation un total de 45 300 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie en trésorerie de 0,6 million de dollars au cours de l'exercice courant. Aucun rachat n'a eu lieu au cours du trimestre.

Rapport de gestion

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est assujettie à une politique aux termes de laquelle aucune transaction sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier, le corollaire étant que toutes les transactions visant des dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques.

Vue d'ensemble

Le tableau qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés :

Instruments financiers	Risques			
	Risques de marché			
	Change	Taux d'intérêt	Crédit	Liquidité
Trésorerie et équivalents de trésorerie	x	x	x	
Placements à court terme	x	x	x	
Créances d'exploitation	x		x	
Actifs dérivés	x		x	
Dette bancaire	x	x		x
Emprunts bancaires à court terme	x	x		x
Dettes d'exploitation et charges à payer	x			x
Acomptes de clients	x			x
Dividendes à payer	x			x
Provision pour garanties d'exécution	x			x
Passifs dérivés	x			x
Dette à long terme	x	x		x

Risques de marché

Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société. La Société possède des établissements qui utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacun d'entre eux est exposé au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux monnaies étrangères fait l'objet d'une couverture. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures aux fins comptables.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente les montants en cours aux 28 février 2018 et 2017 :

	Fourchette de taux de change		Profit (perte) (en milliers de \$ US)		Notionnel (en milliers)	
	Au 28 février 2018	Au 28 février 2017	Au 28 février 2018 \$	Au 28 février 2017 \$	Au 28 février 2018	Au 28 février 2017
Contrats de change à terme						
Vendre des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,26-1,28	1,32	(1 558)	(615)	92 000 \$ US	40 000 \$ US
Acheter des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,25	1,30-1,31	433	337	92 000 \$ US	40 000 \$ US
Vendre des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	1,18-1,19	1,09-1,16	(2)	(20)	2 190 \$ US	336 \$ US
Acheter des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	1,18-1,24	1,06-1,28	92	249	4 785 \$ US	4 295 \$ US
Vendre des dollars américains contre des wons coréens – de 0 à 12 mois	-	1 193-1 200	-	99	-	1 668 \$ US
Vendre des euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,24-1,28	1,06-1,08	(39)	(155)	16 297 €	16 122 €
Acheter des euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,18	1,06-1,08	64	509	15 390 €	33 600 €
Acheter des livres sterling contre des euros – de 0 à 12 mois	0,89	0,84-0,85	(1)	(1)	281 £	144 £

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des monnaies étrangères au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état consolidé du résultat net et reflète les montants estimés que la Société aurait versés ou reçus pour régler ces contrats à la date de clôture. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.

Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité des expositions aux fluctuations du change les plus importantes de la Société liées à sa position nette dans des instruments financiers de change, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les instruments financiers dérivés, les créances d'exploitation, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes de clients, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer. Un raffermissement hypothétique de 5,0 % des monnaies suivantes aurait eu l'incidence suivante pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017 :

	Résultat net	
	2018 \$	2017 \$
Appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain	(524)	(121)
Appréciation de l'euro par rapport au dollar américain	396	496

Un fléchissement hypothétique de 5,0 % des monnaies mentionnées ci-dessus aurait eu l'incidence contraire pour les deux exercices.

Pour les besoins de l'analyse ci-dessus, le risque de change ne comprend pas la conversion des comptes des filiales dans la monnaie de présentation de la Société. Pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain) de la Société, ce risque aurait eu une incidence sur les autres éléments du résultat global.

Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variable exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, et les éléments portant intérêt à taux fixes exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Rapport de gestion

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est principalement lié aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société associé à ses créances d'exploitation est concentré et, au 28 février 2018, quatre clients (quatre clients en 2017) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 9,6 % (8,5 % en 2017), alors que les 10 principaux clients de la Société en représentaient 57,3 % (52,4 % en 2017). De plus, un client représentait 9,86 % (13,3 % en 2017) du chiffre d'affaires de la Société.

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue continuellement la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation spécifiques à l'égard de tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit spécifique qui est révisée périodiquement. Un compte de correction de valeur pour créances d'exploitation irrécouvrables est établi lorsque, selon l'évaluation de la direction, le recouvrement d'une créance n'est pas raisonnablement assuré.

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées.

Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances clients et des profits sur les actifs dérivés.

Le tableau qui suit présente un sommaire du classement par échéance des créances clients :

	Au 28 février 2018 \$	Au 28 février 2017 \$
Courant	91 534	77 262
En souffrance depuis 0 à 30 jours	12 421	19 330
En souffrance depuis 31 à 90 jours	8 546	7 625
En souffrance depuis plus de 90 jours	18 714	16 508
	131 215	120 725
Moins la provision pour créances irrécouvrables	1 088	1 239
	130 127	119 486
Créances clients	7 255	6 026
Autres créances		
Total des créances clients	137 382	125 512

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations de la correction de valeur pour créances irrécouvrables :

	Au 28 février 2018 \$	Au 28 février 2017 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 239	1 653
Charge pour créances irrécouvrables	212	414
Recouvrement de créances clients	(444)	(598)
Sortie de créances clients	(122)	(214)
Change	203	(16)
Solde à la clôture de l'exercice	1 088	1 239

Risque de liquidité – Voir l'exposé sous la rubrique *Liquidités et ressources en capital*

ÉVENTUALITÉS (en milliers de dollars américains, sauf le nombre de poursuites)

Deux des filiales américaines de la Société sont au nombre des défenderesses dans des poursuites en dommages-intérêts en instance relatives à des préjudices corporels censément causés par l'exposition à des produits renfermant de l'amiante qui ont été fabriqués et vendus dans le passé. La direction estime qu'elle dispose de solides arguments de défense à l'égard de certains produits qui pourraient avoir comporté une composante renfermant de l'amiante. À la fin de la période, 1 190 poursuites étaient en instance (1 146 au 28 février 2017). Ces poursuites ont été déposées dans les États d'Arkansas, de la Californie, du Connecticut, du Delaware, de la Floride, de la Géorgie, d'Hawaii, de l'Illinois, de la Louisiane, du Maine, du Maryland, du Massachusetts, du Mississippi, du Missouri, du New Jersey, de New York, de la Caroline du Nord, de l'Ohio, de l'Oklahoma, de la Pennsylvanie, du Rhode Island, de la Caroline du Sud, du Texas, de la Virginie, de Washington, de la Virginie-Occidentale et du Wisconsin. Au cours de l'exercice courant, la Société a réglé 457 poursuites (376 au 28 février 2017) et 501 nouvelles poursuites ont été déposées contre la Société (488 au 28 février 2017). En raison des nombreuses incertitudes inhérentes à l'établissement de prévisions concernant l'issue de ces poursuites, ainsi que l'évolution des poursuites relatives à l'amiante aux États-Unis, la direction croit qu'il n'est pas possible de faire une estimation du passif au titre de l'amiante de la Société. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les comptes. Les coûts de règlement et les frais juridiques liés aux poursuites relatives à l'amiante se sont établis à 1 960 \$ pour le trimestre (1 186 \$ au 28 février 2017) et à 8 213 \$ pour l'exercice (6 839 \$ au 28 février 2017).

Le 3 décembre 2014, San Diego Gas & Electric Company (« SDG ») a intenté une poursuite contre Velan Valve Corp., filiale entièrement détenue de la Société, devant la cour supérieure de l'État de la Californie au sujet des robinets haute pression fournis à SDG et installés à son centre d'énergie Palomar (l'« installation »). Des dommages-intérêts à l'installation d'une valeur de plus de 9 000 \$ sont réclamés dans le cadre de cette poursuite relativement à une prétendue défectuosité des robinets fournis par Velan Valve Corp. La réclamation est pour la responsabilité stricte présumée du fait du produit et pour la négligence présumée. La Société soutient que cette réclamation est non fondée. La Société se défend avec vigueur et prend toutes les mesures nécessaires pour protéger sa réputation. Bien qu'elle ne puisse prédire l'issue de cette poursuite, la Société croit que, selon l'information actuellement disponible, la résolution du litige n'aura pas une incidence négative significative sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses liquidités.

ENTENTES HORS BILAN

La Société a conclu certaines ententes hors bilan qui sont décrites plus en détail aux notes 10, 22 et 25 de ses états financiers consolidés audités. Les ententes, qui ont toutes été conclues dans le cours normal des activités, s'établissent comme suit :

- Garanties d'exécution relativement à ses produits et à la livraison dans les délais convenus
- Lettres de crédit émises à des fournisseurs à l'étranger
- Contrats de location simple

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (en milliers de dollars américains)

La Société a conclu avec des parties liées les opérations suivantes, qui sont calculées à leur valeur d'échange.

- a) PDK Machine Shop Ltd. (« PDK ») est une société dont sont propriétaires certains membres de la famille de l'actionnaire majoritaire. PDK fournit des pièces de matériel usinées destinées aux usines de la Société.

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2018	28 février 2017	28 février 2018	28 février 2017
Achats de pièces de matériel	900 \$	150 \$	1 230 \$	955 \$
Ventes de matières premières	- \$	- \$	- \$	8 \$

La Société a conclu avec PDK une entente aux termes de laquelle elle a le droit d'acheter les actions de PDK moyennant une contrepartie égale à leur valeur comptable, dans le cas où PDK projeterait de vendre ses actions à un tiers. Dans le cas où PDK projeterait de vendre la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs à un tiers, la Société a le droit d'acheter les stocks à leur coût et les autres actifs, à leur valeur comptable. En cas de liquidation ou de vente projetée d'une partie des actifs suffisante pour empêcher PDK de remplir ses obligations envers la Société aux termes de bons de commande à remplir, la Société a le droit et l'obligation d'acheter les stocks de PDK moyennant une contrepartie égale à leur coût. L'obligation maximale de la Société en vertu de ce droit d'achat se chiffre à 200 \$.

Rapport de gestion

- b) Une des filiales de la Société et certains de ses dirigeants louent sur une base hebdomadaire un immeuble auprès de Société Holding Velan Ltée, l'actionnaire majoritaire. Société Holding Velan Ltée facture des tarifs hebdomadaires en fonction de l'utilisation. Ce contrat de location a été résilié au cours de l'exercice courant.

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2018	28 février 2017	28 février 2018	28 février 2017
Loyer	- \$	9 \$	12 \$	27 \$

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction en temps opportun, notamment au chef de la direction et au directeur financier, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Le chef de la direction ainsi que le directeur financier de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision directe, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (au sens défini dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*) en date du 28 février 2018, et ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus et fonctionnent de manière efficace.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

La direction a évalué la conception et l'efficacité de ses contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière (au sens attribué à ce terme dans le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*). L'évaluation s'est fondée sur le guide intitulé *Internal Control-Integrated Framework (2013)* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (« COSO »). Cette évaluation a été réalisée par le chef de la direction ainsi que le directeur financier de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le directeur financier ont conclu que les contrôles et procédures internes à l'égard de l'information financière étaient conçus adéquatement et fonctionnaient de manière efficace au 28 février 2018.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints. Dans l'éventualité imprévisible qu'une omission survienne dans la communication ou les contrôles et procédures internes, ou qu'une erreur de nature significative se produise, la Société compte prendre les mesures nécessaires afin d'en minimiser les conséquences.

Changements à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière

La Société n'a apporté aucun changement important à la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours de l'exercice et du trimestre clos le 28 février 2018 qui a ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence significative sur les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière.

ESTIMATIONS COMPTABLES ET HYPOTHÈSES

Les principales méthodes comptables de la Société qui sont décrites ci-haut sont essentielles pour comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portent sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées se fondent sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui sont actuellement en vigueur et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus. Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues

Rapport de gestion

continuellement. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée. Aucun changement significatif n'a été apporté aux estimations comptables critiques au cours des deux derniers exercices.

Les estimations et les hypothèses qui sont particulièrement susceptibles de donner lieu à un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont décrites ci-après.

Créances d'exploitation

La Société doit présenter ses créances d'exploitation à la valeur nette de réalisation. Pour ce faire, la direction doit poser des jugements, et la Société doit procéder à des évaluations continues de la recouvrabilité des comptes et comptabiliser une correction de valeur pour créances irrécouvrables, au besoin. Lorsqu'elle procède à son évaluation, la Société analyse la balance chronologique des créances d'exploitation, la concentration des créances d'exploitation par client, la solvabilité des clients et les tendances économiques qui sont en vigueur. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des créances d'exploitation dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur les frais d'administration dans l'état consolidé du résultat net.

Stocks

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Il y a dépréciation des stocks lorsque la valeur de marché estimée des stocks diminuée des coûts de vente variables est inférieure à la valeur comptable des stocks. Cette détermination fait appel à des jugements importants de la direction et repose sur l'évaluation faite par la Société des conditions du marché pour ses produits, qui sont fonction de l'utilisation passée, de la demande future estimée et, dans certains cas, du risque de perte spécifique à des éléments de stocks particuliers. Tout changement dans les hypothèses utilisées pour établir cette évaluation ou les coûts de vente est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des stocks dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Provisions

Des provisions doivent être constituées au titre des charges possibles relativement à la garantie des produits. La Société estime son exposition aux réclamations pour garantie en tenant compte de l'expérience passée ainsi que de tout problème technique connu et toute estimation des coûts à engager pour régler les problèmes. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations identifiées ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société examine tous les autres actifs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable, tout d'abord, du goodwill affecté à l'UGT et, ensuite, des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante dans l'état consolidé du résultat net.

Impôt sur le résultat

La Société estime son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs, et évaluer les positions adoptées dans les déclarations fiscales en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale en vigueur est sujette à interprétation. Dans l'éventualité où ces évaluations seraient modifiées, la charge d'impôt sur le résultat serait ajustée, et un ajustement correspondant serait apporté aux soldes d'impôt sur le résultat dans l'état consolidé de la situation financière.

JUGEMENTS CRITIQUES DANS L'APPLICATION DES POLITIQUES COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ

Consolidation

La Société consolide, dans les présents états financiers, les comptes de Juwon Special Steel Co. Ltd. Il a été déterminé que la Société détient des droits substantiels sur cette entité structurée qu'elle peut exercer actuellement et pour lesquels il n'existe aucune barrière, bien que sa quote-part dans cette entité ne soit que de 50 %. Ces droits substantiels sont obtenus en vertu d'une convention entre actionnaires, conclue entre la Société et les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, qui confère à la Société le droit de décision ultime dans toute décision prise avec laquelle les parties au partenariat ne sont pas d'accord. Conformément à la convention entre actionnaires, il incombe au conseil d'administration, représentant les intérêts des actionnaires, de prendre des décisions opérationnelles (y compris les budgets), d'approuver les transactions portant sur les capitaux propres et de déterminer la rémunération des principaux dirigeants. Par conséquent, la Société, grâce aux droits qui lui sont conférés en vertu de la convention entre actionnaires, détient des droits substantiels qui lui confèrent la capacité de diriger les activités pertinentes de Juwon Special Steel Co. Ltd. tout en étant exposée à des rendements variables. Pour cette raison, il a été déterminé que cette entité devrait être consolidée.

NOUVELLES NORMES ET MODIFICATIONS COMPTABLES ADOPTÉES AU COURS DE L'EXERCICE

La Société a appliqué les normes et modifications comptables ci-dessous pour la première fois au cours de l'exercice, à compter du 1^{er} mars 2017.

- i) Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes – modifications d'IAS 12;
- ii) Initiative concernant les informations à fournir – modifications d'IAS 7.

L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les montants comptabilisés au cours des périodes antérieures. De plus, les modifications n'ont pas d'incidence significative sur la période considérée et les périodes à venir. Les modifications d'IAS 7 exigent la présentation d'informations concernant les variations des passifs découlant des activités de financement, lesquelles informations sont présentées à la note 29.

NOUVELLES NORMES ET MODIFICATIONS PUBLIÉES QUI N'ONT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES

- i) En juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9 *Instruments financiers*. L'IASB avait déjà publié des versions antérieures d'IFRS 9 qui comportaient de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation (en 2009 et en 2010) et un nouveau modèle de comptabilité de couverture (en 2013). La version de juillet 2014 représente la version finale de la norme, remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et complète pour l'essentiel le projet de l'IASB visant à remplacer la norme IAS 39 *Instruments financiers* : Comptabilisation et évaluation.

Cette norme remplace les modèles de classement actuels des actifs financiers et des passifs financiers par un modèle unique ne comportant que trois catégories : le coût amorti, la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et la juste valeur par le biais du résultat net. La base de classement dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs et aux passifs financiers. La norme présente un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues qui exige une comptabilisation plus rapide des pertes de crédit attendues. En particulier, la nouvelle norme exige que les entités comptabilisent les pertes de crédit attendues à compter du moment où les instruments financiers sont comptabilisés pour la première fois et elle abaisse le seuil pour comptabiliser les pertes attendues sur la durée de vie totale. La nouvelle norme présente également un modèle considérablement modifié pour la comptabilité de couverture qui comporte la présentation d'informations supplémentaires sur les activités de gestion des risques, afin de faire cadrer plus étroitement la comptabilité de couverture avec la gestion des risques.

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société en est aux dernières étapes de l'analyse de l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme. L'incidence ne devrait pas être significative.

- ii) Publiée en mai 2014, la norme IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme pose comme principe fondamental que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis, et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Ce principe fondamental est mis en œuvre selon un modèle en cinq étapes : i) identification du ou des contrats avec un client, ii) identification des obligations de prestation aux termes du contrat, iii) détermination du prix de transaction, iv) répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation aux termes du contrat et v) comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque l'entité remplit les obligations de prestation. IFRS 15 remplace IAS 11 *Contrats de construction*, IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13 *Programme de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15 *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18 *Transferts d'actifs provenant de clients* et SIC-31 *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*.

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'application anticipée étant permise. Pour la Société, la norme s'applique à compter du 1^{er} mars 2018. Par conséquent, IFRS 15 sera adoptée lors du premier trimestre de l'exercice se terminant le 28 février 2019. La Société prévoit utiliser, aux fins de la transition, la méthode de l'application rétrospective, selon laquelle elle retraitera ses résultats comparatifs pour l'exercice considéré en ajustant, s'il y a lieu, le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} mars 2017.

La Société a déterminé que les pénalités pour retards de livraison, qui sont actuellement comptabilisées dans le coût des ventes, seront comptabilisées en réduction du chiffre d'affaires lorsque cette norme entrera en vigueur. L'évaluation préalable de l'incidence de cette modification sur les résultats de l'exercice considéré se traduit par une diminution de 1 452 \$ du chiffre d'affaires consolidé et une diminution correspondante du coût des ventes consolidé.

La nouvelle norme n'aura pas d'incidence significative sur le calendrier des produits provenant de la vente de biens, car la majeure partie de ces produits continueront d'être comptabilisés au moment de leur livraison, selon les modalités d'expédition convenues. Toutefois, la Société a déterminé que, si certains critères sont remplis, des éléments distincts aux termes du contrat de vente des biens pourront être classés comme des obligations de prestation distinctes. Ces éléments pourraient comprendre, sans s'y limiter, la livraison de dessins et de documentation, la prestation de services (mise en service, inspection, expédition et test) et les garanties. La méthode choisie pour la répartition des produits entre plusieurs éléments, dans le cadre d'un contrat de vente de biens où des obligations de prestation distinctes ont été relevées, est la méthode de l'évaluation du marché avec ajustement. Bien que les modifications indiquées ci-dessus pourraient avoir une incidence sur les produits des activités ordinaires des exercices futurs, la Société a déterminé qu'elles n'auraient pas d'incidence significative sur les produits consolidés de l'exercice considéré et des exercices antérieurs.

- iii) En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information applicables aux contrats de location pour les deux parties au contrat. Cette norme élimine le classement des contrats de location entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement et introduit un modèle de comptabilisation unique pour le preneur. Elle reprend en grande partie les exigences relatives à la comptabilisation des contrats de location par le bailleur. En conséquence, un bailleur continue de classer ses contrats de location en contrats de location simple et contrats de location-financement et de comptabiliser ces deux types de contrats différemment. IFRS 16 remplace IAS 17 *Contrats de location*, IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15 *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27 *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*.

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'application anticipée n'est permise que si IFRS 15 a été adoptée. Même si la Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme, elle a déterminé qu'elle n'adopterait pas la norme de manière anticipée. Les contrats de location simple, qui sont présentés à la note 22 c), entrent dans le champ d'application d'IFRS 16.

- iv) En novembre 2016, l'IFRS Interpretations Committee (« IFRIC ») a publié IFRIC 22 *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*. Cette interprétation précise le taux de change à utiliser pour la présentation de l'information relative à des transactions libellées en monnaies étrangères conformément à IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, dans les circonstances où un client a payé d'avance des biens et services.

L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'application anticipée étant permise. En ce qui concerne la Société, l'interprétation entre en vigueur le 1^{er} mars 2018. Par conséquent, IFRIC 22 sera adoptée au premier trimestre de l'exercice se terminant le 28 février 2019.

- v) En juin 2017, l'IFRIC a publié IFRIC 23 *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation fournit des précisions sur l'application des exigences de comptabilisation et d'évaluation prévues dans IAS 12 *Impôts sur le résultat* lorsqu'il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux qui ne sont pas encore acceptés par les administrations fiscales. L'interprétation entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise. Même si la Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme, elle a déterminé qu'elle n'adopterait pas la norme de manière anticipée.

RISQUES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS

Nature cyclique des marchés d'utilisateurs finaux

La demande des produits de la Société dans un secteur ou dans un marché donné peut varier considérablement selon le niveau d'activité économique dans le secteur ou le marché en cause. Ces facteurs peuvent être atténués par le fait que les ventes de la Société sont diversifiées sur le plan géographique et par la diversité des marchés des utilisateurs finaux. Rien ne garantit toutefois qu'une récession ou un ralentissement économique dans certains secteurs ou territoires, notamment le ralentissement actuel dans le secteur du pétrole et du gaz, n'aurait pas un effet défavorable important sur les ventes de la Société.

Concurrence

Les pressions de la concurrence dans les marchés de la Société pourraient entraîner une perte de parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur le chiffre d'affaires, les marges et le résultat net. La Société livre également concurrence à des fabricants qui sont établis dans des pays où les salaires sont peu élevés et offrent de la robinetterie à des prix considérablement moins élevés que ceux de la Société. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de soutenir la concurrence de ses concurrents actuels et futurs ni que cette concurrence n'aura pas d'effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes de la Société est constitué de commandes que la Société considère comme étant fermes. Il s'agit d'un indicateur du chiffre d'affaires futur. Toutefois, rien ne garantit qu'il n'y aura pas ultérieurement d'annulations ou d'ajustements, que le carnet de commandes générera des bénéfices ni à quel moment le chiffre d'affaires et les bénéfices tirés de ce carnet de commandes seront comptabilisés.

Dépendance envers le personnel clé

La Société dépend des compétences et de l'expérience des membres de sa haute direction et d'autres employés clés. Rien ne garantit que la Société pourra maintenir à son service ces membres de la haute direction et employés clés. Le départ de plusieurs d'entre eux pourrait avoir un effet défavorable sur les activités de la Société.

Risque de change

En raison de la composition géographique de la clientèle et de ses activités, la Société est exposée au risque de change. La Société conclut des contrats de change à terme pour gérer une partie de son risque net à l'égard des monnaies étrangères. Ces contrats à terme comportent un risque de crédit inhérent lié au manquement aux obligations des contreparties, risque que la Société gère en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières bien établies qui, d'après elle, seront en mesure de respecter leurs obligations. Le risque de change pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Risque de taux d'intérêt

Une partie du passif de la Société est constituée de titres d'emprunt à taux d'intérêt variable. De ce fait, la Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt. Ce risque pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société.

Disponibilité et prix des matières premières

Les prix des matières premières, principalement de l'acier, représentent une portion substantielle des coûts de fabrication de la Société. Dans le passé, ils ont connu des fluctuations et, dans certains cas, ont eu une propension à la volatilité. Rien ne garantit que la Société réussira à transmettre à sa clientèle les augmentations du prix des matières premières grâce à une augmentation des prix de vente ou à absorber ces augmentations des coûts sans réduire ses marges bénéficiaires.

De plus, il se produit à l'occasion des pénuries de certaines matières premières. Habituellement, ces pénuries ne durent pas longtemps, et la Société est généralement en mesure de satisfaire à ses besoins. Toutefois, rien ne garantit que la Société aura des sources d'approvisionnement suffisantes pour satisfaire à tous ses besoins en temps opportun.

Relations de travail

Un grand nombre d'employés de la Société sont couverts par des conventions collectives. Bien que la Société ait réussi par le passé à négocier le renouvellement de ces conventions, rien ne garantit que ce sera le cas à l'avenir. L'incapacité de renégocier des conventions collectives pourrait entraîner des arrêts de travail ou une hausse des frais de main-d'œuvre, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats.

Dépendance envers les fournisseurs clés

La Société compte plusieurs fournisseurs clés avec lesquels elle a investi dans la fabrication de matrices à forger et de modèles à couler. Bien que la Société dispose d'autres sources d'approvisionnement pour la plupart de ses achats de matières premières, la perte d'un fournisseur clé pourrait avoir sur elle des répercussions défavorables.

Dépendance envers les distributeurs et les agents commerciaux

Le succès de la Société est directement lié à la capacité de ses distributeurs indépendants et agents commerciaux de vendre ses produits dans leurs marchés respectifs. Le succès de la Société est par conséquent lié à sa capacité d'attirer et de retenir les services des distributeurs et des agents commerciaux dont elle a besoin pour soutenir ses activités actuelles et poursuivre sa croissance.

Rapport de gestion

Ententes contractuelles visant des projets

Pour faire face à la concurrence dans la vente de robinets, la Société pourrait conclure des contrats prévoyant la fabrication de robinets à des prix déterminés pour livraison à une date fixe ou selon des échéanciers fixes. Ces contrats peuvent comporter des risques élevés en raison d'une augmentation imprévue des prix des matières premières et d'autres coûts liés à des conditions contractuelles plus strictes. Bien que les modalités des contrats puissent varier d'un client à l'autre, les retards de production et d'autres critères de performance peuvent entraîner des dommages-intérêts fixés à l'avance et d'autres pénalités en cas de non-exécution ou d'autres problèmes liés à la garantie imputables aux modalités et conditions plus strictes de ces contrats.

Risques économiques et politiques associés aux ventes et aux activités internationales

Étant donné que la Société vend et fabrique ses produits à l'échelle mondiale, elle est assujettie aux risques liés aux activités internationales. L'issue des négociations trilatérales de l'Accord de libre-échange nord-américain (l'« ALÉNA ») ainsi que du Brexit est incertaine et de tels processus pourraient échouer à tout moment. Par conséquent, l'imposition de mesures protectionnistes découlant de l'échec des négociations de l'ALÉNA et du Brexit ainsi que la modification de la législation fiscale, la possibilité d'une expropriation et d'un embargo, les restrictions du change et les perturbations sur le plan politique ou militaire et/ou le terrorisme ou encore des changements dans le cadre réglementaire pourraient avoir un effet défavorable sur les activités et les résultats d'exploitation de la Société.

Les négociations de l'ALÉNA pourraient avoir une incidence sur le prix et la demande de l'acier ainsi que se traduire par l'imposition éventuelle de quotas ou de droits à l'importation sur les biens aux États-Unis.

Le Canada et dix autres pays ont récemment mené à bien des discussions et se sont entendus sur le projet du texte de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (« PTPGP »), lequel vise à permettre un accès préférentiel au marché des pays faisant partie du PTPGP. Le texte du PTPGP n'a été ni rédigé dans sa forme définitive ni publié et l'accord doit être approuvé par les gouvernements des pays qui font partie du PTPGP. L'incidence du PTPGP sur la Société, ses clients, ses fournisseurs et le secteur des produits industriels n'est pas encore connue.

Cas de force majeure

Les cas de force majeure sont des événements ou circonstances imprévisibles survenant au-delà du contrôle de la Société. Ces événements comprennent, mais ne sont pas limités à l'instabilité politique, la guerre, le terrorisme, les grèves, les émeutes et la criminalité, ainsi que les événements liés aux conditions météorologiques ou sismiques sévères, tels que les tremblements de terre, ouragans, tsunamis, tornades, tempêtes de verglas, inondations et éruptions volcaniques. Le risque d'un cas de force majeure est imprévisible et peut entraîner des retards ou des annulations de commandes et de livraisons aux clients, des retards dans la réception des matériaux provenant des fournisseurs, des dommages aux installations ou aux équipements, des blessures ou des décès et la possibilité de responsabilité légale.

Poursuites liées à l'amiante

Deux des filiales américaines de la Société sont au nombre des défenderesses dans des poursuites en dommages-intérêts en instance relatives à des préjudices corporels censément causés par l'exposition à des produits renfermant de l'amiante qui ont été fabriqués et vendus dans le passé. La direction estime qu'elle dispose de solides arguments de défense à l'égard de certains produits qui pourraient avoir comporté une composante renfermant de l'amiante. Malgré une défense vigoureuse contre ces allégations, rien ne garantit que la Société l'emportera. Des décisions, des jugements ou des modalités de règlement défavorables pourraient avoir une incidence défavorable significative sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

Responsabilité envers les produits et autres genres de poursuites

À l'instar d'autres entreprises manufacturières internationales, la Société a déjà fait et pourrait encore faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité ou d'autres poursuites reliées à ses activités commerciales, notamment des responsabilités et dépenses potentielles en raison de vices ou de défaillances possibles de ses produits. La Société souscrit à une assurance complète de responsabilité civile générale qui, à son avis, est généralement conforme aux pratiques de son secteur d'activité. Néanmoins, cette couverture d'assurance ne couvre pas certains types de réclamations (notamment les réclamations en cours relatives à l'amiante) qui pourraient être présentées à l'encontre de la Société. Les primes de l'assurance complète de responsabilité civile générale ont également augmenté considérablement au cours des dernières années. En conséquence, la Société n'est pas certaine qu'elle pourra continuer d'obtenir une assurance complète de responsabilité civile générale à des coûts raisonnables ou, si une telle couverture est disponible, qu'elle couvrira adéquatement sa responsabilité.

Risque lié à la santé et à la sécurité

La Société s'efforce d'offrir à ses employés, entrepreneurs et visiteurs un environnement sécuritaire et exempt de risque pour la santé dans ses locaux. La Société a mis en œuvre dans l'ensemble de ses installations des politiques et des procédures pour assurer le respect de l'ensemble des lois, de la réglementation et des normes en matière de santé et de sécurité. La Société reconnaît que l'absence d'un solide programme de santé et de sécurité peut l'exposer à la perte de temps de production, à des pénalités, à des poursuites et même à un impact sur les commandes futures puisque certains clients pourraient tenir compte des antécédents de la Société en matière de santé et sécurité dans l'attribution de contrats.

Rapport de gestion

Réglementation environnementale

Les activités et les biens de la Société sont assujettis à des lois et règlements de plus en plus sévères en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'évacuation d'eau et d'air, la gestion et l'élimination des déchets et la sécurité des employés. Ces lois et règlements prévoient des amendes substantielles en cas d'infraction, l'arrêt de l'exploitation dans certaines circonstances, l'installation de matériel de contrôle de pollution coûteux ou la réalisation de travaux coûteux de remise en état des lieux. En outre, de nouvelles dispositions législatives et réglementaires ou l'application plus stricte de la législation et de la réglementation en vigueur, la découverte d'une contamination inconnue précédemment ou l'imposition de nouvelles exigences en matière de remise en état pourraient entraîner des coûts supplémentaires importants pour la Société.

Contrôles à l'égard de la communication et de l'information financière

Conformément au Règlement 52-109, il incombe au chef de la direction et au directeur financier de la Société de concevoir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information financière et d'en évaluer l'efficacité. Il leur incombe également de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis conformément aux IFRS. Tout système de contrôle comporte des restrictions inhérentes et se fonde en partie sur la possibilité ou la probabilité d'événements futurs. Par conséquent, un système de contrôle interne ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs seront atteints.

Contrôle de la Société

Société Holding Velan Ltée (l'« actionnaire majoritaire ») est propriétaire de 15 566 567 actions à droit de vote multiple, ce qui représente au total environ 92,8 % des droits de vote rattachés au capital de la Société. Le contrôle des droits de vote permet à l'actionnaire majoritaire de décider de toutes les questions nécessitant l'approbation des actionnaires. L'actionnaire majoritaire a indiqué à la Société que la vente des actions nécessite le consentement de certains membres de la famille Velan et leurs entités contrôlées.

L'actionnaire majoritaire a, dans les faits, suffisamment de droits de vote pour empêcher un changement de contrôle de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne. La vente par l'actionnaire majoritaire d'un nombre important d'actions à droit de vote subalterne à l'exercice des droits de conversion rattachés aux actions à droit de vote multiple pourrait avoir une incidence négative sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne.

Impôt sur le résultat et autres risques fiscaux

La Société exerce ses activités dans un certain nombre de territoires fiscaux et effectue une grande quantité d'opérations d'achat et de vente transfrontalières. Les règlements fiscaux de certains pays deviennent plus complexes. Une ou plusieurs autorités fiscales pourraient être en désaccord avec le traitement fiscal adopté par la Société, ce qui entraînerait des coûts de défense et peut-être des cotisations fiscales.

Respect de la législation de pays étrangers

En raison de la nature internationale de ses activités, la Société est assujettie à un système de lois et de règlements complexes et qui diffèrent d'un pays à l'autre. Ces lois et règlements comprennent notamment des lois anticorruption, des contrôles des exportations et des douanes, des contrôles du change, des règlements concernant l'établissement des prix de cession interne ainsi que des sanctions économiques imposées par les autorités gouvernementales. Le non-respect de ces lois pourrait avoir une incidence défavorable sur les bénéfices et entraîner des sanctions criminelles, civiles et administratives. La Société a mis en place des politiques et des procédures pour éviter le non-respect de ces lois par ses employés et ses représentants.

Participations ne donnant pas le contrôle

La Société exerce l'ensemble de ses activités en Chine et à Taïwan, et une partie de ses activités en France et en Corée avec des partenaires qui sont des entités détenant des participations ne donnant pas le contrôle. La réussite de ces entreprises est tributaire de la performance satisfaisante des partenaires dans l'exécution de leurs obligations. Le défaut de ces partenaires de s'acquitter de leurs obligations pourrait imposer des obligations financières et des obligations de performance additionnelles à la Société et pourrait avoir une incidence défavorable sur ses bénéfices et sa situation financière.

Acquisition d'entreprises

Le succès d'une acquisition d'entreprise dépend en partie de l'intégration de l'entreprise acquise au moyen des opérations telles que la réalisation de synergies, l'élimination de la duplication des coûts, l'intégration des systèmes d'information et la mise en place de contrôles et de procédures. L'incapacité d'intégrer rapidement une entreprise acquise pourrait entraîner une perte d'occasions d'affaires, des coûts d'intégration plus élevés que prévu et le départ de personnel clé, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les bénéfices.

Cybersécurité

Les réseaux informatiques de la Société sont essentiels au fonctionnement quotidien et contiennent des informations sur les finances, le personnel, les produits, les clients et les fournisseurs de la Société. Les risques liés à la cybersécurité sont de plus en plus complexes, variés et nombreux. Une atteinte importante à la cybersécurité peut avoir des conséquences telles que la perte d'informations clés, des dommages à la réputation et la perturbation des activités, lesquelles peuvent également être très nuisibles sur le plan financier. Bien que la Société consacre des ressources considérables au maintien et à la protection de ses réseaux informatiques, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de prévenir ou de détecter une brèche potentielle dans ses réseaux ou d'y réagir adéquatement, car, entre autres facteurs, les menaces à la cybersécurité sont en constante mutation et il peut être difficile de prévoir ces menaces et de les détecter immédiatement.

Rapport de gestion

RAPPROCHEMENTS ET MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Dans le présent rapport de gestion ainsi que d'autres parties du Rapport annuel 2018, la Société utilise des mesures du rendement et de la situation financière qui ne sont pas définies aux termes des IFRS (les « mesures non conformes aux IFRS ») et qui sont par conséquent peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, qui sont utilisées par la direction pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures du rendement définies aux termes des IFRS. Ces rapprochements sont présentés ci-dessous.

Montant net de la trésorerie

(en milliers)	Exercice clos le 28 fév. 2018	Exercice clos le 30 nov. 2017	Exercice clos le 28 fév. 2017	Exercice clos le 30 nov. 2016	Exercice clos le 28 fév. 2016	Exercice clos le 28 fév. 2015	Exercice clos le 28 fév. 2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	85 391	88 241	84 019	81 303	89 368	99 578	106 716
Placements à court terme	647	1 461	974	149	3 225	847	239
Dette bancaire	(20 848)	(12 220)	(7 792)	(4 960)	(5 028)	(15 616)	(31 876)
Emprunts bancaires à court terme	(1 074)	(1 086)	(1 650)	(1 313)	(1 319)	(2 134)	(916)
Partie à court terme des emprunts bancaires à long terme	(3 068)	(3 148)	(3 070)	(2 558)	(4 197)	(7 063)	(6 402)
	61 048	73 248	72 481	72 621	82 049	75 612	67 761

Bénéfice (perte) avant intérêts, impôts et amortissement ("BAIIA")

(en milliers)

Pour l'exercice clos le:

	28 fév. 2018	28 fév. 2017	28 fév. 2016	28 fév. 2015	28 fév. 2014
Résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple	(17 811)	7 737	3 641	18 580	29 400
<u>Ajustements pour:</u>					
Perte de valeur du Goodwill	-	-	11 510	-	-
Amortissement des immobilisation corporelles	11 035	11 943	13 301	13 749	12 241
Amortissement des immobilisation incorporelles	1 842	1 767	2 008	2 374	2 525
Charges financières (Produits financiers)	197	74	(199)	590	1 510
Impôt sur le résultat	361	4 680	8 302	9 773	11 759
	(4 376)	26 201	38 563	45 066	57 435

Pour le trimestre clos le:

	28 fév. 2018	28 fév. 2017
Résultat net attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple	(8 221)	3 707
<u>Ajustements pour:</u>		
Amortissement des immobilisation corporelles	2 792	3 156
Amortissement des immobilisation incorporelles	545	467
Charges financières (Produits financiers)	64	295
Impôt sur le résultat	3 685	4 981
	(1 135)	12 606

Velan Inc.

États financiers consolidés
Exercices clos les 28 février 2018 et 2017



Le 24 mai 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Velan Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Velan Inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 28 février 2018 et 2017, et les états consolidés du résultat net, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205 5000, Téléc. : +1 514 875 1502*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Velan Inc. aux 28 février 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A123642

Velan Inc.

États consolidés de la situation financière

Aux 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains)

	28 février 2018 \$	28 février 2017 \$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	85 391	84 019
Placements à court terme	647	974
Créances d'exploitation	137 382	125 512
Impôt sur le résultat à recouvrer	8 012	7 145
Stocks (note 5)	170 790	173 089
Acomptes et charges payées d'avance	4 222	3 391
Actifs dérivés	604	1 202
	<u>407 048</u>	<u>395 332</u>
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (notes 7 et 12)	89 864	91 535
Immobilisations incorporelles et goodwill (notes 4 et 8)	20 210	19 023
Impôt sur le résultat différé (note 20)	22 034	12 951
Autres actifs	1 037	456
	<u>133 145</u>	<u>123 965</u>
Total des actifs	<u>540 193</u>	<u>519 297</u>
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 10)	20 848	7 792
Emprunts bancaires à court terme	1 074	1 650
Dettes d'exploitation et charges à payer (note 9)	63 441	60 641
Impôt sur le résultat à payer	2 186	946
Dividendes à payer	1 678	1 631
Acomptes de clients	48 963	43 953
Provisions (note 11)	10 798	10 600
Provision pour garanties d'exécution	32 655	26 943
Passifs dérivés	1 615	799
Partie à court terme de la dette à long terme (note 12)	8 151	7 115
	<u>191 409</u>	<u>162 070</u>
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 12)	13 978	15 318
Impôt sur le résultat à payer	2 078	-
Impôt sur le résultat différé (note 20)	2 889	2 784
Autres passifs	8 222	7 214
	<u>27 167</u>	<u>25 316</u>
Total des passifs	<u>218 576</u>	<u>187 386</u>
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple		
Capital social (note 13)	73 090	73 584
Surplus d'apport	6 057	6 017
Résultats non distribués	256 668	281 343
Cumul des autres éléments du résultat global	(19 790)	(35 550)
	<u>316 025</u>	<u>325 394</u>
Participations ne donnant pas le contrôle (note 6)	5 592	6 517
Total des capitaux propres	<u>321 617</u>	<u>331 911</u>
Total des passifs et des capitaux propres	<u>540 193</u>	<u>519 297</u>

Engagements et éventualités (note 22)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,


T.C. Velan, administrateur


Yves Leduc, administrateur

Velan Inc.

États consolidés du résultat net

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

	2018 \$	2017 \$
Chiffre d'affaires (notes 14 et 24)	337 963	331 777
Coût des ventes (notes 5, 14, 15 et 19)	269 378	243 249
Marge brute	68 585	88 528
Frais d'administration (notes 16 et 19)	85 437	75 868
Autres charges (produits)	1 463	(408)
Résultat d'exploitation	(18 315)	13 068
Produits financiers	1 102	992
Charges financières	(1 299)	(1 066)
Charges financières, montant net	(197)	(74)
Résultat avant impôt	(18 512)	12 994
Impôt sur le résultat (note 20)	361	4 680
Résultat net de l'exercice	(18 873)	8 314
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	(17 811)	7 737
Participations ne donnant pas le contrôle	(1 062)	577
	(18 873)	8 314
Résultat par action (note 21)		
De base	(0,82)	0,36
Dilué	(0,82)	0,36
Dividendes déclarés par action à droit de vote subalterne et action à droit de vote multiple	0,31 \$ (0,40 \$ CA)	0,31 \$ (0,40 \$ CA)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Velan Inc.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains)

	2018 \$	2017 \$
Résultat global		
Résultat net de l'exercice	(18 873)	8 314
Autres éléments du résultat global		
Écart de conversion sur des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain)	15 938	(2 014)
Résultat global	(2 935)	6 300
Résultat global attribuable aux éléments suivants :		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	(2 051)	5 276
Participations ne donnant pas le contrôle	(884)	1 024
	(2 935)	6 300

Les autres éléments du résultat global se composent uniquement d'éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans l'état consolidé du résultat net.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Velan Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains)

	Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et à droit de vote multiple						Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde au 29 février 2016	74 345	5 941	(33 089)	280 380	327 577	5 542	333 119
Résultat net de l'exercice	-	-	-	7 737	7 737	577	8 314
Autres éléments du résultat global	-	-	(2 461)	-	(2 461)	447	(2 014)
	74 345	5 941	(35 550)	288 117	332 853	6 566	339 419
Incidence de la rémunération fondée sur des actions [note 13 d)]	-	76	-	-	76	-	76
Dividendes							
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	(4 745)	(4 745)	-	(4 745)
Actions à droit de vote subalterne	-	-	-	(1 864)	(1 864)	-	(1 864)
Participation ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(49)	(49)
Rachat d'actions [note 13 c)]	(761)	-	-	(165)	(926)	-	(926)
Solde au 28 février 2017	73 584	6 017	(35 550)	281 343	325 394	6 517	331 911
Résultat net de l'exercice	-	-	-	(17 811)	(17 811)	(1 062)	(18 873)
Autres éléments du résultat global	-	-	15 760	-	15 760	178	15 938
	73 584	6 017	(19 790)	263 532	323 343	5 633	328 976
Incidence de la rémunération fondée sur des actions [note 13 d)]	-	40	-	-	40	-	40
Dividendes							
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	(4 824)	(4 824)	-	(4 824)
Actions à droit de vote subalterne	-	-	-	(1 904)	(1 904)	-	(1 904)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	(41)	(41)
Rachat d'actions [note 13 c)]	(494)	-	-	(136)	(630)	-	(630)
Solde au 28 février 2018	73 090	6 057	(19 790)	256 668	316 025	5 592	321 617

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Velan Inc.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017
(en milliers de dollars américains)

	2018 \$	2017 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	(18 873)	8 314
Ajustements visant à rapprocher le résultat net des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation (note 27)	6 994	10 267
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 28)	9 986	(11 434)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(1 893)	7 147
Activités d'investissement		
Placements à court terme	327	2 251
Entrées d'immobilisations corporelles	(6 202)	(7 721)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(437)	(910)
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	141	399
Variation nette des autres actifs	(507)	482
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(6 678)	(5 499)
Activités de financement		
Dividendes versés aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	(6 681)	(6 584)
Dividendes versés aux détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle	(41)	(49)
Rachat d'actions [note 13 c)]	(630)	(926)
Emprunts bancaires à court terme (note 29)	(576)	331
Augmentation de la dette à long terme (note 29)	-	5 079
Remboursement de la dette à long terme (note 29)	(3 206)	(5 904)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(11 134)	(8 053)
Incidence des différences de cours du change sur la trésorerie	8 021	(1 708)
Variation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(11 684)	(8 113)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice, montant net	76 227	84 340
Trésorerie à la clôture de l'exercice, montant net	64 543	76 227
Le montant net de la trésorerie se ventile comme suit :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	85 391	84 019
Dette bancaire	(20 848)	(7 792)
	64 543	76 227
Informations supplémentaires		
Intérêts reçus	532	641
Impôt sur le résultat payé	(3 752)	(7 722)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

1 Généralités et mode de présentation

Les présents états financiers consolidés reflètent la consolidation des comptes de Velan Inc. (la « Société ») et de ses filiales. La Société est un fabricant international de robinetterie industrielle.

La Société est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto sous le symbole « VLN ». Elle a été constituée en société par actions sous la dénomination sociale de Velan Engineering Ltd. le 12 décembre 1952 et reconduite en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 11 février 1977. La Société a changé sa dénomination pour Velan Inc. le 20 février 1981. Le siège social officiel de Velan Inc. est situé au 7007, chemin de la Côte-de-Liesse, Montréal (Québec) Canada H4T 1G2. La société mère ultime de la Société est Velan Holdings Co. Ltd.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 24 mai 2018.

2 Principales méthodes comptables

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle est définie comme étant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités. Les indicateurs servant à déterminer la monnaie fonctionnelle d'une entité se répartissent en indicateurs principaux et secondaires.

Parmi les indicateurs principaux, on compte :

- la monnaie dans laquelle sont libellées les ventes et les entrées de trésorerie;
- la monnaie du pays influant le plus sur les prix de vente;
- la monnaie dans laquelle sont libellées les charges et les sorties de trésorerie.

Les indicateurs principaux ont plus de poids que les indicateurs secondaires. Si la monnaie fonctionnelle peut être déterminée au moyen des indicateurs principaux, les indicateurs secondaires ne sont pas pris en considération.

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain (note 6).

Consolidation

Les présents états financiers reflètent la consolidation des comptes de la Société et de ses filiales. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité émettrice, notamment une entité structurée, et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités de l'entité émettrice. Les filiales sont pleinement consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle a été transféré à la Société et sont déconsolidées à partir de la date de cessation du contrôle.

Toutes les filiales préparent leurs états financiers à la même date de présentation de l'information financière que la Société, sauf Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd., dont la date de clôture d'exercice est le 31 décembre. Le résultat consolidé comprend la quote-part revenant à la Société des résultats d'exploitation de cette entité jusqu'à cette date. Les transactions et soldes intragroupe et les profits et pertes latents sur les transactions intragroupes sont éliminés.

Transactions et soldes en monnaie étrangère

La Société et ses filiales convertissent leurs transactions et leurs soldes libellés en monnaie étrangère dans leur monnaie fonctionnelle. Une monnaie étrangère est définie comme toute monnaie différente de la monnaie fonctionnelle d'une entité.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les actifs non monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les produits et les charges libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux hebdomadaires moyens tout au long de l'exercice. Les profits et les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état consolidé du résultat net de l'exercice.

Conversion des comptes des filiales à l'étranger

Les états financiers des filiales à l'étranger de la Société dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux fins de la présentation de l'information financière. Tous les actifs et passifs sont convertis aux taux en vigueur à la clôture de l'exercice, et les produits et charges le sont au taux moyen de la période. Les profits et les pertes qui résultent de la conversion sont inclus dans les autres éléments du résultat global de la période.

Instruments financiers

Un instrument financier s'entend de tout contrat donnant lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une autre entité. Les actifs financiers de la Société se composent principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances d'exploitation et des actifs dérivés. Les passifs financiers de la Société se composent principalement de la dette bancaire, des emprunts bancaires à court terme, des dettes d'exploitation et charges à payer, des acomptes de clients, des dividendes à payer, de la provision pour garanties d'exécution, de la dette à long terme et des passifs dérivés.

La Société comptabilise un instrument financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du contrat dérivé non financier (se reporter à la rubrique « Dérivés incorporés »). Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier expire ou est transféré, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Tous les instruments financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés dans l'une des cinq catégories suivantes : instruments détenus à des fins de transaction, actifs disponibles à la vente, placements détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances et autres passifs financiers. Le classement varie selon l'objet pour lequel un instrument financier a été acquis et les caractéristiques de l'instrument. Sauf en des circonstances très limitées, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale.

Instruments détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de clôture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle elles se produisent. La Société a classé ses instruments financiers dérivés comme étant détenus à des fins de transaction.

Prêts et créances, placements détenus jusqu'à l'échéance et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme des prêts et créances, des placements détenus jusqu'à l'échéance et d'autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus dans l'état consolidé du résultat net sur la durée attendue de l'instrument. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les créances d'exploitation sont classés dans les prêts et créances. La dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes de

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

clients, les dividendes à payer, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, sont classés dans les autres passifs financiers, qui sont tous évalués au coût amorti.

Dérivés incorporés

Des dérivés peuvent être incorporés à d'autres instruments financiers (l'« instrument hôte »). Les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés séparés si les caractéristiques économiques et les risques dont ils sont assortis ne sont pas étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, que le dérivé incorporé comporte les mêmes conditions que le dérivé autonome, et que l'instrument hybride n'est pas classé comme étant détenu à des fins de transaction ou désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dérivés incorporés sont classés comme étant détenus à des fins de transaction.

La Société et ses filiales concluent certains contrats en vue de l'achat et la vente d'éléments non financiers qui sont libellés en une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle respective. Dans les cas où la composante en monnaie étrangère ne comporte pas d'effet de levier et ne contient pas d'élément d'option et que le contrat est libellé dans la monnaie fonctionnelle de la contrepartie, ou que l'élément non financier est habituellement libellé dans la monnaie du contrat, ou encore que la monnaie du contrat est habituellement utilisée dans l'environnement économique dans lequel se produit la transaction, le dérivé incorporé est considéré comme étant étroitement lié au contrat hôte et n'est pas comptabilisé séparément.

La juste valeur des dérivés incorporés se rapportant aux contrats de vente est comptabilisée dans le chiffre d'affaires; les contrats d'achat sont comptabilisés dans le coût des ventes. Dans l'état consolidé de la situation financière, les profits sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes, à titre de passifs dérivés.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Juste valeur

Les justes valeurs estimées pour les instruments financiers visent à fournir une approximation des montants auxquels les instruments financiers pourraient être échangés entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments dérivés est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers à la lumière de l'environnement actuel en matière de taux d'intérêt, des valeurs de marché connexes et des prix actuels d'instruments financiers assortis de conditions comparables.

Comptabilisation des produits

Les produits comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir de la vente de produits et de services dans le cours normal des activités de la Société. Les produits sont présentés déduction faite des taxes de vente et des taxes sur la valeur ajoutée, des retours, des rabais et des remises sur quantité.

Les produits sont comptabilisés lorsque leur montant et les coûts connexes peuvent être évalués de manière fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et que certains critères précis ont été remplis pour chacune des activités de la Société, comme il est décrit ci-après.

Ventes de produits

Les ventes de produits sont comptabilisées lorsque la Société a livré les produits au client et qu'il ne subsiste aucune obligation non exécutée susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client. La livraison des produits n'a lieu que lorsque les produits ont été expédiés à un emplacement spécifié, conformément aux modalités dont

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

il a été convenu, que le risque d'obsolescence et de perte a été transféré au client, et que le client a accepté les produits conformément au contrat de vente, que les dispositions relatives à l'acceptation ont expiré, ou que la Société dispose de preuves objectives que tous les critères d'acceptation ont été remplis. Les clients ont le droit de retourner les produits défectueux, et des remises sur quantité sont offertes à la vente de certains produits. Les ventes sont comptabilisées selon le prix stipulé dans le contrat de vente, déduction faite des remises sur quantité et des retours estimés au moment de la vente. L'expérience acquise est utilisée pour estimer les remises sur quantité et les retours, et constituer une provision à leur égard. Les remises sur quantité sont évaluées à la lumière des achats annuels attendus.

Ventes de services

Les ventes de services sont comptabilisées lorsque la Société livre les services.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des fonds en banque, d'autres placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois à partir de la date d'acquisition, et de la dette bancaire. La dette bancaire est présentée dans les passifs courants dans l'état consolidé de la situation financière. Des intérêts sont gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie à des taux annuels allant de 0,0 % à 4,3 %. Des intérêts sont versés sur la dette bancaire à des taux allant de 1,2 % à 3,5 %.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les placements très liquides dont l'échéance initiale est d'au moins trois mois à partir de la date d'acquisition, mais de moins d'un an. Des intérêts sont gagnés sur les placements à court terme à des taux allant de 1,0 % à 8,8 %.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts de vente variables applicables. Le coût des stocks est établi comme suit :

- a) les matières premières sont évaluées selon la méthode du coût moyen pondéré, exception faite des éléments qui ne sont pas habituellement fongibles, qui sont évalués en utilisant une identification spécifique de leurs coûts individuels;
- b) les produits en cours de fabrication, les pièces finies et les produits finis sont évalués selon le coût des matières premières décrit en a), majoré des frais de main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication applicables.

La valeur des stocks obsolètes ou invendables repose sur l'évaluation que fait la Société de la conjoncture du marché pour ses produits, déterminée à la lumière de l'usage passé, de la demande future estimative et, dans certains cas, du risque de perte associé à des stocks particuliers. Toute perte de valeur peut être reprise lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks n'existent plus.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de fabrication, déduction faite de toute aide publique connexe, du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les coûts d'acquisition comprennent tous les coûts directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts de fabrication comprennent les coûts des matières et de la main-d'œuvre directes, ainsi que les frais généraux de fabrication applicables. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce que les actifs soient prêts à être utilisés.

Les coûts ultérieurs ne sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif séparé, selon ce qui convient, que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'élément iront à la Société et que le coût de l'élément peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable d'un élément remplacé est passée en charges lorsque l'élément est utilisé. Les autres frais de réparation et d'entretien sont tous comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les actifs sont amortis à partir du moment où ils sont prêts à être utilisés. Les valeurs résiduelles et durées d'utilité des actifs sont examinées et sont ajustées, au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les changements touchant la durée d'utilité attendue ou le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont comptabilisés en modifiant la durée ou le mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités de façon prospective comme un changement d'estimation.

L'amortissement des immobilisations corporelles est déterminé principalement selon les modes et les taux annuels ou durées qui suivent :

	Mode	Taux/Durée
Bâtiments	Dégressif à taux constant	De 4 % à 5 %
Matériel et outillage et mobilier et agencements	Dégressif à taux constant	De 10 % à 31 %
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel roulant	Dégressif à taux constant	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la durée du bail

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant à la Société de l'actif net identifiable de la filiale acquise à la date d'acquisition. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises se rapportent principalement à des brevets, à des produits, à des conceptions, à des listes de clients, à des accords de non-concurrence et à des logiciels. Les immobilisations incorporelles générées en interne se rapportent à des frais de développement. Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés, à moins que les frais de développement ne satisfassent aux critères à remplir aux fins du report.

La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net à la lumière de la fonction de l'immobilisation incorporelle. Les durées d'utilité des actifs font l'objet d'un examen et sont ajustées, au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ou plus fréquemment si des événements ou

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

des circonstances indiquent un changement de durée d'utilité. Les changements touchant la durée d'utilité attendue ou le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont comptabilisés par modification de la durée ou du mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités de façon prospective comme un changement d'estimation. L'amortissement est déterminé principalement selon les modes et les durées qui suivent :

	Mode	Durée
Brevets, produits et conceptions	Linéaire	De 5 à 15 ans
Listes de clients	Linéaire	10 ans
Accords de non-concurrence	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	De 1 an à 3 ans

Aide publique

La Société obtient une aide financière sous la forme de crédits d'impôt à l'investissement (« CII »). Les CII sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, l'aide se rapportant à des dépenses admissibles est déduite du coût des actifs ou des dépenses concernées dans la période au cours de laquelle les dépenses sont engagées, dans la mesure où la réalisation est raisonnablement assurée.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs à durée d'utilité indéterminée (p. ex., le goodwill ou les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée) ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si les événements ou les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation.

Tous les autres actifs non courants doivent être examinés à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un indice d'une dépréciation possible.

Aux fins de l'application du test de dépréciation, les actifs sont regroupés selon le plus petit regroupement d'actifs qui génère des flux de trésorerie identifiables séparément. Une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») est le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. S'il existe un indice d'une dépréciation, la valeur recouvrable de l'UGT est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. Une perte de valeur est comptabilisée, correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur sert d'abord à réduire la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, et ensuite à réduire les autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'actif ou de l'UGT et de sa valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Aux fins de l'application des tests de dépréciation, le goodwill est affecté aux UGT en fonction du niveau auquel il fait l'objet d'un suivi par la direction. Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises y ayant donné naissance.

Les actifs non courants et non financiers, autres que le goodwill, qui ont subi une perte de valeur antérieurement, font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de déterminer si la perte de valeur peut être reprise.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

global ou directement en capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés respectivement en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est calculée à partir des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture dans les pays où la Société dégage un bénéfice imposable. Lorsqu'un actif est transféré entre des entités comprises dans le groupe consolidé, l'écart entre les taux d'imposition des deux entités est comptabilisé à titre de charge d'impôt dans la période au cours de laquelle le transfert a lieu. Des impôts exigibles sont comptabilisés au titre de tout impôt à payer dans la période considérée. Des passifs d'impôt exigible sont comptabilisés au titre de l'impôt exigible dans la mesure où les impôts demeurent impayés pour la période considérée et les périodes antérieures.

La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale peut recevoir plusieurs interprétations, et établit des provisions, au besoin. Des provisions au titre de positions fiscales incertaines sont comptabilisées lorsqu'elles sont probables, et elles correspondent à la meilleure estimation du montant faite par la Société.

Impôt différé

Des impôts différés sont comptabilisés, selon la méthode du report variable, au titre des écarts temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, les impôts différés ne sont pas pris en considération s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat imposable. Les impôts différés sont déterminés au moyen des taux d'impôt et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé en question sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé. Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société dégage ultérieurement un bénéfice imposable auquel ces écarts temporaires puissent être imputés. Les actifs d'impôt différé sont soumis à un examen à chaque date de clôture, et modifiés s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour tous les écarts temporaires liés à des participations dans des filiales, sauf dans la mesure où la Société est capable de contrôler la date à laquelle les écarts temporaires s'inverseront, et où il est probable qu'ils ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

La Société compense les actifs et passifs d'impôt exigible si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Normalement, la Société n'a un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif et un passif d'impôt exigible que lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale et si cette administration fiscale permet à la Société de faire ou de recevoir un seul paiement net. La Société compense les actifs et passifs d'impôt différé si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé concernant des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit : 1) sur la même entité imposable; soit 2) sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou encore de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, dans chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou récupérés.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le

montant peut être estimé de manière fiable. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des coûts d'exploitation qui doivent être engagés dans l'avenir ou des pertes d'exploitation futures attendues.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation, établie au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation.

Provision pour garantie d'exécution

La provision pour garantie d'exécution découle de retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. Elle est comptabilisée lorsque la Société a une obligation légale ou implicite découlant d'un événement passé et que le montant a été raisonnablement estimé. La provision pour garantie d'exécution n'est pas comptabilisée au titre des coûts d'exploitation qui doivent être engagés dans l'avenir ou des pertes d'exploitation futures.

La provision pour garantie d'exécution correspond à la valeur actualisée des dépenses requises pour régler l'obligation au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt reflétant l'évaluation actuelle du marché pour la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation.

Contrats de location

Les contrats de location sont classés à titre de contrats de location-financement ou de contrats de location simple. Les contrats ayant pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif à la Société sont comptabilisés comme des contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au début de la période de location pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les actifs acquis aux termes d'un contrat de location-financement sont amortis sur la période la plus courte entre la durée d'utilité attendue sur la même base que d'autres actifs similaires et la durée du contrat de location.

Les contrats de location à l'égard desquels une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés à titre de contrats de location simple. Les paiements au titre de contrats de location simple sont passés en charges à l'état consolidé du résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

Les attributions effectuées aux termes des régimes de rémunération fondée sur des actions de la Société sont comptabilisées selon la méthode axée sur la juste valeur. La Société offre un régime de rémunération fondée sur des actions aux termes duquel elle reçoit des services des membres de son personnel en contrepartie d'options sur actions, d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et d'unités d'actions différées (« UAD »).

Options sur actions

La juste valeur des services reçus des membres du personnel en contrepartie de l'attribution d'options est amortie sur la période d'acquisition des droits, à titre de charge de rémunération, avec augmentation correspondante du surplus d'apport. Le montant total à passer en charges est établi en multipliant le nombre d'options dont l'acquisition est attendue par la juste valeur d'une option à la date d'attribution, déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La seule condition à l'acquisition des droits réside dans le fait de demeurer un membre du personnel de la Société pendant un délai spécifié. L'acquisition des droits se fait généralement à raison de un quart par an sur une période de quatre ans à compter de la date d'attribution. Cette condition non liée à la performance du marché est prise en compte dans l'estimation du nombre d'options dont l'acquisition est attendue. Si le nombre d'options dont l'acquisition est attendue diffère de ce qui avait été attendu initialement, la charge est ajustée en conséquence. Lorsque des options sont exercées, la Société émet de

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

nouvelles actions. Le produit reçu, ainsi que le montant comptabilisé dans le surplus d'apport, déduction faite des coûts de transactions directement attribuables, le cas échéant, est comptabilisé dans le capital social.

UAR et UAD

Des UAR et des UAD peuvent être attribuées à certains administrateurs indépendants et employés à temps plein dans le cadre de leur plan de rémunération à long terme, aux termes duquel ils ont le droit de recevoir des paiements en trésorerie en fonction du cours de l'action de la Société au moment pertinent. Le passif au titre des UAR et des UAD est évalué à la juste valeur à la date d'attribution et est ajusté par la suite chaque date de clôture pour tenir compte des variations de la juste valeur selon l'estimation faite par la direction du nombre d'UAR et d'UAD dont les droits deviendront éventuellement acquis. Le passif est comptabilisé dans les dettes d'exploitation et charges à payer sur la durée d'acquisition des droits, un montant correspondant étant imputé à la charge de rémunération.

Estimations comptables et hypothèses critiques

Les principales méthodes comptables de la Société décrites plus haut sont essentielles pour comprendre les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portent sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées se fondent sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui sont actuellement en vigueur et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus. Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée. Aucun changement important n'a été apporté aux estimations comptables critiques au cours des deux derniers exercices.

Les estimations et les hypothèses qui sont particulièrement susceptibles de donner lieu à un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont décrites ci-après.

Créances d'exploitation

La Société doit présenter ses créances d'exploitation à la valeur nette de réalisation. Pour ce faire, la direction doit poser des jugements, et la Société doit procéder à des évaluations continues de la recouvrabilité des créances et comptabiliser une correction de valeur pour créances irrécouvrables, au besoin. Lorsqu'elle procède à son évaluation, la Société analyse la balance chronologique des créances d'exploitation, la concentration des créances d'exploitation par client, la solvabilité des clients et les tendances économiques qui sont en vigueur. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des créances d'exploitation dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur les frais d'administration dans l'état consolidé du résultat net.

Stocks

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Il y a dépréciation des stocks lorsque la valeur de marché estimée des stocks diminuée des coûts de vente variables est inférieure à la valeur comptable des stocks. Cette détermination fait appel à des jugements importants de la direction et repose sur l'évaluation faite par la Société des conditions du marché pour ses produits, qui sont fonction de l'utilisation passée, de la demande future estimée et, dans certains cas, du risque de perte spécifique à des éléments de stocks particuliers. Tout changement dans les hypothèses utilisées pour établir cette évaluation ou les coûts de vente est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des stocks dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Provisions

Des provisions doivent être constituées au titre des charges possibles relativement à la garantie des produits. La Société estime son exposition aux réclamations pour garantie en tenant compte de l'expérience passée ainsi que de tout problème technique connu et toute estimation des coûts à engager pour régler les problèmes. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations identifiées ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société examine tous les autres actifs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable, tout d'abord, du goodwill affecté à l'UGT et, ensuite, des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante dans l'état consolidé du résultat net.

Impôt sur le résultat

La Société doit estimer son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs, et évaluer les positions adoptées dans les déclarations fiscales en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale en vigueur est sujette à interprétation. Dans l'éventualité où ces évaluations seraient modifiées, la charge d'impôt sur le résultat serait ajustée, et un ajustement correspondant serait apporté aux soldes d'impôt sur le résultat dans l'état consolidé de la situation financière.

Jugements critiques aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société

Consolidation

La Société consolide, dans les présents états financiers, les comptes de Juwon Special Steel Co. Ltd. Il a été déterminé que la Société détient des droits substantiels sur cette entité structurée qu'elle peut exercer actuellement et pour lesquels il n'existe aucune barrière, bien que sa quote-part dans cette entité ne soit que de 50 %. Ces droits substantiels sont obtenus en vertu d'une convention entre actionnaires, conclue entre la Société et les détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle, qui confère à la Société le droit de décision ultime dans toute décision prise avec laquelle les parties au partenariat ne sont pas d'accord. Conformément à la convention entre actionnaires, il incombe au conseil d'administration, représentant les intérêts des actionnaires, de prendre des décisions opérationnelles (y compris les budgets), d'approuver les transactions portant sur les capitaux propres et de déterminer la rémunération des principaux dirigeants. Par conséquent, la Société, grâce aux droits qui lui sont conférés en vertu de la convention entre actionnaires, détient des droits substantiels qui lui confèrent la capacité de diriger les activités pertinentes de Juwon Special Steel Co. Ltd. tout en étant exposée à des rendements variables. Pour cette raison, il a été déterminé que cette entité devait être consolidée.

3 Nouvelles normes et modifications comptables

Nouvelles normes et modifications comptables adoptées au cours de l'exercice

La Société a appliqué les normes et modifications comptables ci-dessous pour la première fois au cours de l'exercice, à compter du 1^{er} mars 2017.

- i) Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes – modifications d'IAS 12;
- ii) Initiative concernant les informations à fournir – modifications d'IAS 7.

L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur les montants comptabilisés au cours des périodes antérieures. De plus, les modifications n'ont pas d'incidence importante sur la période considérée et les périodes à venir. Les modifications d'IAS 7 exigent la présentation d'informations concernant les variations des passifs découlant des activités de financement, lesquelles informations sont présentées à la note 29.

Nouvelles normes et modifications publiées qui n'ont pas encore été adoptées

- i) En juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9 *Instruments financiers*. L'IASB avait déjà publié des versions antérieures d'IFRS 9 qui comportaient de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation (en 2009 et en 2010) et un nouveau modèle de comptabilité de couverture (en 2013). La version de juillet 2014 représente la version finale de la norme, remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et complète pour l'essentiel le projet de l'IASB visant à remplacer la norme IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Cette norme remplace les modèles de classement actuels des actifs financiers et des passifs financiers par un modèle unique ne comportant que trois catégories : le coût amorti, la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et la juste valeur par le biais du résultat net. La base de classement dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachés aux actifs et aux passifs financiers. La norme présente un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues qui exige une comptabilisation plus rapide des pertes de crédit attendues. En particulier, la nouvelle norme exige que les entités comptabilisent les pertes de crédit attendues à compter du moment où les instruments financiers sont comptabilisés pour la première fois et elle abaisse le seuil pour comptabiliser les pertes attendues sur la durée de vie totale. La nouvelle norme présente également un modèle considérablement modifié pour la comptabilité de couverture qui comporte la présentation d'informations supplémentaires sur les activités de gestion des risques, afin de faire cadrer plus étroitement la comptabilité de couverture avec la gestion des risques.

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société en est aux dernières étapes de l'analyse de l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme. L'incidence ne devrait pas être importante.

- ii) Publiée en mai 2014, la norme IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme pose comme principe fondamental que l'entité doit comptabiliser les produits des activités ordinaires de manière à montrer quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis, et à quel montant de contrepartie l'entité s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services. Ce principe fondamental est mis en œuvre selon un modèle en cinq étapes : i) identification du ou des contrats avec un client, ii) identification des obligations de prestation aux termes du contrat, iii) détermination du prix de transaction, iv) répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation aux termes du contrat et v) comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque l'entité remplit les obligations de prestation. IFRS 15 remplace IAS 11 *Contrats de construction*, IAS 18 *Produits des activités ordinaires*, IFRIC 13 *Programme de*

fidélisation de la clientèle, IFRIC 15 Contrats de construction de biens immobiliers, IFRIC 18 Transferts d'actifs provenant de clients et SIC-31 Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité.

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'application anticipée étant permise. Pour la Société, la norme s'applique à compter du 1^{er} mars 2018. Par conséquent, IFRS 15 sera adoptée lors du premier trimestre de l'exercice se terminant le 28 février 2019. La Société prévoit utiliser, aux fins de la transition, la méthode de l'application rétrospective, selon laquelle elle retraitera ses résultats comparatifs pour l'exercice considéré en ajustant, s'il y a lieu, le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} mars 2017.

La Société a déterminé que les pénalités pour retards de livraison, qui sont actuellement comptabilisées dans le coût des ventes, seront comptabilisées en réduction du chiffre d'affaires lorsque cette norme entrera en vigueur. L'évaluation préalable de l'incidence de cette modification sur les résultats de l'exercice considéré se traduit par une diminution de 1 452 \$ du chiffre d'affaires consolidé et une diminution correspondante du coût des ventes consolidé.

La nouvelle norme n'aura pas d'incidence importante sur le calendrier des produits provenant de la vente de biens, car la majeure partie de ces produits continueront d'être comptabilisés au moment de leur livraison, selon les modalités d'expédition convenues. Toutefois, la Société a déterminé que, si certains critères sont remplis, des éléments distincts aux termes du contrat de vente des biens pourront être classés comme des obligations de prestation distinctes. Ces éléments pourraient comprendre, sans s'y limiter, la livraison de dessins et de documentation, la prestation de services (mise en service, inspection, expédition et test) et les garanties. La méthode choisie pour la répartition des produits entre plusieurs éléments, dans le cadre d'un contrat de vente de biens où des obligations de prestation distinctes ont été relevées, est la méthode de l'évaluation du marché avec ajustement. Bien que les modifications indiquées ci-dessus pourraient avoir une incidence sur les produits des activités ordinaires des exercices futurs, la Société a déterminé qu'elles n'auraient pas d'incidence importante sur les produits consolidés de l'exercice considéré et des exercices antérieurs.

- iii) En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information applicables aux contrats de location pour les deux parties au contrat. Cette norme élimine le classement des contrats de location entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement et introduit un modèle de comptabilisation unique pour le preneur. Elle reprend en grande partie les exigences relatives à la comptabilisation des contrats de location par le bailleur. En conséquence, un bailleur continue de classer ses contrats de location en contrats de location simple et contrats de location-financement et de comptabiliser ces deux types de contrats différemment. IFRS 16 remplace IAS 17 *Contrats de location*, IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15 *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27 *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*.

La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'application anticipée n'est permise que si IFRS 15 a été adoptée. Même si la Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme, elle a déterminé qu'elle n'adopterait pas la norme de manière anticipée. Les contrats de location simple, qui sont présentés à la note 22 c), entrent dans le champ d'application d'IFRS 16.

- iv) En novembre 2016, l'IFRS Interpretations Committee (« IFRIC ») a publié IFRIC 22 *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*. Cette interprétation précise le taux de change à utiliser pour la présentation de l'information relative à des transactions libellées en monnaies étrangères conformément à IAS 21 *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, dans les circonstances où un client a payé d'avance des biens et services.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

L'interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'application anticipée étant permise. En ce qui concerne la Société, l'interprétation entrent en vigueur le 1^{er} mars 2018. Par conséquent, IFRIC 22 sera adoptée au premier trimestre de l'exercice se terminant le 28 février 2019.

- v) En juin 2017, l'IFRIC a publié IFRIC 23 *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation fournit des précisions sur l'application des exigences de comptabilisation et d'évaluation prévues dans IAS 12 *Impôts sur le résultat* lorsqu'il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux qui ne sont pas encore acceptés par les administrations fiscales.

L'interprétation entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise. Même si la Société n'a pas terminé d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme, elle a déterminé qu'elle n'adopterait pas la norme de manière anticipée.

4 Analyse de la dépréciation des immobilisations incorporelles et du goodwill

Test de dépréciation des immobilisations incorporelles au 28 février 2017

Compte tenu des pertes subies par sa filiale italienne, ABV, la Société a déterminé qu'il existe une indication que les immobilisations incorporelles associées à cette UGT pourraient s'être dépréciées au 28 février 2017. Ainsi, la Société a soumis à un test de dépréciation la valeur comptable de ces immobilisations incorporelles, qui se composent principalement de brevets, produits et conceptions, ainsi que de listes de clients. D'après ce test, la Société a déterminé que la valeur recouvrable de ces immobilisations dépassait de 4 898 \$ la valeur comptable de 15 578 \$ et, par conséquent, elle n'a comptabilisé aucune perte de valeur des immobilisations incorporelles pour cette UGT au 28 février 2017.

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses importantes comprenaient les flux de trésorerie prévisionnels fondés sur les plans financiers d'une période de quatre ans préparés par la direction, compte tenu des hypothèses et tendances qui suivent :

- un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'UGT de 6,8 % en 2018, de 7,9 % en 2019, de 10,1 % en 2020 et de 14,7 % en 2021;
- un ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT correspondant à 19 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires;
- des dépenses d'investissement annuelles attendues pour l'UGT de 530 \$ en 2018, en 2019 et en 2020 et de 1 060 \$ en 2021.

Le modèle d'actualisation des flux de trésorerie a été établi à l'aide d'un taux d'actualisation de 18,0 % et d'un taux de croissance final de 2 %.

Après avoir affiché des résultats positifs pendant trois exercices consécutifs, ABV a subi une perte importante au cours de l'exercice considéré. Cette perte est principalement attribuable à une commande liée à un important projet, dont la livraison, prévue en 2017, a été reportée en 2018. Par conséquent, la direction a revu les hypothèses sur les ventes et le BAIIA attendu qu'elle a utilisées au cours de l'exercice précédent pour les tests auxquels elle a soumis le goodwill lié à cette UGT afin de tenir compte de ce report. Toutes les autres hypothèses sont demeurées relativement inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente une analyse de sensibilité de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles associées à l'UGT représentant la filiale ABV de la Société pour la période, dans l'hypothèse d'une hausse de un point de

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

pourcentage des variables choisies ci-dessous. Il importe de noter que cette analyse de sensibilité tient pour acquis que toutes les autres hypothèses et tendances demeurent constantes pour chaque variable indépendante.

	Baisse (hausse) de la valeur recouvrable
	\$
Hausse du BAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires	(2 577)
Hausse du taux d'actualisation	1 354
Hausse du taux de croissance final	(1 106)

Une baisse de un point de pourcentage des variables choisies ci-dessous, en tenant pour acquis que toutes les autres hypothèses et tendances demeurent constantes pour chaque variable indépendante, aurait l'effet suivant sur la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles associées à l'UGT représentant sa filiale ABV :

	Baisse (hausse) de la valeur recouvrable
	\$
Baisse du BAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires	2 550
Baisse du taux d'actualisation	(1 541)
Baisse du taux de croissance final	976

Le montant par lequel chaque hypothèse principale doit changer, après l'intégration des incidences du changement qui en résultent sur les autres variables utilisées pour évaluer la valeur recouvrable, afin que la valeur recouvrable de l'UGT corresponde à sa valeur comptable, est résumé ci-dessous :

- Baisse de 1,25 % du BAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'UGT pour chaque exercice de référence.
- Hausse du ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT qui est passé de 19,0 % à 24,3 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires.
- Hausse du taux d'actualisation attendu qui est passé de 18,0 % à 22,4 %.
- Baisse du taux de croissance final attendu qui est passé de 2,0 % à -4,7 %.

Test de dépréciation du goodwill au 28 février 2018

Dans le cadre de son test de dépréciation annuel, la Société a terminé l'analyse de dépréciation et a évalué la recouvrabilité des actifs attribués à ses diverses UGT. La Société a calculé les valeurs recouvrables de ses UGT à l'aide de méthodes d'évaluation compatibles avec celles utilisées pour les exercices précédents.

La Société a également soumis à un test de dépréciation la valeur comptable du goodwill de l'UGT représentant sa filiale française, Velan S.A.S., et a déterminé que la valeur recouvrable dépassait d'un montant considérable de 69 309 \$ la valeur comptable de 9 493 \$ et, par conséquent, elle n'a comptabilisé aucune perte de valeur du goodwill de cette UGT au 28 février 2018.

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses importantes comprenaient les flux de trésorerie

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

prévisionnels fondés sur les plans financiers triennaux à jour qu'a préparés la direction, compte tenu des hypothèses et tendances qui suivent :

- un BAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'UGT de 21,8 % en 2019, de 20,7 % en 2020 et de 18,9 % en 2021;
- un ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT correspondant à 19 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires;
- des dépenses d'investissement annuelles attendues pour l'UGT de 1 880 \$ en 2019, en 2020 et en 2021.

Le modèle d'actualisation des flux de trésorerie a été établi à l'aide d'un taux d'actualisation de 15,0 % et d'un taux de croissance final de 2,0 %.

La direction a basé son choix d'hypothèses sur l'évaluation qu'elle a effectuée de la capacité de l'UGT à atteindre de nouveau ses niveaux de croissance et de rentabilité antérieurs en fonction du carnet de commandes actuel de l'UGT, ainsi que sur son examen du potentiel à long terme des principaux marchés d'utilisateurs finaux de l'UGT, en particulier dans le secteur de l'énergie nucléaire et de la cryogénie. Les hypothèses relatives aux marges utilisées cadraient avec les marges effectivement dégagées par l'UGT au cours des exercices précédents.

Test de dépréciation du goodwill au 28 février 2017

Dans le cadre de son test de dépréciation annuel, la Société a terminé l'analyse de dépréciation et a évalué la recouvrabilité des actifs attribués à ses diverses UGT. La Société a calculé les valeurs recouvrables de ses UGT à l'aide de méthodes d'évaluation compatibles avec celles utilisées pour les exercices précédents.

La Société a également soumis à un test de dépréciation la valeur comptable du goodwill de l'UGT représentant sa filiale française, Velan S.A.S., et a déterminé que la valeur recouvrable dépassait d'un montant considérable de 52 039 \$ la valeur comptable de 8 236 \$ et, par conséquent, elle n'a comptabilisé aucune perte de valeur du goodwill de cette UGT au 28 février 2017.

La valeur recouvrable a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Les principales hypothèses importantes comprenaient les flux de trésorerie prévisionnels fondés sur les plans financiers triennaux à jour préparés par la direction, compte tenu des hypothèses et tendances qui suivent :

- un BAIIA attendu exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'UGT de 22,1 % en 2018, de 20,8 % en 2019 et de 17,8 % en 2020;
- un ratio d'absorption de la trésorerie liée au fonds de roulement attendu pour l'UGT correspondant à 19 % de l'accroissement annuel du chiffre d'affaires;
- des dépenses d'investissement annuelles attendues pour l'UGT de 2 119 \$ en 2018, en 2019 et en 2020.

Le modèle d'actualisation des flux de trésorerie a été établi à l'aide d'un taux d'actualisation de 15,0 % et d'un taux de croissance final de 2 %.

La direction a basé son choix d'hypothèses sur l'évaluation qu'elle a effectuée de la capacité de l'UGT à atteindre de nouveau ses niveaux de croissance et de rentabilité antérieurs en fonction du carnet de commandes actuel de l'UGT, ainsi que sur son examen du potentiel à long terme des principaux marchés d'utilisateurs finaux de l'UGT, en particulier dans le secteur de l'énergie nucléaire et de la cryogénie. Les hypothèses relatives aux marges utilisées cadraient avec les marges effectivement dégagées par l'UGT au cours des exercices précédents.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

5 Stocks

	Au 28 février 2018 \$	Au 28 février 2017 \$
Matières premières	32 381	33 621
Produits en cours de fabrication et pièces finies	101 629	94 562
Produits finis	36 780	44 906
	<u>170 790</u>	<u>173 089</u>

En raison des fluctuations de l'âge de ses stocks, la Société a comptabilisé pour l'exercice une provision nette supplémentaire de 828 \$ (2 146 \$ en 2017), compte tenu des reprises de 5 476 \$ (6 555 \$ en 2017).

6 Filiales et transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle

a) Participations dans des filiales

Le tableau ci-dessous dresse la liste des principales filiales de la Société au 28 février 2018. À moins d'indication contraire, les filiales détiennent un capital social composé uniquement d'actions ordinaires, détenues directement par la Société, et le pourcentage des titres de participation détenus est égal aux droits de vote que la Société détient. Le pays de constitution ou d'inscription est celui de l'établissement principal.

Nom de l'entité	Monnaie fonctionnelle	Pays de constitution	% des titres de participation détenus par la Société		% des titres de participation détenus par les participations ne donnant pas le contrôle		Activités principales
			2018	2017	2018	2017	
Velan Valve Corp.	Dollar américain	États-Unis	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Velan Ltd.	Dollar américain	Corée	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Juwon Special Steel Co. Ltd.	Won coréen	Corée	50	50	50	50	Fonderie
Velan Valvulas Industrias, Lda.	Euro	Portugal	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Velan S.A.S.	Euro	France	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Segault S.A.S.	Euro	France	75	75	25	25	Fabrication de robinetterie
Velan GmbH	Euro	Allemagne	100	100	-	-	Distribution de robinetterie
Velan ABV S.p.A.	Euro	Italie	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie
Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	Dollar américain	Taïwan	90	90	10	10	Fabrication de robinetterie
Velan Valve (Suzhou) Co. Ltd.	Dollar américain	Chine	85	85	15	15	Fabrication de robinetterie
Velan Valves India Private Limited	Roupie indienne	Inde	100	100	-	-	Fabrication de robinetterie

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

b) Restrictions importantes

La trésorerie et les placements à court terme détenus dans certains pays d'Asie sont assujettis à la réglementation locale sur le contrôle des changes. Cette réglementation impose des restrictions à l'exportation des capitaux de ces pays, autrement que par le versement normal de dividendes. Cependant, ces restrictions n'ont pas une incidence importante sur les activités et la gestion de la trésorerie de la Société, car elles visent moins de 7 % de la trésorerie et des placements à court terme de la Société. La trésorerie et les placements à court terme assujettis à ces restrictions au 28 février 2018 totalisent 5 424 \$ (1 785 \$ en 2017).

c) Participations ne donnant pas le contrôle

Le tableau ci-dessous présente les informations financières résumées pour chaque filiale ou entité structurée qui détient des participations ne donnant pas le contrôle qui sont significatives pour la Société et qui sont comptabilisées dans les capitaux propres plutôt que dans le passif [voir la note 12 o)]. Les montants de chaque filiale sont indiqués avant les éliminations intragroupes.

<i>État résumé de la situation financière</i>	Juwon Special Steel Co. Ltd.		Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	
	Au 28 février 2018	Au 28 février 2017	Au 28 février 2018	Au 28 février 2017
	\$	\$	\$	\$
Actifs courants	6 521	8 440	4 903	5 293
Passifs courants	3 344	3 318	1 355	1 367
Actifs courants, montant net	3 177	5 122	3 548	3 926
Actifs non courants	13 452	13 206	1 873	1 857
Passifs non courants	8 948	8 544	79	68
Actifs non courants, montant net	4 504	4 662	1 794	1 789
Actif net	7 681	9 784	5 342	5 715
Cumul de la participation ne donnant pas le contrôle	4 932	5 844	660	673

<i>État résumé du résultat global</i>	Juwon Special Steel Co. Ltd.		Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	12 298	12 531	6 192	7 518
Résultat net de l'exercice	(2 460)	(471)	44	992
Autres éléments du résultat global	357	895	-	-
Résultat global total de l'exercice	(2 103)	424	44	992
Résultat net attribué aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle	(1 090)	(461)	28	116
Dividendes versés aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle	-	-	41	49

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

<i>Tableau résumé des flux de trésorerie</i>	Juwon Special Steel Co. Ltd.		Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	
	2018	2017	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(1 188)	(580)	(102)	245
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(662)	100	(14)	(45)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(4)	(4)	(404)	(487)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 854)	(484)	(520)	(287)

7 Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments	Matériel et outillage	Mobilier et agencements	Matériel informatique	Matériel roulant	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 29 février 2016								
Coût	19 866	53 175	148 597	7 984	6 737	3 128	3 581	243 068
Cumul des amortissements	-	(24 445)	(107 225)	(6 194)	(5 643)	(2 241)	(2 063)	(147 811)
	19 866	28 730	41 372	1 790	1 094	887	1 518	95 257
Exercice clos le 28 février 2017								
Solde d'ouverture	19 866	28 730	41 372	1 790	1 094	887	1 518	95 257
Entrées	-	1 353	5 293	254	532	149	140	7 721
Sorties	-	-	(10)	(1)	(1)	(267)	(11)	(290)
Amortissement	-	(1 813)	(8 431)	(332)	(829)	(316)	(222)	(11 943)
Change	925	(11)	(90)	(15)	(1)	15	(33)	790
	20 791	28 259	38 134	1 696	795	468	1 392	91 535
Au 28 février 2017								
Coût	20 791	54 389	149 077	8 079	7 077	2 948	3 318	245 679
Cumul des amortissements	-	(26 130)	(110 943)	(6 383)	(6 282)	(2 480)	(1 926)	(154 144)
	20 791	28 259	38 134	1 696	795	468	1 392	91 535
Exercice clos le 28 février 2018								
Solde d'ouverture	20 791	28 259	38 134	1 696	795	468	1 392	91 535
Entrées	44	1 396	3 632	258	406	399	67	6 202
Sorties	-	-	(48)	(3)	-	(3)	-	(54)
Amortissement	-	(1 830)	(7 527)	(555)	(524)	(303)	(296)	(11 035)
Change	780	763	1 337	132	15	8	181	3 216
	21 615	28 588	35 528	1 528	692	569	1 344	89 864
Au 28 février 2018								
Coût	21 615	57 775	155 632	8 705	6 782	3 081	3 848	257 438
Cumul des amortissements	-	(29 187)	(120 104)	(7 177)	(6 090)	(2 512)	(2 504)	(167 574)
	21 615	28 588	35 528	1 528	692	569	1 344	89 864

La dotation aux amortissements de 11 035 \$ (11 943 \$ en 2017) est incluse dans l'état consolidé du résultat net, à raison de 9 950 \$ (10 703 \$ en 2017) dans le coût des ventes et de 1 085 \$ (1 240 \$ en 2017) dans les frais d'administration.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

8 Immobilisations incorporelles et goodwill

	Goodwill	Logiciels	Brevets, produits et conceptions	Listes de clients	Autres	Total
Au 29 février 2016						
Coût	8 529	7 552	12 461	5 881	1 526	35 949
Cumul des amortissements	-	(7 089)	(4 159)	(2 844)	(1 505)	(15 597)
	8 529	463	8 302	3 037	21	20 352
Exercice clos le 28 février 2017						
Solde d'ouverture	8 529	463	8 302	3 037	21	20 352
Entrées	-	168	723	-	19	910
Sorties et transferts	-	-	-	-	-	-
Amortissement	-	(155)	(994)	(594)	(24)	(1 767)
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Change	(228)	(13)	(169)	(61)	(1)	(472)
	8 301	463	7 862	2 382	15	19 023
Au 28 février 2017						
Coût	8 301	7 574	12 872	5 723	649	35 119
Cumul des amortissements	-	(7 111)	(5 010)	(3 341)	(634)	(16 096)
	8 301	463	7 862	2 382	15	19 023
Exercice clos le 28 février 2018						
Solde d'ouverture	8 301	463	7 862	2 382	15	19 023
Entrées	-	67	275	-	80	422
Sorties et transferts	-	-	-	-	-	-
Amortissement	-	(139)	(1 082)	(621)	-	(1 842)
Perte de valeur	-	-	-	-	-	-
Change	1 267	55	954	324	7	2 607
	9 568	446	8 009	2 085	102	20 210
Au 28 février 2018						
Coût	9 568	8 063	14 845	6 596	832	39 904
Cumul des amortissements	-	(7 617)	(6 836)	(4 511)	(730)	(19 694)
	9 568	446	8 009	2 085	102	20 210

La dotation aux amortissements de 1 842 \$ (1 767 \$ en 2017) est incluse dans l'état consolidé du résultat net à raison de 1 397 \$ (1 354 \$ en 2017) dans le coût des ventes et de 445 \$ (413 \$ en 2017) dans les frais d'administration.

Au 28 février 2018, la Société avait inscrit pour 275 \$ (723 \$ en 2017) en frais de développement à l'actif, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche et au développement de 142 \$ (211 \$ en 2017), en tant que brevets, produits et conceptions.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

9 Dettes d'exploitation et charges à payer

	Au 28 février 2018 \$	Au 28 février 2017 \$
Dettes fournisseurs	23 635	25 969
Charges à payer	35 597	30 668
Autres	4 209	4 004
	63 441	60 641

10 Facilités de crédit

- a) La Société et sa filiale américaine, Velan Valve Corp., avaient accès aux facilités de crédit suivantes au 28 février 2018 :

Non garanties

Facilités de crédit disponibles

Taux d'emprunt

66 360 \$ (85 000 \$ CA)	Taux préférentiel
[64 005 \$ (85 000 \$ CA) en 2017] (note 25)	au taux préférentiel majoré de 0,75 %
	(2017 – taux préférentiel au taux préférentiel majoré de 0,75 %)

Les facilités non garanties ci-dessus sont disponibles sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue, d'emprunts bancaires, de lettres de crédit, d'acceptations bancaires, d'emprunts au LIBOR, de lettres de garantie et de découverts bancaires. Ces facilités sont assujetties à un renouvellement annuel.

Au 28 février 2018, un montant de néant (néant en 2017) avait été prélevé sur ces facilités de crédit non garanties sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue et de découverts bancaires. Un montant supplémentaire de 25 227 \$ (9 765 \$ en 2017) a été prélevé sur ces facilités de crédit non garanties sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie.

En plus des facilités de crédit non garanties décrites ci-dessus, la Société détient une facilité auprès d'Exportation et développement Canada de 40 000 \$ visant des lettres de crédit et des lettres de garantie. Au 28 février 2018, un montant de 6 794 \$ (8 162 \$ en 2017) a été prélevé sur cette facilité.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

- b) Les filiales et les entités structurées à l'étranger avaient accès aux facilités de crédit suivantes au 28 février 2018 :

Garanties par des sûretés de la société

Facilités de crédit disponibles	Taux d'emprunt
Filiales à l'étranger	0,20 % à 8,84 %
56 497 \$ (40 057 €; 3 712 300 KW; 270 000 INR) [50 066 \$ (41 672 €; 3 791 730 KW; 170 000 INR) en 2017] (note 25)	(0,30 % à 9,25 % en 2017)
Entités structurées à l'étranger	1,50 % à 4,29 %
3 938 \$ (4 262 000 KW) [4 746 \$ (5 363 200 KW) en 2017] (note 25)	(1,50 % à 3,09 % en 2017)

Les facilités de crédit ci-dessus sont disponibles sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue, d'emprunts bancaires, de garanties, de lettres de crédit et de contrats de change à terme. La majorité de ces facilités de crédit porte intérêt à des taux variables fondés sur le LIBOR, l'EURIBOR, le KORIBOR, l'EONIA ou le taux préférentiel. Les taux d'emprunt indiqués ci-dessus étaient les taux en vigueur aux 28 février 2018 et 28 février 2017. Les durées des facilités ci-dessus peuvent varier, certaines étant renouvelables annuellement ou ayant une durée indéterminée. La valeur comptable nette globale des actifs donnés en garantie aux termes des facilités de crédit ci-dessus totalise 2 530 \$ (2 842 \$ en 2017).

Au 28 février 2018, un montant de 13 066 \$ (7 792 \$ en 2017) a été prélevé sur ces facilités de crédit garanties sous forme de lignes de crédit d'exploitation remboursables à vue et de découverts bancaires. Un montant supplémentaire de 5 548 \$ (1 824 \$ en 2017) a été prélevé sur ces facilités de crédit garanties sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie.

11 Provisions

	Au 28 février 2018 \$	Au 28 février 2017 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	10 600	9 333
Provisions supplémentaires	2 328	4 322
Montants utilisés au cours de l'exercice	(3 563)	(2 754)
Change	1 433	(301)
Solde à la clôture de l'exercice	10 798	10 600

Les provisions de la Société se composent entièrement de garanties. La Société offre diverses garanties aux acheteurs de ses robinets. La direction estime la provision pour réclamations au titre des garanties en s'appuyant sur l'information historique sur les réclamations au titre de garanties, ainsi que sur les tendances récentes pouvant laisser supposer que l'information passée sur les coûts pourrait ne pas correspondre à celle des réclamations futures. Parmi les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'information estimée relativement aux réclamations, mentionnons le succès des mesures prises par la Société au chapitre de la productivité et de la qualité, ainsi que les coûts des pièces et de la main-d'œuvre.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

12 Dette à long terme

	Au 28 février 2018 \$	Au 28 février 2017 \$
Filiales françaises		
Emprunt bancaire non garanti (2 402 €; 3 000 € au 28 février 2017) [note 12 a)]	2 934	3 179
Emprunt bancaire non garanti (228 €; 327 € au 28 février 2017) [note 12 b)]	278	347
Filiale italienne		
Emprunt bancaire non garanti (359 €; 464 € au 28 février 2017) [note 12 c)]	438	492
Emprunt bancaire non garanti (355 €; 462 € au 28 février 2017) [note 12 d)]	434	490
Emprunt non garanti consenti par une banque d'État (168 €; 236 € au 28 février 2017) [note 12 e)]	206	250
Emprunt bancaire non garanti (153 €; 253 € au 28 février 2017) [note 12 f)]	187	268
Emprunt bancaire non garanti (182 €; 545 € au 28 février 2017) [note 12 g)]	222	578
Emprunt bancaire non garanti (400 €; 667 € au 28 février 2017) [note 12 h)]	489	706
Emprunt bancaire non garanti (170 €; 505 € au 28 février 2017) [note 12 i)]	207	535
Emprunt bancaire non garanti (563 €; 938 € au 28 février 2017) [note 12 j)]	687	993
Emprunt bancaire non garanti (198 €; 533 € au 28 février 2017) [note 12 k)]	241	565
Emprunt non garanti consenti par une banque d'État (1 610 €; 1 610 € au 28 février 2017) [note 12 l)]	1 967	1 706
Entité structurée coréenne		
Emprunt bancaire garanti (8 400 KW; 13 200 KW au 28 février 2017) [note 12 m)]	8	12
Emprunt bancaire garanti (8 000 000 KW; 8 000 000 KW au 28 février 2017) [note 12 n)]	7 392	7 080
Autres [note 12 o)]	6 439	5 232
	22 129	22 433
Moins la partie à court terme	8 151	7 115
	13 978	15 318

- a) L'emprunt bancaire non garanti de 2 934 \$ (2 402 €) porte intérêt au taux de 0,20 %, est remboursable par mensualités variables de 61 \$ et vient à échéance en 2022.
- b) L'emprunt bancaire non garanti de 278 \$ (228 €) porte intérêt au taux de 0,89 %, est remboursable par mensualités de 12 \$ et vient à échéance en 2020.
- c) L'emprunt bancaire non garanti de 438 \$ (359 €) porte intérêt au taux de 2,91 %, est remboursable par mensualités et vient à échéance en 2021.
- d) L'emprunt bancaire non garanti de 434 \$ (355 €) porte intérêt au taux de 4,90 %, est remboursable par mensualités variables et vient à échéance en 2021.
- e) L'emprunt non garanti consenti par une banque d'État de 206 \$ (168 €) ne porte pas intérêt, est remboursable par versements semestriels variables et vient à échéance en 2020.
- f) L'emprunt bancaire non garanti de 187 \$ (153 €) porte intérêt au taux Euribor de trois mois majoré de 1,7 %, est remboursable par versements trimestriels de 33 \$ et vient à échéance en 2019.
- g) L'emprunt bancaire non garanti de 222 \$ (182 €) porte intérêt au taux Euribor de trois mois majoré de 1,25 %, est remboursable par versements trimestriels de 118 \$ et vient à échéance en 2018.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

- h) L'emprunt bancaire non garanti de 489 \$ (400 €) porte intérêt au taux Euribor de trois mois majoré de 1,8 %, est remboursable par versements trimestriels de 86 \$ et vient à échéance en 2019.
- i) L'emprunt bancaire non garanti de 207 \$ (170 €) porte intérêt au taux Euribor de six mois majoré de 1,6 %, est remboursable par versements trimestriels de 111 \$ et vient à échéance en 2018.
- j) L'emprunt bancaire non garanti de 687 \$ (563 €) porte intérêt au taux Euribor de trois mois majoré de 1,6 %, est remboursable par versements trimestriels de 121 \$ et vient à échéance en 2019.
- k) L'emprunt bancaire non garanti de 241 \$ (198 €) porte intérêt au taux de 1,37 %, est remboursable par mensualités de 35 \$ et vient à échéance en 2018.
- l) L'emprunt non garanti consenti par une banque d'État de 1 967 \$ (1 610 €) porte intérêt au taux de 3 %, est remboursable par versements semestriels variables et vient à échéance en 2024.
- m) L'emprunt bancaire garanti de 8 \$ (8 400 KW) porte intérêt au taux de 1,50 % et est remboursable en 2020. Certains terrains, un bâtiment et certaines pièces de matériel et d'outillage ont été donnés en garantie de cet emprunt.
- n) L'emprunt bancaire garanti de 7 392 \$ (8 000 000 de KW) porte intérêt au taux de 2,21 %, est remboursable par versements trimestriels de 241 \$ et vient à échéance en 2025.
- o) L'élément « Autres » comprend un montant de 5 083 \$ (4 162 €) [4 045 \$ (3 817 €) au 28 février 2015] lié à une option d'achat inconditionnelle détenue par un actionnaire minoritaire d'une des filiales de la Société. Ce montant est considéré comme un passif et non comme une participation ne donnant pas le contrôle. Le passif est comptabilisé initialement à titre de quote-part revenant à la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable de la filiale ou de l'entité structurée. Ultérieurement, le passif est comptabilisé à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés actualisée au taux effectif initial. Les ajustements apportés à la valeur comptable sont comptabilisés à titre de charge financière dans l'état consolidé du résultat net.
- p) Le calendrier des remboursements futurs de la dette s'établit comme suit :

	\$
28 février 2019	8 151
29 février 2020	2 970
28 février 2021	2 401
28 février 2022	2 212
28 février 2023	1 336
Exercices suivants	5 059
	22 129

La valeur comptable nette globale des actifs donnés en nantissement aux termes des conventions d'emprunt à long terme a totalisé 12 411 \$ (12 519 \$ en 2017).

- q) La valeur comptable de la dette à long terme correspond approximativement à la juste valeur.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

13 Capital social

- a) Autorisé – en nombre illimité
Actions privilégiées pouvant être émises en séries
Actions à droit de vote subalterne
Actions à droit de vote multiple (cinq voix par action) pouvant être converties en actions à droit de vote subalterne

- b) Émis

	Au 28 février 2018 \$	Au 28 février 2017 \$
6 055 368 actions à droit de vote subalterne (6 100 668 au 28 février 2017) [notes 13 c) et d)]	65 964	66 458
15 566 567 actions à droit de vote multiple	7 126	7 126
	<u>73 090</u>	<u>73 584</u>

- c) Aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société peut racheter, en vue d'annulation, au cours de la période de 12 mois se terminant le 30 octobre 2018, un nombre maximal de 151 549 des actions à droit de vote subalterne émises de la Société (ce qui représente environ 2,5 % des actions de cette catégorie émises au 18 octobre 2017). Au cours de l'exercice clos le 28 février 2018, 45 300 (69 900 en 2017) actions à droit de vote subalterne ont été rachetées pour une contrepartie en trésorerie de 630 \$ (926 \$ en 2017), puis ont été annulées. L'excédent du montant du rachat sur le capital déclaré des actions a été porté au débit des résultats non distribués.
- d) En 1996, la Société a établi un régime d'options sur actions fixe (le « Régime d'options sur actions »), qu'elle a modifié au cours de l'exercice 2007 pour permettre à certains employés à temps plein, administrateurs, dirigeants et conseillers de la Société d'acheter des actions à droit de vote subalterne.

Le prix de souscription des actions à droit de vote subalterne attribuées aux termes des options est le montant le plus élevé entre i) le cours moyen pondéré de ces actions à droit de vote subalterne pour les cinq jours de bourse précédant la date d'attribution durant lesquels les actions à droit de vote subalterne ont été négociées à la Bourse de Toronto; et ii) le cours des actions à droit de vote subalterne le dernier jour où elles ont été négociées à la Bourse de Toronto, immédiatement avant la date d'attribution.

Le nombre maximal d'actions à droit de vote subalterne pouvant être émises de temps à autre aux termes du Régime d'options sur actions correspond à un pourcentage maximal fixe de 5 % du nombre global des actions à droit de vote multiple et des actions à droit de vote subalterne émises et en circulation de temps à autre.

L'attribution des options est laissée à la discrétion du conseil d'administration qui, à la date d'attribution, établit la durée des options et la période d'acquisition des droits. L'acquisition des droits rattachés aux options commence généralement 12 mois après la date d'attribution, et les droits s'accumulent annuellement pendant la période d'acquisition, à condition qu'il y ait emploi continu. La durée maximale autorisée des options est de 10 ans.

Une charge de rémunération de 40 \$ (76 \$ en 2017) a été inscrite à l'état consolidé du résultat net et portée au crédit du surplus d'apport.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Le tableau qui suit résume la situation du Régime d'options sur actions :

	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée contractuelle moyenne pondérée (en mois)
En circulation au 29 février 2016	140 000	14,24 \$ (19,26 \$ CA)	50,4
En circulation au 28 février 2017	140 000	14,50 \$ (19,26 \$ CA)	38,4
Exerçables au 28 février 2017	60 000	15,01 \$ (19,94 \$ CA)	
En circulation au 28 février 2017	140 000	14,50 \$ (19,26 \$ CA)	38,4
En circulation au 28 février 2018	140 000	15,04 \$ (19,26 \$ CA)	26,4
Exerçables au 28 février 2018	95 000	15,37 \$ (19,69 \$ CA)	

- e) Le 13 juillet 2017, la Société a instauré un régime d'UAR permettant aux membres du conseil d'administration, par l'entremise du comité de gouvernance et des ressources humaines (« CGHR »), d'attribuer des UAR à certains de ses employés à temps plein. Une UAR est une unité théorique dont la valeur est basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à droit de vote subalterne de la Société à la Bourse de Toronto pour les 20 jours de bourse précédant la date d'attribution. Le régime d'UAR n'a pas d'effet dilutif puisque les UAR acquises doivent être réglées en trésorerie. Les droits rattachés aux UAR seront acquis à la fin d'un cycle de rendement de trois ans, qui, normalement, débute le 1^{er} mars de l'année au cours de laquelle cette UAR est attribuée et se termine le dernier jour de février de la troisième année suivant cette attribution, sous réserve de l'atteinte de certains objectifs de rendement durant la période, tel que le détermine le CGHR de la Société.

Au 28 février 2018, la Société avait, au total, 25 250 UAR (néant en 2017) en cours. Un coût de rémunération de 82 \$ (néant en 2017) a été comptabilisé à l'état consolidé du résultat net et crédité aux dettes d'exploitation et charges à payer. Aucun paiement n'a été fait en lien avec les UAR depuis la création du régime et aucune UAR n'était acquise au 28 février 2018.

- f) Le 13 juillet 2017, la Société a instauré un régime d'UAD permettant aux membres du conseil d'administration, par l'entremise du CGHR, d'attribuer des UAD à certains de ses administrateurs indépendants et employés à temps plein. Une UAD est une unité théorique dont la valeur est basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à droit de vote subalterne de la Société à la Bourse de Toronto pour les 20 jours de bourse précédant la date d'attribution. Le régime d'UAD n'a pas d'effet dilutif puisque les UAD acquises doivent être réglées uniquement en trésorerie. Les droits rattachés aux UAD sont acquis à la première des deux dates suivantes :

- le sixième anniversaire de la date d'attribution; ou
- le jour où le porteur de l'UAD atteint l'âge de la retraite, qui, à moins que le CGHR n'en décide autrement, est l'âge de 65 ans ou l'âge auquel la combinaison des années de service à la Société et de l'âge du porteur est égale à 75 ans, selon le premier à être atteint, étant entendu que l'âge de la retraite ne doit pas être inférieur à 55 ans.

Pour plus de certitude, une attribution accordée à un administrateur indépendant ou à un employé à temps plein qui a atteint l'âge de la retraite sera réputée acquise immédiatement au moment de l'attribution, à moins que le CGHR n'en

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

décide autrement au moment de l'attribution ou ultérieurement. En dépit de ce qui précède, les UAD attribuées aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société seront acquises à leur date d'attribution.

Au 28 février 2018, la Société avait, au total, 12 464 UAD en cours (néant en 2017). Un coût de rémunération de 78 \$ (néant en 2017) a été comptabilisé à l'état consolidé du résultat net et crédité aux dettes d'exploitation et charges à payer. Aucun paiement n'a été fait en lien avec les UAD depuis la création du régime, et 4 918 UAD (néant en 2017) étaient acquises en date du 28 février 2018.

14 Conversion des monnaies étrangères

Les profits (pertes) de change réalisés à la conversion des soldes et transactions libellés en monnaies étrangères et de la juste valeur des dérivés financiers et des dérivés incorporés libellés en monnaies étrangères au cours de l'exercice sont inclus dans le chiffre d'affaires, le coût des ventes et les autres produits (charges), et s'établissent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Ventes	(1 212)	56
Coût des ventes	(1 215)	949
Autres produits (charges)	(1 823)	496

15 Coût des ventes

	2018	2017
	\$	\$
Variation des stocks de produits finis et des produits en cours de fabrication	10 868	(17 467)
Matières premières et consommables utilisées	133 498	141 335
Charges liées au personnel, exception faite des crédits d'impôt pour la recherche scientifique (note 17)	75 072	73 657
Dotation aux amortissements (notes 7, 8 et 19)	11 347	12 057
Variation de la provision pour stocks, montant net (note 5)	828	2 146
Perte (profit) de change (note 14)	1 215	(949)
Autres frais généraux de production	36 550	32 470
	269 378	243 249

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

16 Frais d'administration

	2018 \$	2017 \$
Charges liées au personnel, exception faite des crédits d'impôt pour la recherche scientifique (note 17)	42 757	39 467
Crédits d'impôt pour la recherche scientifique (notes 17 et 18)	(2 978)	(2 999)
Commissions	7 619	5 293
Frais de transport aux clients	4 344	4 120
Honoraires professionnels	13 509	13 087
Variation de la correction pour créances irrécouvrables (note 25)	(354)	(398)
Dotation aux amortissements (notes 7, 8 et 19)	1 530	1 653
Autres	19 010	15 645
	85 437	75 868

17 Charges liées au personnel

	2018 \$	2017 \$
Salaires	84 259	80 538
Cotisations sociales	27 732	26 271
Crédits d'impôt pour la recherche scientifique (note 18)	(2 978)	(2 999)
Rémunération fondée sur des actions [note 13 d), e) et f)]	200	76
Autres	5 638	6 239
	114 851	110 125

18 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont inclus dans le coût des ventes et les frais d'administration, et s'établissent comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Frais de recherche et de développement	9 608	7 969
Moins les crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement	(2 978)	(2 999)
	6 630	4 970

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

19 Dotation aux amortissements

Les dotations aux amortissements sont incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration, et s'établissent comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	11 035	11 943
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 842	1 767
	<u>12 877</u>	<u>13 710</u>

20 Impôt sur le résultat

	2018 \$	2017 \$
Impôt exigible :		
Impôt exigible sur le résultat de l'exercice	8 929	4 533
Ajustements au titre des exercices antérieurs	-	(26)
	<u>8 929</u>	<u>4 507</u>
Impôt différé :		
Naissance et renversement des écarts temporaires	(8 568)	314
Ajustements au titre des exercices antérieurs	-	(141)
	<u>(8 568)</u>	<u>173</u>
Charge d'impôt sur le résultat	<u>361</u>	<u>4 680</u>

L'impôt sur le résultat avant impôt de la Société diffère du montant qui aurait été obtenu par application des taux d'impôt prévus par la loi aux résultats des entités consolidées, comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi de 26,78 % (26,88 % en 2017)	(4 958)	3 493
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence dans les taux d'impôt prévus par la loi dans les territoires étrangers	1 396	1 527
Incidence de la réforme fiscale américaine*	4 259	-
Profit de change imposable	(303)	(344)
Pertes non assujetties à l'impôt	1 151	1 552
Pertes utilisées auparavant non assujetties à l'impôt	-	(444)
Avantage attribuable à une structure de financement	(917)	(927)
Autres	(267)	(177)
Charge d'impôt sur le résultat	<u>361</u>	<u>4 680</u>

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

* La loi sur la réforme fiscale américaine, intitulée officiellement *An Act to Provide for Reconciliation Pursuant to Titles II and V of the Concurrent Resolution on the Budget for Fiscal Year 2018*, a été promulguée le 22 décembre 2017. Par suite de l'adoption de cette loi, la filiale américaine de la Société a comptabilisé une charge d'impôt exceptionnelle de 4 259 \$, dont une tranche de 2 258 \$ est attribuable aux nouvelles dispositions de rapatriement obligatoire et une tranche de 2 001 \$, à l'incidence de la réduction du taux d'imposition sur les actifs d'impôt différé nets.

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	2018 \$	2017 \$
Actifs d'impôt différé :		
À réaliser dans plus de 12 mois	17 479	8 631
À réaliser dans les 12 mois à venir	4 555	4 320
Passifs d'impôt différé :		
À réaliser dans plus de 12 mois	(2 272)	(2 279)
À réaliser dans les 12 mois à venir	(617)	(505)
Actif d'impôt différé, montant net	19 145	10 167

Le tableau qui suit présente les variations du montant net du compte d'actifs d'impôt différé :

	2018 \$	2017 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	10 167	10 129
Recouvrement en résultat net consolidé	8 568	173
Change	410	(135)
Solde à la clôture de l'exercice	19 145	10 167

Le tableau qui suit présente les principales composantes du montant net du compte d'actifs d'impôt différé :

	2018 \$	2017 \$
Immobilisations corporelles	(2 917)	(4 897)
Immobilisations incorporelles	(3 180)	(3 141)
Provisions et réserves non déductibles	8 034	7 538
Crédits d'impôt à l'investissement	(1 505)	(1 184)
Stocks	8 836	10 107
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	9 505	2 920
Autres	372	(1 176)
	19 145	10 167

Des actifs d'impôt différé de 3 287 \$ (2 779 \$ en 2017) n'ont pas été comptabilisés par la Société au titre de pertes autres qu'en capital totalisant 14 086 \$ (11 646 \$ en 2017) qui peuvent être reportées prospectivement pour réduire le résultat imposable d'exercices futurs. Ces pertes expirent entre 2021 et une date indéterminée.

Des actifs d'impôt différé de 368 \$ (369 \$ en 2017) n'ont pas été comptabilisés par la Société au titre de pertes en capital totalisant 2 745 \$ (2 745 \$ en 2017) qui peuvent être reportées prospectivement pour une période indéfinie afin de réduire les gains en capital imposables futurs.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Des passifs d'impôt différé de 6 594 \$ (7 475 \$ en 2017) n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt à la source et d'autres impôts qui auraient été payables sur les bénéfices non rapatriés de certaines filiales. Ces montants ne devraient pas s'inverser dans un avenir prévisible. Au 28 février 2018, les bénéfices non rapatriés totalisaient 295 379 \$ (317 598 \$ en 2017).

21 Résultat par action

a) De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation de l'exercice.

	2018	2017
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	(17 811) \$	7 737 \$
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation	21 640 632	21 722 089
Résultat de base par action	(0,82) \$	0,36 \$

b) Dilué

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation de manière à refléter l'hypothèse de la conversion des titres potentiellement dilutifs en actions à droit de vote subalterne et en actions à droit de vote multiple. La Société a une catégorie de titres dilutifs convertibles en actions à droit de vote subalterne et en actions à droit de vote multiple, à savoir des options sur actions. En ce qui concerne ces options sur actions, un calcul est effectué pour déterminer le nombre d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple qui auraient pu être acquises à la juste valeur (déterminée comme correspondant au cours moyen sur le marché des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote multiple en circulation de la Société pour la période), en fonction des prix d'exercice dont les options sur actions sont assorties. Le nombre d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple calculé ci-dessus est comparé avec le nombre d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple qui auraient été émises en supposant l'exercice des options sur actions.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

	2018	2017
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	(17 811) \$	7 737 \$
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation	21 640 632	21 722 089
Ajustements au titre des options sur actions	-	5 608
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple aux fins du calcul du résultat dilué par action	21 640 632	21 727 697
Résultat dilué par action	(0,82) \$	0,36 \$

Au 28 février 2018, 140 000 options sur actions avaient un effet antidilutif (néant en 2017).

22 Engagements et éventualités

- a) Dans le cours normal des activités, la Société consent des garanties d'exécution relativement à ses produits et à la livraison dans les délais convenus, de même que des garanties de paiement anticipé et des cautionnements de soumission. Au 28 février 2017, la valeur maximale totale de ces garanties, advenant qu'elles soient exercées, s'élevait à 80 437 \$ (79 145 \$ en 2017). Ces garanties expirent comme suit :

	\$
28 février 2019	29 037
29 février 2020	13 434
28 février 2021	15 948
28 février 2022	4 654
28 février 2023	443
Exercices suivants	16 921
	80 437

- b) La Société a des engagements d'achat auprès de fournisseurs étrangers échéant à moins de un an et totalisant 3 430 \$ (3 356 \$ en 2017), engagements qui sont couverts par des lettres de crédit.
- c) Les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple (qui portent principalement sur des locaux et du matériel) s'établissent comme suit :

	\$
28 février 2019	1 628
29 février 2020	1 584
28 février 2021	853
28 février 2022	272
28 février 2023	8
	4 345

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

- d) Deux des filiales américaines de la Société ont été nommées défenderesses dans des poursuites relativement à la présence d'amiante dans des produits vendus antérieurement. La direction croit qu'elle a une solide défense, et les filiales ont été acquittées par le passé dans un certain nombre de cas semblables. En raison des nombreuses incertitudes inhérentes à l'établissement de prévisions concernant l'issue de ces poursuites, ainsi que de l'évolution des poursuites relatives à l'amiante aux États-Unis, la direction croit qu'il n'est pas possible de faire une estimation du passif au titre de l'amiante des filiales. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

Pour l'exercice clos le 28 février 2018, les frais juridiques et frais connexes relatifs à ces questions se sont élevés à 8 213 \$ (6 839 \$ en 2017).

- e) Des poursuites et des actions ou des réclamations survenant dans le cours normal des activités sont en instance ou guettent la Société. Bien que, pour l'instant, il ne soit pas possible d'en déterminer le dénouement, d'après les faits actuellement connus, la Société ne croit pas que l'issue ultime aura une incidence négative importante sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses liquidités. Aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

Le 3 décembre 2014, San Diego Gas & Electric Company (« SDG ») a intenté une poursuite contre Velan Valve Corp., filiale entièrement détenue de la Société, devant la cour supérieure de l'État de Californie au sujet de robinets haute pression fournis à SDG et installés à son centre d'énergie Palomar (l'« installation »).

Des dommages-intérêts à l'installation d'une valeur de plus de 9 000 \$ sont réclamés dans le cadre de cette poursuite relativement à une prétendue défectuosité des robinets fournis par Velan Valve Corp. La réclamation est pour la responsabilité stricte présumée du fait du produit et pour la négligence présumée. La Société soutient que cette réclamation est non fondée.

La Société se défend avec vigueur et prend toutes les mesures nécessaires pour protéger sa réputation. Bien qu'elle ne puisse prédire l'issue de cette poursuite, la Société croit que, selon l'information actuellement disponible, la résolution du litige n'aura pas une incidence négative importante sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses liquidités.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

23 Transactions entre parties liées

Les transactions et les soldes avec les parties liées surviennent dans le cours normal des activités. Les transactions et les soldes avec les parties liées qui ne sont pas présentés séparément dans les présents états financiers consolidés s'établissent comme suit :

	2018 \$	2017 \$
Société affiliée détenue par des parties liées à l'actionnaire détenant le contrôle		
Achats – constituants de matières	1 230	955
Ventes – constituants de matières	-	8
Montant facturé par l'actionnaire détenant le contrôle à l'une des filiales de la Société et certains de ses dirigeants		
Loyer fondé sur l'utilisation hebdomadaire	12	27
Dettes d'exploitation et charges à payer		
Sociétés affiliées	342	72
Actionnaire détenant le contrôle	-	8
Rémunération de membres clés de la direction ¹		
Salaires et autres avantages à court terme	4 291	4 177
Rémunération fondée sur des actions – Options	40	76
Rémunération fondée sur des actions – UAR et UAD	160	-

¹ Les membres clés de la direction comprennent les administrateurs (internes ou externes) et certains cadres supérieurs.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

24 Informations sectorielles

La Société présente ses résultats sous un seul secteur d'exploitation. Le tableau qui suit présente la répartition géographique de son chiffre d'affaires et de ses actifs :

28 février 2018							
	Canada \$	États-Unis \$	France \$	Italie \$	Autres \$	Ajustement de consoli- dation \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires							
Clients							
Nationaux	18 176	81 026	39 095	20 134	24 936		183 367
Exportation	58 033	-	60 485	14 993	21 085		154 596
Intragroupe (exportation)	28 461	7 331	445	1 426	32 685	(70 348)	-
Total	104 670	88 357	100 025	36 553	78 706	(70 348)	337 963
Immobilisations corporelles	33 441	6 688	13 322	2 548	33 865	-	89 864
Immobilisations incorporelles et goodwill	1 403	-	392	124	67	18 224	20 210
Autres actifs identifiables	213 553	20 531	169 190	40 953	114 796	(128 904)	430 119
Total des actifs identifiables	248 397	27 219	182 904	43 625	148 728	(110 680)	540 193
28 février 2017							
	Canada \$	États-Unis \$	France \$	Italie \$	Autres \$	Ajustement de consoli- dation \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires							
Clients							
Nationaux	15 885	113 640	38 861	1 815	14 270		184 471
Exportation	62 691	-	50 688	13 896	20 031		147 306
Intragroupe (exportation)	50 660	17 851	1 522	1 494	64 421	(135 948)	-
Total	129 236	131 491	91 071	17 205	98 722	(135 948)	331 777
Immobilisations corporelles	34 963	7 577	12 119	2 862	34 014	-	91 535
Immobilisations incorporelles et goodwill	1 429	-	8 612	8 967	16	-	19 023
Autres actifs identifiables	213 167	30 581	149 310	40 104	112 976	(137 406)	408 739
Total des actifs identifiables	249 559	38 158	170 041	51 933	147 006	(137 406)	519 297

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

25 Gestion du risque financier

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est assujettie à une politique aux termes de laquelle aucune transaction sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier, le corollaire étant que toutes les transactions visant des dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques.

Vue d'ensemble

Le tableau qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés :

Instruments financiers	Risques			
	Risques de marché			
	Change	Taux d'intérêt	Crédit	Liquidité
Trésorerie et équivalents de trésorerie	x	x	x	
Placements à court terme	x	x	x	
Créances d'exploitation	x		x	
Actifs dérivés	x		x	
Dette bancaire	x	x		x
Emprunts bancaires à court terme	x	x		x
Dettes d'exploitation et charges à payer	x			x
Acomptes de clients	x			x
Dividendes à payer	x			x
Provision pour garanties d'exécution	x			x
Passifs dérivés	x			x
Dette à long terme	x	x		x

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Risque de marché

Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société. La Société possède des établissements qui utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacun d'entre eux est exposé au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux monnaies étrangères fait l'objet d'une couverture. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures aux fins comptables.

Aux 28 février 2018 et 28 février 2017, les montants en cours s'établissaient comme suit:

	Fourchette de taux de change		Profit (perte) (en milliers de \$ US)		Notionnel (en milliers)	
	Au 28 février 2018	Au 28 février 2017	Au 28 février 2018 \$	Au 28 février 2017 \$	Au 28 février 2018	Au 28 février 2017
Contrats de change à terme						
Vendre des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,26-1,28	1,32	(1 558)	(615)	92 000 \$ US	40 000 \$ US
Acheter des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	1,25	1,30-1,31	433	337	92 000 \$ US	40 000 \$ US
Vendre des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	1,18-1,19	1,09-1,16	(2)	(20)	2 190 \$ US	336 \$ US
Acheter des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	1,18-1,24	1,06-1,28	92	249	4 785 \$ US	4 295 \$ US
Vendre des dollars américains contre des wons coréens – de 0 à 12 mois	-	1 193-1 200	-	99	-	1 668 \$ US
Vendre des euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,24-1,28	1,06-1,08	(39)	(155)	16 297 €	16 122 €
Acheter des euros contre des dollars américains – de 0 à 12 mois	1,18	1,06-1,08	64	509	15 390 €	33 600 €
Acheter des livres sterling contre des euros – de 0 à 12 mois	0,89	0,84-0,85	(1)	(1)	281 £	144 £

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des monnaies étrangères au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état consolidé du résultat net et reflète les montants estimés que la Société aurait versés ou reçus pour régler ces contrats à la date de clôture. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Le tableau suivant présente une analyse de la sensibilité des risques de change les plus importants de la Société liés à sa position nette dans des instruments financiers de change, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les instruments financiers dérivés, les créances d'exploitation, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes des clients, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer. Un raffermissement hypothétique de 5,0 % des monnaies suivantes aurait eu l'incidence suivante pour les exercices clos les 28 février 2018 et 28 février 2017 :

	Bénéfice net (perte nette)	
	2018	2017
	\$	\$
Raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain	(524)	(121)
Raffermissement de l'euro par rapport au dollar américain	396	496

Un fléchissement hypothétique de 5,0 % des monnaies mentionnées ci-dessus aurait eu l'incidence contraire pour les deux exercices.

Pour les besoins de l'analyse ci-dessus, le risque de change ne comprend pas la conversion des comptes des filiales dans la monnaie de présentation de la Société. Pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain) de la Société, ce risque aurait eu une incidence sur les autres éléments du résultat global.

Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variable exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, et les éléments portant intérêt à taux fixes exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est principalement lié aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société associé à ses créances d'exploitation est concentré et, au 28 février 2018, quatre clients (quatre clients en 2017) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 9,6 % (8,5 % en 2017), alors que les 10 principaux clients de la Société en représentaient 57,3 % (52,4 % en 2017). De plus, un client représentait 9,86 % (13,3 % en 2017) du chiffre d'affaires de la Société.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue continuellement la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation spécifiques à l'égard de tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit spécifique qui est révisée périodiquement. Un compte de correction de valeur pour créances d'exploitation irrécouvrables est établi lorsque, selon l'évaluation de la direction, le recouvrement d'une créance n'est pas raisonnablement assuré.

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées.

Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances clients et des profits sur les actifs dérivés.

Le tableau qui suit présente un sommaire du classement par échéance des créances clients :

	Au 28 février 2018 \$	Au 28 février 2017 \$
Courant	91 534	77 262
En souffrance depuis 0 à 30 jours	12 421	19 330
En souffrance depuis 31 à 90 jours	8 546	7 625
En souffrance depuis plus de 90 jours	18 714	16 508
	131 215	120 725
Moins la correction pour créances irrécouvrables	1 088	1 239
Créances clients	130 127	119 486
Autres créances	7 255	6 026
Total des créances clients	137 382	125 512

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations de la correction de valeur pour créances irrécouvrables :

	Au 28 février 2018 \$	Au 28 février 2017 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 239	1 653
Charge pour créances irrécouvrables	212	414
Recouvrement de créances clients	(444)	(598)
Sortie de créances clients	(122)	(214)
Change	203	(16)
Solde à la clôture de l'exercice	1 088	1 239

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ce risque en exerçant une surveillance continue de ses besoins de trésorerie futurs. Les entités en exploitation effectuent les prévisions de flux de trésorerie, lesquelles sont ensuite totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures.

Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers classés par type et par échéance contractuelle des paiements aux dates indiquées :

	Au 28 février 2018				
	Total \$	Moins de 1 an \$	De 1 an à 3 ans \$	De 4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Dettes à long terme	22 129	8 151	5 371	3 548	5 059
Dettes d'exploitation et charges à payer	63 411	63 411	-	-	-
Acomptes de clients	48 963	48 963	-	-	-
Provision pour garanties d'exécution	32 655	32 655	-	-	-
Dettes bancaires et emprunts bancaires à court terme	21 922	21 922	-	-	-
Passifs dérivés	1 615	1 615	-	-	-
	Au 28 février 2017				
	Total \$	Moins de 1 an \$	De 1 an à 3 ans \$	De 4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Dettes à long terme	22 433	7 115	6 214	4 194	4 910
Dettes d'exploitation et charges à payer	60 641	60 641	-	-	-
Acomptes de clients	43 953	43 953	-	-	-
Provision pour garanties d'exécution	26 943	26 943	-	-	-
Dettes bancaires et emprunts bancaires à court terme	9 442	9 442	-	-	-
Passifs dérivés	799	799	-	-	-

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

Juste valeur des instruments financiers

Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés sur les marchés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – données non observables, comme des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché. Le niveau de la hiérarchie des justes valeurs au sein duquel doit être classée en totalité l'évaluation de la juste valeur doit être déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés aux états consolidés de la situation financière s'établit comme suit :

Au 28 février 2018				
Classement à l'état de la situation financière et nature	Total \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Actifs				
Actifs dérivés	604	-	604	-
Passifs				
Passifs dérivés	1 615	-	1 615	-

Au 28 février 2017				
Classement à l'état de la situation financière et nature	Total \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Actifs				
Actifs dérivés	1 202	-	1 202	-
Passifs				
Passifs dérivés	799	-	799	-

Les évaluations de la juste valeur des actifs et des passifs dérivés de la Société sont classées au niveau 2, car elles sont établies au moyen des prix cotés sur le marché ou d'estimations fondées sur des données observables comme les taux d'intérêt, les courbes de rendement et les cours du change au comptant et futurs. La valeur comptable des instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, sauf indication contraire.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

26 Gestion du capital

La stratégie de gestion du capital de la Société est conçue de manière à maintenir de solides liquidités afin de permettre à la Société de réaliser son plan de croissance interne, d'effectuer des acquisitions sélectives et d'offrir à ses actionnaires un bon rendement sur leurs placements tout en adoptant une approche prudente en matière de levier financier.

La stratégie financière de la Société est conçue pour atteindre les objectifs susmentionnés et prendre des mesures en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre ou racheter des actions, contracter ou rembourser des dettes, modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires ou entreprendre toute autre activité qu'elle considère comme appropriée dans les circonstances.

La Société s'appuie sur le ratio total des emprunts/capitaux propres pour assurer le suivi de son capital. Le total des emprunts se compose de toutes les dettes portant intérêt, et les capitaux propres sont définis comme le total des capitaux propres.

Le ratio total des emprunts/capitaux propres s'établissait comme suit aux dates suivantes :

	Au 28 février 2018 \$	Au 28 février 2017 \$
Dettes bancaires	20 848	7 792
Emprunts bancaires à court terme	1 074	1 650
Partie à court terme de la dette à long terme	8 151	7 115
Dettes à long terme	13 978	15 318
Total des emprunts	44 051	31 875
Capitaux propres	321 617	331 911
Ratio total des emprunts/capitaux propres	13,7 %	9,6 %

L'objectif de la Société consiste à gérer de façon prudente le ratio total des emprunts/capitaux propres et à maintenir une capacité de financement pour des occasions d'affaires potentielles.

La stratégie et les objectifs financiers de la Société mentionnés précédemment n'ont pas changé par rapport à la dernière période de présentation de l'information financière. Ces objectifs et stratégies font l'objet d'une révision annuelle ou plus fréquente, si nécessaire.

La Société respecte tous ses engagements au titre de sa dette et de ses facilités de crédit, et elle n'est pas soumise à des exigences concernant son capital qui seraient imposées par une autorité de réglementation.

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

27 Ajustements visant à rapprocher le résultat net des entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation

	2018 \$	2017 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	11 035	11 943
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 842	1 767
Impôt sur le résultat différé	(8 568)	173
Rémunération fondée sur des actions	40	76
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	(87)	(109)
Variation nette des actifs dérivés et des passifs dérivés	1 595	(1 751)
Variation nette des autres passifs	1 137	(1 832)
	6 994	10 267

28 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2018 \$	2017 \$
Créances d'exploitation	(10 349)	(5 946)
Stocks	2 594	(10 572)
Impôts sur le résultat recouvrables	(756)	(1 472)
Acomptes et charges payées d'avance	(724)	195
Dettes d'exploitation et charges à payer	3 159	(2 303)
Impôt sur le résultat à payer	3 743	(4 802)
Acomptes de clients	5 652	15 822
Provisions	223	1 266
Provision pour garanties d'exécution	6 444	(3 622)
	9 986	(11 434)

Velan Inc.

Notes annexes

Pour les exercices clos les 28 février 2018 et 2017

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

29 Rapprochement de la dette nette

	2018 \$	2017 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	85 391	84 019
Dette à long terme – à rembourser d'ici un an (y compris la dette bancaire et les emprunts à court terme)	(30 073)	(16 557)
Dette à long terme – à rembourser dans plus de un an	(13 978)	(15 318)
Dette nette	41 340	52 144
Trésorerie et équivalents de trésorerie	85 391	84 019
Dette brute – à taux d'intérêt fixes	(21 411)	(21 003)
Dette brute – à taux d'intérêt variables	(22 640)	(10 872)
Dette nette	41 340	52 144

	Autres actifs	Autres passifs		
	Trésorerie et équivalents de trésorerie / Dette bancaire	Emprunts à court terme et partie à court terme de la dette à long terme	Dette à long terme	Total
Dette nette au 1^{er} mars 2017	76 227	(8 766)	(15 318)	52 144
Flux de trésorerie	(19 705)	2 578	1 204	(15 923)
Écarts de conversion	8 021	(443)	(1 238)	6 340
Autres variations hors trésorerie	-	(2 595)	1 374	(1 221)
Dette nette au 28 février 2018	64 543	(9 226)	(13 978)	41 340

Administrateurs et dirigeants

Administrateurs

T. Velan	Président du Conseil
W. Sheffield	Administrateur principal
P. Velan	Administrateur
R. Velan	Administrateur
C. Hooper	Administrateur
J. Latendresse	Administrateur
Y. Leduc	Administrateur
K. MacKinnon	Administrateur

Dirigeants

Y. Leduc	Président et chef de la direction
I. Velan	Conseiller spécial du président
M. Allen	Vice-président exécutif, Opérations manufacturières et approvisionnement global
W. Maar	Vice-président exécutif, Ventes internationales et opérations à l'étranger
J. Ball	Directeur financier
V. Apostolescu	Vice-président, Assurance de la qualité
S. Bruckert	Vice-président, Ressources humaines, chef du contentieux et secrétaire corporative
J. Calabrese	Vice-président, Ventes techniques, robinetterie multi-tour
J. Del Buey	Vice-président, Ventes techniques, robinetterie quart de tour
P. Dion	Vice-président, Ventes, industries de procédés
P. Lee	Vice-président, Ventes commerciales (Division de l'Est)
G. Perez	Vice-président, Technologie des produits et initiatives stratégiques
C. Pogue	Vice-président, Ventes commerciales (Division de l'Ouest)
R. Sossoyan	Vice-président, Information financière internationale
D. Tran	Vice-président, Ingénierie
D. Velan	Vice-président, Marketing
R. Velan	Vice-président, Service à la clientèle
S. Velan	Vice-président, Technologies de l'information et planification stratégique

Renseignements à l'intention des actionnaires

Siège social

7007, chemin de la Côte-de-Liesse,
Montréal (Québec) Canada H4T 1G2

Site web

www.velan.com

Relations avec les investisseurs

John D. Ball
Directeur financier
7007, chemin de la Côte-de-Liesse, Montréal (Québec) Canada H4T 1G2
Tél. : (514) 748-7748, Poste 5537
Télec. : (514) 748-8635

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Agent de transfert

Société de fiducie CST

Actions en circulation au 28 février 2017

6 055 368 actions à droit de vote subalterne
15 566 567 actions à droit de vote multiple

Inscription boursière

Symbole : VLN

Cours extrêmes

Haut : 20,49 \$ CA
Bas : 17,00 \$ CA

À la clôture le 28 février 2017: 17,55 \$ CA

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le 12 juillet 2018
à 15 h dans la Salle Saint-Denis du :
Club Saint-James de Montréal
1145, avenue Union,
Montréal (Québec) Canada H3B 3C2

Velan autour de monde

Siège social



Montréal, QC, Canada
Velan Inc.

Un vaste réseau global

- 14 usines
- 4 usines en Amérique du Nord
- 5 usines en Europe
- 5 usines en Asie
- 2 centres de distribution et développements
- Plus de 100 distributeurs autour du monde
- Plus de 60 ateliers d'entretien autour du monde

Production - Canada

Usine 1 et 5



Montréal, QC, Canada
Velan Inc.

Production - Europe

Usine



Lyon, France
Velan S.A.S.

Production - Asie

Usine 1



Ansan City, Corée du Sud
Velan Ltd.

Centre de distribution

Inventaire et distribution



Willich, Allemagne
Velan GmbH

Usine 2 et 7



Montréal, QC, Canada
Velan Inc.

Usine



Mennecy, France
Segault S.A.S.

Usine 2



Ansan City, Corée du Sud
Velan Ltd.

Inventaire et distribution



Houston, TX, États-Unis
VelTEX

Usine 4 et 6



Granby, QC, Canada
Velan Inc.

Usine



Lisbonne, Portugal
Velan Valvulas Industriais, Lda.

Usine



Taichung, Taiwan
Velan-Valvac

Production - États-Unis

Usine 3



Williston, VT, États-Unis
Velan Valve Corp.

Usine 1



Lucca, Italie
Velan ABV S.r.l.

Usine



Suzhou, Chine
Velan Valve (Suzhou) Co. Ltd.

Usine 2



Lucca, Italie
Velan ABV S.r.l.

Usine



Coimbatore, Inde
Velan Valves India Private Ltd.

Un leader mondial dans la conception et la fabrication de robinetterie industrielle pour les secteurs suivants :

- Centrales thermiques, nucléaires et de cogénération
- Pétrole et gaz
- Raffinage et pétrochimie
- Produits chimiques
- Pâtes et papiers
- Applications sous-marines
- Installations cryogéniques et de GNL
- Construction navale
- Mines
- Chauffage, ventilation et climatisation
- Eau et eaux usées

For an English copy of this Annual Report, please contact:

Velan Inc.
7007 Cote de Liesse,
Montreal, QC H4T 1G2
Canada

Tel: +1 514-748-7743
Fax: +1 514-748-8635

www.velan.com

